

# RECTO

N° 293 NOV | DÉC 2001

# VERSO

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ  
Entrevue avec Jean Rochon

NUMÉRO SPÉCIAL  
50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE



11 SEPTEMBRE | LA RÉPLIQUE

# LA VOIE DES FEMMES

Plus que jamais, les critiques du *statu quo* sonnent juste

# 50

DANS

RECTO  
VERSO

ans

# d'information essentielle



ASSOCIATION DES  
CENTRES LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT  
DU QUÉBEC



Collectif des entreprises  
d'insertion du Québec

CRDIM



Conseil régional  
de développement  
de l'île de Montréal  
Comité  
d'économie  
sociale



Tourisme Hochelaga-Maisonneuve



CHANTIER  
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

CDEC

Centre-Sud/Plateau Mont-Royal

Corporation de  
Développement  
Économique et  
Communautaire

Communautique

# Bonne fête!



ÉCONOMIE SOCIALE  
ACTION COMMUNAUTAIRE



TOUJOURS  
AU FRONT!

Front d'action  
populaire en  
réaménagement  
urbain

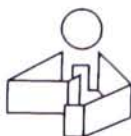
FAITES  
DE LA MUSIQUE!



La caisse d'économie  
des travailleurs et  
travailleuses (Québec)

155, boul. Charest Est, Québec  
1601, av. de Lorimier, Montréal

COMMUNAUTÉ  
DES URSULINES



Association des  
groupes de ressources  
techniques du Québec

Sœurs servantes du  
Saint-Cœur de Marie

## 24 L'ÉCONOMIE SOCIALE

Autre et solidaire. La 2<sup>e</sup> Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité. **PAR DENISE PROULX ET JEAN-SEBASTIEN MARSAN**

## 52 ISLAM AU PLURIEL

Des sociétés où les idées s'entrechoquent. **PAR ANDRÉ SELEANU**

## 57 RAWA

Ces Afghanes se battent pour leurs droits depuis un quart de siècle. **PAR ANNE-MARIE TREMBLAY**

## 70 OGM

Une 2<sup>e</sup> Révolution verte. **PAR DENISE PROULX**

### Aussi dans ce numéro

4 Éditorial

6 Tout court

73 Mots de société

PAR DANIELLE SHELTON

11 L'économie sociale en mouvement  
Des entreprises à visages humains



Dans les années 1940, Madeleine Parent affronte Duplessis et organise la lutte des travailleurs et travailleuses du textile. Soixante ans plus tard, elle est de la Marche mondiale des femmes et de celle des peuples à Québec.

PHOTO BENOÎT AQUIN POUR RECTO VERSO

## 27 CAHIER SPÉCIAL | RECTO VERSO A 50 ANS

L'ouverture au monde, le travail, les femmes et l'engagement : quatre grands thèmes ont traversé les 50 années de notre corporation éditrice. En changement comme la société québécoise, ils ont évolué, mais restent toujours d'une criante actualité. Avec **Madeleine Parent, Jacques Keable, Michèle Audette, Marie Frantz Joachim, Pierre Valois, François Saillant et Vivian Labrie.**

CAHIER COORDONNÉ PAR ANNE-MARIE TREMBLAY

## 16 JEAN ROCHON | CARTES SUR TABLE

Entrevue exclusive avec le ministre de la Solidarité sociale.  
« Est-ce que notre couverture des besoins essentiels peut être améliorée et comment ? »

18 (In)sécurité sociale 101 : 15 enjeux de la lutte contre la pauvreté  
PAR JEAN-SEBASTIEN MARSAN.

## 60 11 SEPTEMBRE LA RÉPLIQUE | CE QUI VA ARRIVER

Les événements du 11 septembre et leurs suites ont ébranlé ceux et celles qui combattent l'ordre économique planétaire actuel. De la lutte des femmes afghanes à la prochaine rencontre du Forum social mondiale, plus que jamais il faut chercher de vraies solutions aux vrais problèmes. Des voix s'élèvent : elles pavent la voie au changement.

PAR DENISE PROULX ET ANDRÉ SELEANU



### EN COUVERTURE

Photo Benoît Aquin pour Recto Verso

5 octobre 2001: la Marche mondiale des femmes et l'AQOCI tiennent à Montréal une vigile contre le terrorisme et contre la guerre.

# PARI TENU !

«**Q**ui ne dit mot consent», selon le proverbe. Depuis 50 ans, des hommes et des femmes l'ont pris au mot. Ils ont écrit, analysé, présenté des militantes et des militants, participé aux débats qui ont animé la société québécoise. En travaillant sur ce numéro anniversaire, l'équipe actuelle a constaté l'immense richesse du travail accompli par les artisans de la corporation Vie Ouvrière. Rares sont les publications progressistes qui ont suivi l'évolution du Québec depuis 1951, le développement du mouvement communautaire, les luttes pour les droits des travailleurs, la mobilisation pour un monde plus juste.

En travaillant sur ce numéro anniversaire, l'équipe actuelle a constaté l'immense richesse du travail accompli par les artisans de la corporation Vie Ouvrière.

Nous sommes extrêmement fiers de vous présenter cette édition spéciale portant sur les 50 ans du magazine *Recto Verso*. Notre pari demeure audacieux. La corporation et sa publication n'auraient pu se rendre à ce moment historique sans l'appui de nombreuses communautés religieuses, d'organisations populaires, syndicales et de coopération internationale. Un appui qui ne s'est pas démenti, plusieurs sont toujours là. Notre pari est d'autant plus audacieux que ces organisations nous soutiennent tout en respectant notre indépendance rédactionnelle, sans laquelle notre projet n'aurait plus de sens.

Cet automne, nous avons entrepris une grande tournée de nos points de dépôt. Un réseau de distribution unique composé, pour une large part, d'organisations communautaires et syndicales, de bibliothèques, de librairies et d'institutions scolaires. Dans l'histoire des médias québécois, plusieurs publications indépendantes à grand tirage se sont butées au problème de la distribution. Ici encore, le pari d'une distribution « autonome » a été tenu. *Recto Verso* est disponible dans 1253 endroits, sur l'ensemble du territoire québécois et dans plusieurs associations acadiennes et francophones canadiennes.

Nous avons apporté de nombreux changements au magazine durant la dernière année, dans la recherche visuelle, dans la grille graphique. Le dernier de ces changements – nous le gardions pour la fin – un nouveau logo, élaboré par notre directeur artistique, François Leclerc.

Aujourd'hui, *Recto Verso* poursuit son chemin et change, tout comme le monde que nous habitons. Nos «propriétaires» sont des citoyens et des citoyennes préoccupés par le développement d'une presse progressiste et indépendante, plus que jamais nécessaire dans le contexte actuel de concentration des entreprises de presse. Les membres de la corporation Vie ouvrière inc. décident de l'orientation et de la ligne éditoriale du magazine. Ils ont défini nos orientations en 1978 et les ont révisées en 1983 et en 1989. Aujourd'hui, la corporation éditrice sent le besoin de revoir ces orientations. Elle fait appel à ses membres et aux lecteurs qui désirent le devenir pour y réfléchir. Nous vous convions donc à ce rendez-vous, une assemblée spéciale d'orientation, qui aura lieu le 25 novembre 2001, au Centre Saint-Pierre, 1212, rue Panet, à Montréal.

C'est une occasion rare, pour des lecteurs et des lectrices, de s'impliquer dans un média d'information de masse et de peser sur ses orientations. Plus que jamais, votre revue a besoin de votre appui, de vos idées, de votre désir de mieux comprendre les enjeux sociaux et de vous engager dans les débats sur les affaires publiques. C'est un rendez-vous.

—Anne-Marie Brunelle

**RECTO VERSO** VOUS NE VOULEZ PAS PRENDRE LE RISQUE DE RATER UN NUMÉRO? **ABONNEZ-VOUS!**

VOUS NE PAYEREZ QUE LES FRAIS DE POSTE ET DE MANUTENTION (toutes taxes incluses)

- Groupe populaire 25\$/an
- Individu 20\$/an
- Institutionnel 25\$/an
- Soutien 32\$/an
- Étudiant ou sans emploi 15\$/an
- À l'étranger  individu 30\$/an
- institutionnel 40\$/an

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE ( ) \_\_\_\_\_ PAIEMENT INCLUS

Faire parvenir votre chèque ou mandat poste à :  
Revue Vie Ouvrière inc., 1215, rue Visitation, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3B5

# LES GENDARMES DU MONDE

«**N**ous ne sommes pas les gendarmes de la planète, Dieu merci!», s'est exclamé M. Gilles Duceppe, chef du Bloc québécois, au sortir du débat sur l'engagement canadien dans la guerre d'Afghanistan. Mais eux le sont! Eux, les États-Unis d'Amérique! Mais laisserions-nous les policiers édicter nos lois? Juger des délits et des peines, rendre les sentences et les exécuter?

Certainement pas. C'est un des mérites de l'évolution de nous avoir appris à pacifier nos sociétés, d'abord en y faisant régner la concorde civile (l'homme n'est plus un ennemi pour l'homme) puis en substituant à l'arbitraire du prince l'équité d'une justice indépendante et honnête. Ce qui s'est passé le 11 septembre 2001 doit entraîner une réaction de la communauté des nations. Nul ne peut rester indifférent au malheur qui a frappé les États-Unis, ni en rendre responsable de quelque manière le peuple des États-Unis.

Mais une opération de police – car c'est bien d'une opération de police dont il s'agit – ne doit pas résulter en une guerre contre un peuple déjà dévasté par vingt ans de conflit. Le premier moment de stupeur passé, pourtant, même des intellectuels de gauche ont lancé des appels à la vengeance. Au Québec, les féministes ont été les premières à rappeler tout le monde à la raison.

La raison commande, dans les circonstances, que les institutions communes de l'humanité soient investies du pouvoir et des moyens de maintenir la paix entre les peuples. Le prix Nobel décerné conjointement à l'Organisation des nations unies (ONU) et à Kofi Annan, son secrétaire général, vient à point nommé pour nous rappeler que ces institutions existent.

Il aura fallu les événements du 11 septembre pour que les États-Unis redécouvrent l'importance du parlement des États et lui paient 10 ans d'arrérages de cotisation. Mais la super-puissance refuse toujours la création d'un tribunal pénal international. De façon

générale, l'actuelle administration états-unienne professe un grand mépris pour les institutions internationales.

Malheureusement, les pacifistes ont de la difficulté à se faire entendre dans le concert des médias. Peut-être ne sont-ils pas assez nombreux? Il faut joindre leurs rangs. Pour joindre les rangs du pacifisme, il faut satisfaire certaines conditions. Il ne faut pas prôner en même temps la paix et la guerre. La victoire, pour la justice, l'équité, les droits humains, n'est pas au bout du fusil. Il faut prôner une paix durable. Les institutions qui l'instaureront doivent jouir d'une autorité réelle, du consentement des États. Chaque gouvernement devra être convaincu de se soumettre à leur arbitrage, les peuples aussi.



PHOTO CAROLINE HAYEUR-AGENCE STOCK

Recueillement lors de la journée nationale de deuil, aux États-Unis, le 14 septembre 2001.

1215, rue Visitation  
Bureau 101  
Montréal (Québec)  
H2L 3B5  
Télé. : 514-523-5812  
rectoverso@videotron.ca

**RECTO  
VERSO**

Magazine indépendant d'information générale, *Recto Verso* examine les réalités socio-politiques, économiques et culturelles d'ici et d'ailleurs. Publié depuis 1951, le périodique s'inspire depuis toujours des idées émancipatrices dans la perspective d'un plus grand pouvoir des citoyens-nés sur leurs conditions de vie et de travail. Les articles publiés dans *Recto Verso* n'engagent que leur-s auteurs-es.

CONSEIL D'ADMINISTRATION Françoise Guay,  
François Mercier, Guylain Prince, Nathalie  
St-Pierre, Edith Tessier, Lina Trudel

**POUR NOUS JOINDRE 514-523-5998**

**ADMINISTRATION  
SERVICE AUX ABONNÉS POSTE 27  
ET POINTS DE DÉPÔT**

COORDONNATRICE GÉNÉRALE  
Anne-Marie Brunelle  
DIRECTRICE ADMINISTRATIVE  
ET DISTRIBUTION Mélanie Larivière

**RÉDACTION POSTE 23**

RÉDACTEUR EN CHEF Richard Amiot  
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT  
ET DIRECTEUR PHOTO Patrick Alleyn

**PUBLICITÉ POSTE 24**

DIRECTRICE DES VENTES Edith Tessier

**PRODUCTION**

DIRECTEUR ARTISTIQUE François Leclerc  
DIRECTEUR DE LA PRODUCTION Richard Bousquet  
CORRECTEUR Pierre Duclos  
GRAPHISME Composition Fleur de Lysée inc.,  
François Leclerc et Alain Théroux  
IMPRESSION Imprimeries Quebecor inc.  
DISTRIBUTION Distributions Faucons  
450-649-5116  
FRÉQUENCE DE PARUTION 6 numéros par an

Through/ent/ité  
**AVDA**  
Agence de diffusion de la  
presse écrite  
membre 2001

*Recto Verso* est distribué dans plus de 1100 points de dépôt et par abonnements, à travers le Québec et dans la francophonie hors Québec.

*Recto Verso* est présentement en processus d'accréditation de sa distribution avec le Canadian Circulation Audit Board (CCAB).

*Recto Verso* bénéficie de fonds pour le développement de l'économie sociale du gouvernement du Québec. Nous reconnaissons l'aide financière accordée par le gouvernement du Canada pour nos coûts rédactionnels par l'entremise du Fonds du Canada pour les magazines. Le Centre St-Pierre, par le Secteur Promotion Communautaire, contribue au développement du magazine *Recto Verso*.

*Recto Verso* est membre de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ). Ses articles sont indexés dans le répertoire analytique de presse Repère. Dépôt Légal à Ottawa et à la Bibliothèque nationale du Québec.  
ISSN : 1484-6586 Envoi de publication, Enregistrement : no 1325639  
Parution : no 293, novembre 2001

# Sur les traces des OGM L'ÉTIQUETAGE OBLIGATOIRE

Greenpeace promet des visites achalantes aux épiciers. Les manifestants en faveur de l'étiquetage obligatoire des OGM cibleront en premier lieu les supermarchés Loblaws.

PAR DENISE PROULX

«**L**e gouvernement fédéral n'entend pas le langage de la raison, alors nous allons durcir le ton. On va visiter les distributeurs et les manufacturiers agroalimentaires, on continuera jusqu'à ce qu'ils comprennent», a annoncé Éric Darier, porte-parole de Greenpeace Québec.

Le 17 octobre dernier, la Chambre des Communes a rejeté en deuxième lecture, par 126 voix contre 91, le projet de Loi C-287 sur l'étiquetage obligatoire des aliments contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM). La majorité des députés du Bloc Québécois a voté en faveur, ainsi que 34 députés ministériels (libéraux), dont sept du Québec. Les membres du Conseil des ministres présents ont tous voté contre. Allan Rock, ministre de la Santé, qui avait appuyé le

projet de loi dans un premier temps, brillait par son absence.

Depuis deux ans, les sondages réalisés sur la question rapportent que 95% des Canadiens souhaitent un étiquetage obligatoire des OGM. Action Réseau Consommateur et la Fédération des ACEF du Québec interviendront devant le Comité consultatif canadien sur les biotechnologies (CCCB) et l'Office des normes générales du Canada, qui consultent les Canadiens sur la création d'une grille de normes : «Il n'existe aucun consensus entre l'industrie agroalimentaire, les scientifiques et les consommateurs. Les industriels visent une limite minimale de 5% de traces d'OGM pour imposer un étiquetage (la norme européenne est de 1%). Ce seuil est bien trop élevé et ne correspond pas aux attentes des

consommateurs», dénonce Joseph Caron, d'Action Réseau Consommateur.

Le rapport du CCCB, en août 2001, suggérait de commencer par un étiquetage volontaire, quitte à le rendre obligatoire ultérieurement. «Nous voulons nous assurer d'une homologation efficace. Le Comité veut encore vérifier des données scientifiques. Pour nous, c'est un aveu que leur système contient des faiblesses importantes», poursuit M. Caron.

La députée Suzanne Tremblay, du Bloc Québécois, croit qu'il ne faut pas partir en peur avec l'étiquetage obligatoire. «Il faut dédramatiser les OGM. Des raisins sans pépins, c'est pas si catastrophique que ça. Personne ne peut garantir des ali-

ments 100% sans OGM», a-t-elle commenté.

Le Bloc Québécois entend prendre au pied de la lettre la demande de quatre ministres fédéraux, dont Allan Rock, de confier au Comité permanent de la santé la tenue d'audiences pour inventorier les meilleurs moyens de répondre aux besoins d'information des consommateurs. «On pense qu'il faut aborder la question de la traçabilité. Elle existe déjà pour la production du lait, et des normes sont sur le point d'être reconnues pour la viande. C'est par là qu'on va faire avancer les choses. La cause n'est pas désespérée», a déclaré M<sup>me</sup> Tremblay. Le Comité consultatif canadien sur les biotechnologies divulguera son rapport en juin 2002. □

## Travail autonome

**D**evenir son propre patron? Mythes et réalités du nouveau travail autonome, du journaliste Jean-Sébastien Marsan, aux Éditions écosociété, lève le voile sur cette forme de travail, adulée par d'aucuns, honnie par les autres.

Témoignages, entrevues, statistiques et analyses du discours idéologique autour du travail autonome. L'auteur brosse un sombre por-

trait des travailleurs en «solo» sans sécurité sociale. À la merci des patrons, sans collègues de travail, ils sont la cible de donneurs de travail qui en demandent toujours plus pour offrir moins. «Quand la moitié des travailleurs autonomes gagne moins de 20 000 \$ par année, en bossant plus de 40 heures par semaine, il ne faut plus parler d'une occasion d'affaires, mais de lutte pour la survie.» Journaliste depuis 1994, Jean-Sébastien Marsan collabore régulièrement à *Recto Verso* et à d'autres publications.

Louise Harel

Ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole



## Agir autrement

par l'action sociale pour retrouver force et dignité tout en participant au développement de la collectivité québécoise.

Québec

PHOTO BENOÎT AQUIN POUR RECTO VERSO



## AQUIN PRIMÉ AU LUX

Notre photographe Benoît Aquin a remporté le grand prix de la catégorie *Reportage-actualité*, *Sommet des Amériques* dans le cadre du concours Luxquébec 2001.

L'image primée fait partie d'un grand reportage coordonné par *Recto Verso*, illustrant la contestation du Sommet des chefs d'État du continent à Québec en avril 2001. L'image paraîtra dans une prochaine édition de notre magazine. Benoît Aquin a aussi été finaliste avec une série de trois autres images du Sommet (dont celle ci-dessus, publiée dans notre numéro 290 de mai-juin 2001).

Organisé par les Éditions Info Presse en collaboration avec l'Association canadienne des photographes et illustrateurs en communication (CAPIC), le concours Luxquébec couronne depuis quatre ans les artistes et artisans de l'image du Québec. Le jury a considéré le Sommet de Québec comme le fait marquant de l'actualité québécoise en 2001 et en a fait une catégorie spéciale.

Le projet documentaire sur les mouvements d'opposition au Sommet des Amériques a été coréalisé par notre directeur de la photographie, Patrick Allyn.

## VEILLIR AUTREMENT

La population vieillit. Nous vivons plus longtemps, en meilleure santé. Il est d'autant plus important d'offrir aux aînés des lieux qui leur ressemblent. Les Centres communautaires pour aînés veulent suivre le mouvement, déclare Carole Deschamps, la porte-parole de l'Association québécoise des centres communautaires pour aînés (AQCCA).

Celle-ci a tenu, du 1<sup>er</sup> au 7 octobre, une semaine de sensibilisation pour combattre les préjugés envers les personnes âgées. Dans plus de 20 centres communautaires pour aînés, des activités se sont déroulées sous le thème «Prendre sa place au Québec». Les centres communautaires offrent des services, des activités, des lieux de rencontre aux aînés. «Je les compare toujours aux maisons de jeunes», explique Mme Deschamps. «Tout est concocté par, pour et avec les personnes âgées.» Ces organismes sans but lucratif ont vu le jour il y a 40 ans. Maintenant, il en existe plus de 60 à travers la province.

Du jeu de poches aux téléphones d'amitié en passant par les troupes de théâtre et les

clubs de lecture, l'AQCCA répertorie une centaine d'activités et de services. «Avec toute la nouvelle génération de retraités, je suis certaine que plusieurs se sont ajoutées, comme le golf, l'escalade», croit la représentante de l'Association.

## CUISINES EN FÊTE

Le premier Rassemblement des cuisines collectives du Québec a célébré son 10<sup>e</sup> anniversaire en octobre 2001. Les premières cuisines collectives sont nées à Montréal, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, en 1985. Six ans plus tard, l'expérience s'est étendue à travers la province. En 1998, on dénombrait 500 cuisines collectives partout au Québec.

Les cuisines collectives mettent en commun les savoirs culinaires de chacun, en plus de sortir certaines personnes de leur isolement, d'économiser sur les coûts reliés à la nourriture et de gagner du temps. Comptant en moyenne quatre à huit personnes, les cuisines collectives peuvent prendre plusieurs formes : mixtes, pour hommes seulement, multiculturelles, etc.

## DANS LES LUTTES ET LES COMBATS

### GUERRE ET CONFLITS

■ Le Centre d'écologie urbaine propose une Table ronde sur le conflit actuel, le jeudi 15 novembre 2001, de 19 h à 21 h. Renseignements : (514) 282-8378.

■ La Coalition d'urgence contre l'hystérie de guerre et le racisme regroupe une dizaine d'organisations et 200 membres individuels. La Fédération canadienne des étu-

dants-section Québec, la CLAC (Convergence des luttes anti-capitalistes), l'Alliance juive contre l'occupation de la Palestine, entre autres, participent à la coalition. Mise en place une dizaine de jours après les attentats du 11 septembre, la Coalition veut tenir une manifestation à Montréal, le dimanche, toutes les deux semaines. Renseignements : (514) 931-2377.

■ Chaque vendredi midi, une vigile se tient contre l'occupation de la Palestine devant le consulat de l'État d'Israël à Montréal. Renseignements : Alliance juive contre l'occupation (JAAO) (514) 284-6642.

■ Pour la deuxième année, l'Aide médicale pour la Palestine organise à Montréal «Rythmes de Palestine», pour faire découvrir la culture palestinienne aux Montréalais. Concerts, projections de films, musique, peinture, du 2 novembre au 2 décembre 2001. Renseignements : (514) 843-7875.

### VOYEZ

■ *Kandahar* — L'UNESCO vient de décerner la médaille d'or Fellini au cinéaste iranien Mahsen Makhmalbaf pour son engagement auprès des femmes afghanes. *Kandahar*, son dernier long-métrage, raconte l'expédition d'une journaliste afghane exilée au Canada. Sa sœur vit dans l'Afghanistan des talibans. Elle lui écrit une lettre désespérée. L'héroïne rentre donc au pays natal pour la retrouver. Un voyage au cœur de l'histoire des femmes, dans ce territoire islamiste.

## Réduction des déchets

Le Réseau des ressourceries du Québec menait campagne en faveur du recyclage et de la réutilisation ou du compostage des déchets, du 15 au 21 octobre, pendant la Semaine québécoise de réduction des déchets. Plus de 200 municipalités ont participé à l'événement qui se déroulait pour la première fois en sol québécois. Le Réseau des ressourceries regroupe 30 membres dans 15 des 17 régions administratives du Québec. Ces entreprises d'économie sociale réutilisent et récupèrent les textiles, les résidus domestiques dangereux et les déchets industriels. Le Réseau des ressourceries : [www.reseau.ressourceries.org/](http://www.reseau.ressourceries.org/)

## Sol... idarité INTERNATIONALE

Marc Favreau, alias Sol, parle avec éloquence de solidarité internationale.

«**Q**uand je mange du chocolat, des cacahouètes ou que je bois du café, ça a des répercussions sur quelqu'un, quelque part dans le monde. Je dépends des autres et les autres dépendent de moi. On l'oublie souvent, on balaye ça du revers de la main.»

Marc Favreau était le porteparole de la cinquième édition des Journées québécoises de la solidarité internationale. Cet événement est organisé annuel-



PHOTO ALAIN CHAGNON

lement par l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) et s'est déroulé du 18 au 28 octobre. L'AQOCI, qui représente plus de 50 ONG québécoises, voulait cette année dresser une table pour une consommation socialement acceptable de l'eau et des aliments par le commerce équitable.

Face à l'économie de marché, les consommateurs se sentent impuissants. «C'est ce que

j'appelle le syndrome du sapin! Les gens baissent les bras! Moi j'aime mieux avoir les bras en l'air», mimait Marc Favreau. Pour le comédien, il faut se renseigner, discuter et surtout poser les petits gestes qui, mis bout à bout, ont de l'impact.

Prendre le temps de faire un détour, pour acheter un produit équitable, demander au gérant de son épicerie pourquoi ses tablettes ne présentent pas de café équitable, pourquoi la mention *avec* ou *sans OGM* ne figure pas sur les produits, tout cela est primordial. Toutes ces gouttes d'eau finiront par créer un ruisseau, une rivière. «La plus belle image de l'espoir, c'est l'arc-en-ciel. Si on regarde de près, il se compose de milliers de gouttes d'eau.»

Renseignements sur la consommation socialement acceptable : [www.aqoci.ca](http://www.aqoci.ca) □

— A.-M. T.

### Le patrimoine documentaire communautaire une richesse inestimable



Depuis presque vingt ans, le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF) se consacre à la **démocratisation des connaissances, à la reconnaissance du droit à l'information et à la valorisation du patrimoine documentaire communautaire québécois**. Le CDEACF est d'abord un lieu pour consulter et emprunter des documents d'information et de référence. Il offre toute la gamme de services documentaires

- Accueil et référence
- Prêt sur place et à distance
- Bulletins d'informations thématiques
- Accès à l'équipement télématique et multimédia



Sa collection spécialisée comprend de nombreuses publications en français produites notamment par des organismes communautaires dont la mission est axée sur la transformation et sur le développement social. **Cette collection documentaire est une richesse inestimable car elle représente la mémoire du monde communautaire**

Seule trace de l'histoire et de l'expertise des groupes, ces documents sont de outils précieux qu'il nous faut conserver et diffuser pour la prospérité de notre communauté. Or, ce patrimoine documentaire communautaire est menacé par une foule de facteurs: la grande mobilité des intervenantEs, la précarité et les aléas de l'existence des groupes, l'absence de dépôt légal, une diffusion généralement limitée, sans parler du phénomène de migration de l'imprimé vers le numérique.

Dans ce contexte, la longévité de publication **Recto/Verso** est un exploit que le CDEACF tient à souligner. À titre de témoin et d'acteur du mouvement communautaire, cette revue a contribué au développement du patrimoine documentaire québécois d'une façon singulière. Depuis 1951, elle a su rendre compte des réalités socio-politiques, économiques et culturelles du Québec et a aussi participé à sa transformation. Elle a enquêté, réfléchi, pris position et sensibilisé la population sur un nombre impressionnant de dossiers témoignant ainsi des réalités changeantes de la société québécoise. Ce travail a donné naissance à une production documentaire qui a accompagné et soutenu les activités des groupes au fil du temps et reflète aujourd'hui le dynamisme de la vie associative et démocratique du mouvement communautaire québécois.

Félicitation pour son cinquantième et longue vie à **Recto/Verso!**

CDEACF • 110, Ste-Thérèse, bureau 101, Montréal - Tél (514) 876-1180 • Téléc. (514) 876-1325  
<http://www.cdeacf.ca/> Ouvert mercredi et vendredi de 10h à 17h, mardi et jeudi de 10h à 21h

MON TRAVAIL EN VAUT-IL LA PEINE ?

je réponds au... [www.montravail.ca](http://www.montravail.ca)



Congrès du travail du Canada  
Canadian Labour Congress





PHOTO BENOIT AQUIN POUR RECTO VERSO

## PROMESSE D'ÉLECTIONS

«Je suis contre toute forme de violence», prétendait Pierre Bourque en conférence de presse, le 4 septembre 2001, en parlant des squatters. «Il n'est pas question d'envoyer les policiers avec leurs boucliers au centre Préfontaine», assurait-il. Un mois plus tard, le 3 octobre, le SPCUM a vidé les lieux et procédé à l'arrestation de sept personnes.

## ASSASSINAT POLITIQUE AU MEXIQUE

PAR DENISE PROULX

Pendant que les regards sont tournés vers l'Afghanistan, les défenseurs des droits humains et les opposants au Plan Puebla Panama sont plus menacés au Mexique. Le 19 octobre, l'avocate Digna Ochoa y Placido a été tuée d'une balle à la tête à son bureau de Mexico. Une lettre trouvée sur place menace d'autres membres de

l'organisation Miguel Agustín Pro Juárez avec lesquels elle travaillait : «Vous, membres du PRO, enfants de chienne (sic), si vous continuez votre travail, vous serez les prochains. Maintenant, vous êtes avertis!»

Agée de 37 ans, Digna Ochoa était l'avocate de prisonniers politiques, de militants indigènes et paysans. Elle entretenait des relations étroites avec l'Armée zapatiste de libération nationale du Chiapas. Elle avait accepté récemment de défendre Rodolfo Montiel et Teodoro Cabrera qui, par leurs luttes, avaient fait cesser les coupes à blanc dans les forêts du Guerrero par la compagnie Boise Cascade.

En 1999, Digna Ochoa avait fui aux États-Unis après avoir été enlevée, torturée et laissée pour morte dans sa maison de Mexico. Pendant son séjour aux États-Unis, elle avait été honorée par l'ex-président Bill Clinton pour ses actions en faveur des droits humains. Se croyant en sécurité à la suite de l'élection du président Vicente Fox, elle était rentrée à Mexico en septembre 2000.

### LE CHIAPAS CONTRE LE PPP

Au Chiapas, il ne se passe pas une journée sans manifestations. Un deuxième Forum international aura lieu les 22, 23

et 24 novembre à Quezaltenango, au Guatemala, pour adopter les grandes lignes d'un «Plan mésoaméricain d'intégration, élaboré par les peuples pour les peuples, dans une perspective de développement durable», en opposition au Plan Puebla Panama (Voir : *Recto Verso*, sept.-oct. 2001).

Le meurtre de l'avocate Digna Ochoa y Placido fait craindre le pire aux défenseurs des droits humains dans cette lutte contre le Plan Puebla Panama. Ils ont appelé massivement la communauté internationale à réclamer du président Vicente Fox que cette affaire ne reste pas irrésolue. □

**SPCUM**

Une expertise professionnelle dédiée à l'avancement de la collectivité

SYNDICAT DE PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Conseil québécois du **LOISIR**

**LE LOISIR**  
d'agir ensemble

avec **RECTO VERSO**

Bonne fête!

## VICTOIRE POUR L'AUTONOMIE

La Clinique juridique communautaire de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne, menacée depuis juin 2001 de fermer ses portes à cause d'un conflit avec la Commission des services juridiques, s'est entendue avec le ministre de la Justice Paul Bégin. La clinique pourra donc continuer de travailler différemment du réseau des services d'aide juridique, de façon autonome.

Depuis 1974, la clinique fonctionne d'une façon qui lui est propre : les utilisateurs et les

employés, conjointement, décident de l'offre de services offerts et des façons de gérer. Aujourd'hui, Pointe-Saint-Charles-Petite-Bourgogne est la seule clinique au Québec à fonctionner encore sur un mode de participation citoyenne.

«Il ne faudrait pas que ce soit seulement un accord de principe avec M. Bégin» prévient Lise Ferland, coordonnatrice de l'organisme. «S'il part, on risque de se retrouver encore dans la même situation.» — A.-M. T. □

## Union paysanne

L'Union paysanne du Québec tiendra son assemblée générale de fondation du 29 novembre au 2 décembre 2001, à Saint-

Germain-de-Kamouraska. L'organisation recevra des conférenciers de France, de Suisse et Via Campesina. Inscription et hébergement : (418) 492-7692 ou visiter le site Internet : [www.unionpaysanne.com](http://www.unionpaysanne.com)


**L'AUTONOMIE  
DES ÉQUIPES  
D'INTERVENTION  
COMMUNAUTAIRE**

**Modèles et pratiques**

*Sous la direction de DANIEL BOISVERT*

**Des outils importants  
pour le développement  
de l'autonomie  
des équipes d'intervention**

2000, 312 pages, ISBN 2-7605-1112-X **35 \$**

 Presses de l'Université du Québec  
Tél. : (418) 657-4399 • Téléc. : (418) 657-2096  
Achats en ligne : [www.puq.quebec.ca](http://www.puq.quebec.ca)

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

# LE DEVOIR

*Un témoin  
incontournable*



C'est bien pensé,  
**bien écrit.**  
C'est différent...

**Le journal indépendant**

# L'ÉCONOMIE SOCIALE

## CAHIER D'INFORMATION

### EN MOUVEMENT

produit par:



CHANTIER  
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE



## DES ENTREPRISES À VISAGES HUMAINS

Photo Michel Pinaut



Les entreprises d'économie sociale gèrent des activités économiques oui, mais d'abord la poursuite d'une mission sociale. Derrière les gestionnaires, les produits et les services, il y a les gens. Des travailleurs et travailleuses issus-es d'un peu partout, avec des expériences de vie variées, aux prises avec des réalités différentes et un objectif commun : le bien être de la communauté.

La culture, les loisirs, la périnatalité, les services de traiteurs, la mode... autant de domaines dans lesquels œuvrent les artisans de l'économie sociale. Ensemble, ses travailleurs et ses gestionnaires, ses bénévoles (conseil d'administration, comités de développement, etc.) sont guidés par un des principes fondateurs de l'économie sociale : dans le respect, la valorisation et la reconnaissance du travail de chacun-e, offrir des services et des produits appropriés, parfois personnalisés et toujours humanisés.

## PETITS PÂTÉS SAUCE FIERTÉ

Dans les cuisines du Centre haïtien N'a rivé, qui signifie en créole ensemble nous y arriverons, le travail conjugue l'implication au sentiment de création. « Les petits pâtés boucans, c'est un peu comme juguler la pauvreté pour faire partie de la société » affirme d'un trait la directrice Minette Piou. Concrétisé en 1997 à l'initiative de femmes qui fréquentaient le centre via les cours de cuisine, ce projet est synonyme d'une prise en charge : celle de femmes qui ont relevé le défi de faire plus afin d'atteindre un degré d'indépendance plus important.



Photo Eric Mailloux

Jacqueline Delorme est entrée aux Petits pâtés par la grande porte il y a presque cinq ans. « Minette est venue me voir pour m'offrir d'être responsable de l'atelier. C'était la première fois qu'on m'offrirait d'être en charge de quelque chose! Bien sûr, j'ai été responsable de mes enfants et de ma maison, mais d'un atelier et avec le public! C'était une preuve de confiance en moi et il n'y a qu'un mot pour décrire ça : de la fierté » raconte-t-elle en précisant qu'elle n'a jamais regretté de s'être embarquée avec autant d'empressement.

Au quotidien, ce sont onze femmes qui se rencontrent et qui apprennent à s'investir, à s'impliquer et à s'harmoniser dans une démarche hautement démocratique. Un processus particulier, qui demande

souplesse et ajustement. Difficile la démocratie? « Ce n'est pas simple (rires), ça demande beaucoup de travail, mais c'est un atout important » confie Minette Piou, convaincue que l'effort en vaut la peine puisqu'il conduit à une gestion participative qui devient une force motivatrice.



Photo Eric Mailloux

Pour la directrice du Centre N'a rivé, Les petits pâtés boucan se traduisent bien sûr par un investissement de temps, mais surtout par des personnes qui sont partie intégrante d'un projet qui leur appartient. En clair, emploi ne rime pas seulement avec travail, mais aussi avec implication sociale. Il s'agit d'un véritable collectif impliqué, avec une couleur et une approche qui lui sont propres.

Quant aux retombées concrètes, Minette les traduit simplement : « au départ, les personnes étaient plutôt fragiles, maintenant elles sont fières. Leur estime de soi a grimpé, elles sont plus présentes dans leur vie familiale et ont développé une position pour gérer leur vie. Elles sont maintenant des personnes à part entière pour exercer leur citoyenneté. » Pour ce qui est de la directrice, elle en tire aussi une satisfaction : celle de voir ces personnes auparavant délaissées par le milieu faire leur marque et leur place dans la société.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce  
partenaire des entreprises  
d'économie sociale

Industrie  
et Commerce

Québec



www.mic.gouv.qc.ca

Centres de ressources périnatales

## AU COMMENCEMENT... DE LA VIE



**Fonder une famille**, quoi de plus naturel, simple et usuel. Et pourtant ! Le petit être fraîchement arrivé aura tôt fait de chambouler l'équilibre établi pour installer une dynamique nouvelle qui demande beaucoup d'adaptation.

Isabelle Gouin a fait la connaissance de *Naissance Renaissance Estrie* avec l'arrivée de ses jumelles. « Quand j'ai téléphoné, on m'a envoyé une aide et une stagiaire. Une s'occupait des bébés et l'autre de ma plus grande tout en aidant à la vaisselle ou au ménage. Pendant ce temps, j'ai pu me reposer un peu... » Depuis, Isabelle a donné naissance à un petit garçon et elle n'a pas hésité à faire de nouveau appel « à ces mamans pleines de trucs et de conseils avec qui on peut placoter et se libérer... quand les nuits sont courtes ». *Naissance Renaissance* représente pour elle un service complémentaire aux ressources des CLSC. Des services qui s'adaptent plus facilement aux besoins des familles, où l'approche communautaire et l'expérience collective priment.

« Les bébés, c'est là que tout commence, que tout se dessine et pour moi aider la famille c'est la plus belle mission » lance Lucie Thibodeau, mère de quatre enfants, une formation en psychologie et directrice du Réseau des Centres de ressources périnatales. Selon elle, la société s'égare d'une certaine manière en perdant de vue l'importance de l'Humain, ce concept de base qui tend à s'amenuiser.

Pour Lucie Thibodeau, l'économie sociale est une opportunité de rendre service à la communauté, tout en développant de l'emploi pour des personnes dont la compétence n'est pas nécessairement accompagnée d'un diplôme. « Il y a beaucoup de potentiel qui dort. Le bénévolat et les expériences de vie mènent au développement de compétences très intéressantes. »

Quant aux travailleuses, la latitude qui leur est offerte ouvre toutes grandes les portes à de nombreuses avenues. « Les impacts sont immenses. Comme individu, si tu veux t'impliquer dans ton environnement et qu'il n'y a qu'un chemin, ça réduit beaucoup les possibilités. En économie sociale, l'emploi s'adapte au travailleur » enchaine Lucie Thibodeau. Pour les femmes, il devient ainsi plus facile de combiner travail et famille, de concilier les horaires à temps partiel ou même d'aller chercher un simple revenu d'appoint.

Lucie Thibodeau irradie la passion. Depuis un peu plus d'un an, son travail au Réseau des Centres de ressources périnatales lui apparaît comme une révélation. « C'est la job la plus stimulante que j'ai eue et où il faut énormément de polyvalence pour faire face aux nouveaux défis, aux difficultés, aux tabous qu'il faut détruire. Mais moi, j'aime ça défricher, être la première à faire quelque chose, à tasser les murs. »

## SECRETS DE CHEF

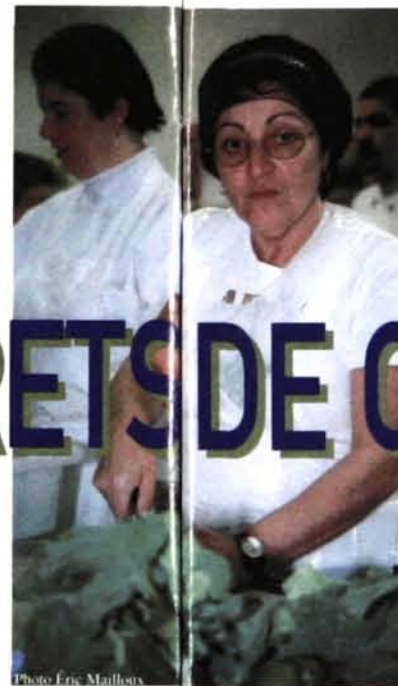


Photo Eric Mailoux

**L'esprit familial**, l'amélioration du tissu social, le sentiment de vivre avec autonomie et mieux s'intégrer à la société, voilà comment Michel Lecavalier dépeint les visages de l'économie sociale : une forme d'économie qui dépasse les profits pour répondre aux besoins des gens.

Michel Lecavalier coordonne les activités de *Part du chef* depuis à peine deux mois et demi, cette entreprise d'insertion du secteur de la production alimentaire qui a pour mission principale, l'intégration du marché du travail pour des adultes ayant un problème de santé mentale. Dans ses bagages, il cumule entre autres 15 ans d'expérience du milieu communautaire et une douzaine d'années dans le privé en génie civil. Son arrivée dans le giron de l'économie sociale, il l'explique par le défi « que c'est pas seulement une question de business, il y a quelque chose en lien avec toute la collectivité. »

Sa vision de l'économie sociale est synonyme d'intégration et pour les travailleurs, cette différence est centrale. « C'est un peu comme

si tous les gens se battaient pour que chacun ait sa place alors que dans le privé, c'est le plus fort qui gagne. » Les valeurs du mouvement y sont pour quelque chose, puisqu'au bout du compte c'est un sentiment de travailler pour une mission et non seulement pour un objectif personnel. La question du respect plutôt que celui du pouvoir rend aussi les choses plus faciles. « Il y a bien sûr des titres, mais tout le monde est sur un même pied d'égalité » précise-t-il.

Même si son travail est relativement récent au sein de *Part du chef*, Michel Lecavalier ressent déjà certaines retombées : « Je me lève le matin et je n'ai pas de difficultés à venir travailler (rires)! » La routine, connaît pas. Les méthodes d'intervention et les façons de faire et d'encadrer sont des éléments qui doivent sans cesse être renouvelées.

Pour Michel Lecavalier, l'économie sociale est une des voies de l'avenir « pour affaiblir les ravages de la pauvreté. » Des milieux de travail comme *Part du chef*, où l'objectif dépasse la simple notion de « travail occupationnel », sont appelés à se multiplier.



Photo Eric Mailoux

Espaces et cultures émergents

## MUSIQUE AU SOLEIL

« L'économie sociale, c'est l'occasion de redonner son sens à l'économie en étant au service de la population » affirme Annie Vidal d'Espaces émergents. Pour elle, l'économie sociale représente près de 20 ans de sa vie. En 1984, elle a débuté au *Chic Resto Pop*, en 1993 elle est passée au culturel avec *Faites de la musique* et elle coordonne depuis 18 mois le projet *Espaces émergents pour les jeunes créateurs*.

Son expérience, elle la traduit comme un apprentissage qui lui permet de demeurer cohérente avec ce qu'elle est. Mais il y a plus. Son parcours à travers les hauts et les bas de l'économie sociale lui a apporté une nouvelle philosophie. « Pour moi, ça m'a appris à arrêter de revendiquer le bonheur et à me relever les manches pour le construire moi-même. »

Par le projet *Espaces émergents*, Annie travaille à favoriser l'expression des jeunes artistes qui autrement resteraient dans l'ombre. « On nous



Photo Michel Pinault

demande de gérer tout ce que le public et le parapublic ne veulent pas gérer, avec une obligation de résultats en fonction de ce qui se fait dans l'industrie traditionnelle ou privée » explique-t-elle. Concrètement, *Espaces émergents* ce sont des

services aux créateurs, la disponibilité de studios de répétition et de création, des services de coaching pour artistes et surtout la possibilité de s'identifier à un courant en marge de ce qui se fait à la radio ou à la télévision officielle. À moyen terme, *Espaces émergents* travaille à la mise en place d'un fond pour soutenir des projets laissés en plan par les réseaux de subventions traditionnels.

André Nault du groupe *Kieko* est bien placé pour parler des impacts d'Espaces émergents. « C'est vraiment super. On a posé notre candidature, ils ont aimé notre matériel, notre idée et ils ont fait en sorte que tout se réalise. » Pour la formation outaouaise de musique alterno-progressive, la grande différence est la possibilité d'aller jusqu'au bout d'eux-mêmes sans se préoccuper d'une tendance générale. « La compréhension que j'en ai est que ce n'est pas mainstream. C'est la marge qui s'exprime et ce qui était tri-pant c'est qu'on a pu s'exprimer et explorer tout

Annie Vidal, porte-parole d'Espaces émergents et le groupe *Pervers* polymorphe.



Photo Gunther Gampfer

ce qu'on voulait! » poursuit André Nault rappelant malgré lui la devise d'Espaces émergents « lorsque la marge nourrit la norme et la trans-forme... »

« Ce n'est pas un niveau de réussite que l'on veut atteindre, mais un pouvoir de dire le mieux possible le message que l'on porte, » clame Annie Vidal. Dès lors, l'important n'est plus d'avoir accès aux hautes sphères du spectacle, mais bien d'obtenir une reconnaissance et une tribune pour faire déboucher un nouveau courant culturel auquel les jeunes pourront s'identifier.

## Créations Diego

# DE FIL EN AIGUILLE

**Trois-Rivières** a longtemps porté la lourde réputation de capitale du chômage. La crise manufacturière de 1990 a amené de nombreuses entreprises à fermer leurs portes ou à quitter le pays pour s'établir là où la main-d'œuvre est moins coûteuse. « L'impact a été terrible » raconte Cécilia Protz coordonnatrice de *Créations Diego*, une coopérative de travail qui produit des vêtements pour enfants. « Des masses de gens sortaient des entreprises, sans avoir vraiment de formation adaptée puisqu'ils avaient fait la même chose toute leur vie. »

Née du besoin de recycler la main-d'œuvre laissée en plan par les grandes manufactures, *Créations Diego* a pris le relais en devenant une alternative collective pour ces travailleuses de la mode, dans un contexte où l'économie liée au vêtement avait fait peau neuve. « C'est ça au fond la première mission de l'économie sociale : être une forme d'espoir pour amener les gens à s'impliquer et développer la confiance dans leur milieu », avance Cécilia Protz en ajoutant qu'il se développe trop

facilement un sentiment d'impuissance devant l'adversité.

Dans ce secteur de l'économie, rien n'est acquis. Encore tout récemment, la multinationale *Fruit of the loom*, qui jusque là avait résisté au mouvement, a décidé de s'établir en Amérique Centrale. Ce nouveau départ fait dire à Cécilia Protz qu'il faudra plus que jamais miser sur la dynamique collective. « Dans mon pays d'origine, le Chili, la prise en charge par des groupes de personnes est bien installée, mais ici en Amérique du Nord, la solidarité est un concept qu'il faut continuer à promouvoir parce qu'il n'est pas nécessairement inné. » Une réalité qui pourrait changer selon elle, avec la croissance des entreprises d'économie sociale, des entreprises qu'on crée pour redonner du sens au travail et de la solidarité dans nos milieux.



*Déterminée malgré les embûches, l'équipe de Créations Diego persiste... et signe, chaque saison, de nouvelles collections qui sont de plus en plus demandées, ici et ailleurs sur le continent.*

Ce cahier d'information de quatre pages traitant du développement de l'économie sociale au Québec est édité conjointement sous l'entière et seule responsabilité des trois organisations suivantes:



**Le Chantier de l'économie sociale** est une organisation autonome et permanente visant la promotion et le développement de l'économie sociale. Le Chantier est une corporation à but non lucratif regroupant les grands mouvements sociaux, les acteurs du développement local et les promoteurs d'entreprises d'économie sociale.



**Le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)** est un fonds de capital de risque à but non lucratif qui a pour mission de rendre accessible un financement adapté à la réalité des entreprises d'économie sociale. Il vise à soutenir l'essor des entreprises collectives par l'injection de capital de commerce servant de levier financier pour la réalisation de leurs projets.



**Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC)**, organisme à but non lucratif, vise à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies de développement et de formation à l'intention de la main-d'œuvre et des entreprises et organismes du secteur, en favorisant et en consolidant la concertation et le partenariat. Le CSMO-ÉSAC est financé par Emploi-Québec.

Les bureaux de ces trois organisations sont situés à Montréal. On peut les contacter aux numéros de téléphone suivants:

Chantier: (514) 899-9916  
CSMO-ÉSAC: (514) 259-7714  
RISQ: (514) 281-2355

Ligne sans frais commune pour les trois organismes: 1-888-251-3255

Production de ce cahier: Lise Boisvert, Carine Guidicelli, Lise Millette, Jean Robitaille et Élise Tessier.

Graphisme: Composition Fleur de Lysée.

Ce cahier d'information est publié six fois par année et inséré à 100 000 exemplaires dans chaque édition du magazine *Recht Verso*. Les coûts d'achat de cet espace sont assumés par ces trois organisations et leurs commanditaires.

**FONDACTION CSN**  
POUR LA COOPÉRATION ET L'EMPLOI

*La Caisse d'économie Desjardins des Travailleuses et Travailleurs (Québec)*

# Le Chantier de l'économie sociale prend maison

Elle s'enracine au Québec depuis plus de 100 ans. Partout, elle mobilise des femmes et des hommes qui œuvrent pour un développement solidaire et une économie plurielle. Depuis cinq ans, le Chantier de l'économie sociale est devenu cet espace national de concertation, de promotion et de développement. L'économie sociale du Québec a aujourd'hui sa maison, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve de Montréal.

Le Chantier de l'économie sociale est très fier de s'établir dans ce quartier populaire où l'entrepreneuriat collectif foisonne depuis de nombreuses années. « Le Mouvement Desjardins nous a offert des conditions très avantageuses qui nous ont permis de devenir propriétaire de l'ancien centre de services de la caisse populaire Maisonneuve-Viauville et de recycler cet élément de notre patrimoine communautaire en *Maison de l'économie sociale du Québec* », apprécie M<sup>me</sup> Nancy Neamtan, présidente et directrice générale du Chantier de l'économie sociale.

« La contribution du Mouvement Desjardins à la réalisation de notre *Maison* rappelle son rôle précurseur dans le développement de l'économie sociale au Québec », souligne M<sup>me</sup> Neamtan. Déjà en 1911, Alphonse Desjardins annonçait son rêve : « La caisse n'est qu'un prélude, bien d'autres organismes suivront englobant tous les besoins matériels susceptibles d'être mieux satisfaits par l'association coopérative. »

M. Alban D'Amours, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, confirme ces ambitions : « Bien logé, installé au cœur d'un quartier dynamique de Montréal, le Chantier de l'économie sociale peut désormais poursuivre sa mission avec toute l'énergie dont on le sait capable et contribuer ainsi à faire du Québec un lieu d'innovation sociale, un lieu de solidarité, un lieu où l'intervention à l'échelle humaine sait côtoyer les grandes manœuvres collectives. »

Rappelons aussi l'engagement financier du gouvernement du Québec qui permettra d'effectuer les travaux de rénovations nécessaires pour augmenter la superficie de l'édifice. On pourra ainsi y loger d'autres partenaires comme le Réseau d'investissement social du Québec.



L'inauguration officielle de la *Maison de l'économie sociale du Québec* a été célébrée le 1<sup>er</sup> octobre dernier en présence de M. Alban D'Amours, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, et de M<sup>me</sup> Pauline Marois, vice-première ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, qui entourent ici M<sup>me</sup> Nancy Neamtan, présidente et directrice générale du Chantier de l'économie sociale.

De nombreux partenaires de l'économie sociale se sont rassemblés pour l'événement. En plus du Chantier, la nouvelle *Maison de l'économie sociale du Québec* abrite :

- le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire
- le Réseau des Ressourceries du Québec
- le Réseau québécois des groupes écologistes
- le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets
- Action RE-buts.



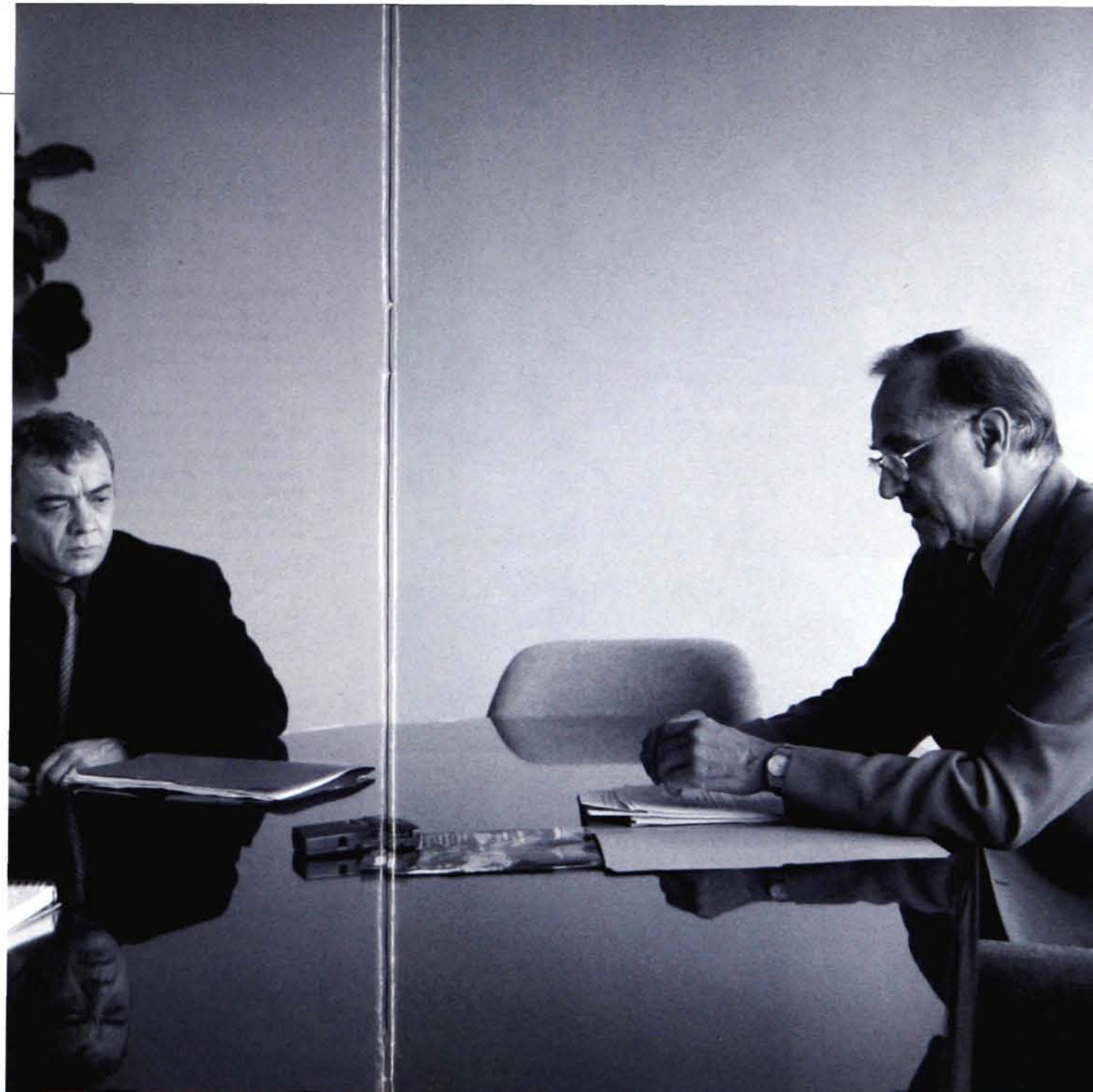
PHOTOS GUNTHER GAMPER

Stratégie de lutte contre la pauvreté : le ministre de la Solidarité sociale mise tout sur l'emploi, mais se dit ouvert à toutes les suggestions.

PROPOS RECUEILLIS PAR RICHARD AMIOT ET JEAN-SÉBASTIEN MARSAN  
TEXTE JEAN-SÉBASTIEN MARSAN | PHOTOS BENOÎT AQUIN

**JEAN ROCHON**

# CARTES SUR TABLE



**L**e 15 juin 2001, Québec dévoilait ses « Orientations et perspectives d'actions en matière de lutte contre la pauvreté », prélude d'une stratégie nationale prévue pour 2002.

Le processus de consultation sur le document de 35 pages intitulé *Ne laisser personne de côté!* s'amorce cet automne sous l'égide de la ministre déléguée à la lutte à la pauvreté et à l'exclusion, Mme Nicole Léger, et d'un comité d'une dizaine de députés ministériels. (*Ne laisser personne de côté!* est disponible sur le site Internet gouvernemental : [www.mess.gouv.qc.ca/francais/ministere/strategie.htm](http://www.mess.gouv.qc.ca/francais/ministere/strategie.htm))

Le maître d'œuvre de cette stratégie, dont le gouvernement du Parti québécois entend faire une priorité, est cependant Jean Rochon, ministre d'État au Travail, à l'Emploi et à la Solidarité sociale. *Recto Verso* l'a rencontré, le 21 septembre dernier.

**Pierre Laberge, l'attaché de presse du ministre Jean Rochon, écoute son patron répondre aux questions des journalistes de Recto Verso, le 21 septembre dernier, à ses bureaux de Montréal.**

PHOTO BENOÎT AQUIN POUR RECTO VERSO



**22 octobre 2001. Pauline Marois, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, accompagnée de son attaché politique Richard Brunelle, (consultait) des représentants du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, au sujet de son budget de crise, qu'elle allait rendre public dix jours plus tard...**

**P**rudent, Jean Rochon refuse de tirer des conclusions hâtives, se réserve pour les discussions à venir. Il se prononce cependant sur un barème (sans plancher!) à l'aide sociale, n'écarte pas l'allocation universelle, mise encore et encore sur la création d'emplois... Quelle sécurité sociale pour les Québécois et les Québécoises?

Tandis que se préparent des rencontres régionales sur la stratégie de lutte contre la pauvreté, coordonnées par les Conseils régionaux de développement (CRD), Jean Rochon, qui reçoit *Recto Verso* dans son bureau de Montréal, lance d'emblée qu'il n'écartera aucune suggestion. «Les questions sont sur la table, on ne veut en éviter aucune», dit-il.

«Présentement, est-ce que notre couverture des besoins essentiels peut être améliorée, et comment?», réfléchit tout haut Jean Rochon. Qui dit besoins essentiels dit aide sociale, un programme sous la responsabilité du nouveau ministre (entré en fonction le 8 mars dernier). Jean Rochon ne s'avance pas sur la réclamation, maintes fois

exprimée, d'un barème plancher à l'aide sociale, ce montant en deçà duquel l'État ne pourrait amputer le chèque d'un prestataire.

La prestation de base débute à 501 \$ pour une personne seule apte au travail. Le bénéficiaire partage son logement (pénalité de 50 \$), s'il refuse un emploi (100 \$ par refus), etc.

La position de Jean Rochon n'a pas bougé depuis le printemps 2001, quand l'opposition libérale à l'Assemblée nationale a promis d'instaurer un tel barème et a encouragé le gouvernement dans cette voie. «Ce que j'ai toujours essayé de dire, et je pense que nos interlocuteurs le reconnaissent, c'est que soustraire [du chèque d'aide sociale] comme on le fait actuellement, on est en train d'arrêter ça complètement», assure Jean Rochon. «Il n'en reste plus beaucoup, des raisons de soustraire. Par exemple, la fameuse diminution pour le partage de logement, il y en a la moitié d'enlevée et on s'est engagé à enlever l'autre moitié d'ici la fin du mandat.» Quant au redou-

table «test du logement» (si le loyer est trop bas, la prestation est réduite en conséquence!), «c'est dans le collimateur», ajoute le ministre.

### L'emploi, une fin

La pénalité pour refus d'accepter un emploi pend comme une épée de Damoclès au-dessus de la tête des prestataires. «Cette pénalité-là, je la vois d'une façon un peu différente», explique Jean Rochon. Le ministre souhaite la maintenir pour des raisons à la fois idéologiques et stratégiques: tout doit converger vers l'emploi.

«La meilleure façon de favoriser l'intégration sociale de quelqu'un, c'est l'emploi», croit Jean Rochon. «Qui peut être de différentes natures: économie marchande, économie sociale, action communautaire. Si on privilégie l'emploi, tout ce qui va amener quelqu'un vers l'emploi sera privilégié. Et quelqu'un qui refuse systématiquement de faire l'effort d'être capable de prendre un emploi, c'est comme quelqu'un qui a un travail et qui décide de ne pas se présenter à l'ouvrage», tranche le ministre.

Pourtant, le tout-à-l'emploi a montré ses limites. C'est d'ailleurs une critique récur-



rente à l'égard de la stratégie de lutte contre la pauvreté du gouvernement. À quoi sert de créer des emplois à tout prix si l'on ne se soucie pas de leur qualité, de leur impact social, environnemental, etc.? Le salaire minimum (présentement de 7 \$), une excellente garantie de pauvreté, même avec un emploi à temps plein, n'a été augmenté que de dix cents cette année. La récession qui pointe à l'horizon fera bondir le taux de chômage et tout sera à refaire.

«Quelle est l'alternative à l'emploi?», répond du tac au tac Jean Rochon. «Si, par votre question, vous suggérez que l'emploi n'est pas le fer de lance, qu'il y a autre chose, on est bien prêt à en discuter, mais il faudrait qu'on dise c'est quoi, cette autre chose.»

Certains pays européens (Grande-Bretagne, Pays-Bas) ont préféré augmenter les transferts aux familles pauvres et exclues du marché de l'emploi plutôt que de tout miser sur la création d'emplois. Pourquoi pas le Québec?

«La couverture de base de l'aide sociale, qui correspond aux besoins essentiels, il faut être capable de l'assumer collectivement», rétorque Jean Rochon. «Tout le monde y contribue par ses taxes et ses impôts. Il faut que l'économie roule et pour ça il faut qu'il y ait assez de monde qui travaille parce que c'est ce qui fait marcher l'économie. Idéalement donc, on monte ça [la couverture des besoins essentiels] à un bon niveau, mais il ne faut pas que ça devienne désincitatif au travail.»

### L'allocation universelle sous examen

Dans un vocabulaire différent, le ministre de la Solidarité sociale ramène ainsi l'antique distinction entre les «bons» pauvres (inaptes au travail, victimes méritantes que la société doit soutenir) et les «mauvais» pauvres (paresseux qui refusent de travailler). Ces personnes ont pourtant les mêmes besoins de base.

«Actuellement, travailler au salaire minimum est plus intéressant que l'aide sociale, souligne le ministre. En présumant qu'on augmente l'aide sociale à un montant qui soit confortable pour les gens, l'emploi, bien sûr, doit améliorer encore plus la qualité de vie. Autrement, plus personne ne voudra travailler et si plus personne ne travaille, il n'y aura plus d'impôts, de taxes, de programmes sociaux, plus rien», laisse-t-il tomber.

«Notre société fonctionne quand chacun joue un rôle dans la société», insiste

Jean Rochon. «Pour moi, l'emploi, ça veut dire ça, ce n'est pas seulement une question économique. Un emploi donne un statut dans une collectivité. On reconnaît que, pour des gens, ce n'est pas possible, à cause de divers problèmes personnels ou à cause d'une récession, lorsqu'il n'y a pas assez d'emplois pour tout le monde. Ceux qui voudraient bien [un emploi] et qui n'en trouvent pas, on leur assure un filet de sécurité de base et personne ne tombera en bas de ce seuil-là.»

À cet égard, les partisans de l'allocation universelle (ou revenu de citoyenneté) accordée à tous, peu importe la condition sociale, seront heureux d'apprendre que Québec intensifie les études à ce sujet. «Des études qui se font de façon intersectorielle avec les différents ministères à vocation sociale ou économique», nous apprend M. Rochon. «On va pouvoir dire oui

Jean Rochon, de son propre aveu, s'inspire beaucoup du forum sur le développement social tenu en 1997 sous les auspices du Conseil de la santé et du bien-être. À l'époque, à la tête du ministère de la Santé, Jean Rochon avait suivi de près cette série de colloques régionaux. C'est un peu le menu pour l'automne 2001.

«Ma collègue Nicole Léger, comme ministre déléguée à la pauvreté et à l'exclusion sociale, va m'assister, avec une équipe de députés qui rassemble des points de vues de différentes parties du Québec et qui s'intégrera à l'équipe ministérielle», précise le ministre. Sous le leadership des CRD, «on va aller voir, en région, des expériences et des projets novateurs. Ça se fera d'ici les Fêtes. Pendant ce temps-là, comme la stratégie recoupe mes fonctions au Travail et à l'Emploi, je vais faire des discussions et valider des choses avec des partenaires», poursuit-

## Quelle est l'alternative à l'emploi? S'il y a autre chose, il faudrait qu'on dise c'est quoi, cette autre chose.

ou non, comment, qu'est-ce qu'on peut faire et pourquoi.»

Il évite cependant de donner son avis personnel sur l'allocation universelle, que d'aucuns qualifient d'utopie. D'autant plus qu'accorder un revenu inconditionnel sans relation avec les revenus du travail jure terriblement avec l'idéologie de l'emploi que prône le ministre.

### Une lutte contre la pauvreté sans les pauvres?

«On ne veut pas mener la stratégie derrière des portes closes, il y a une opération terrain qui s'amorce», explique Jean Rochon, lorsqu'on lui demande de préciser ses activités de cet automne. «On va tout faire pour resserrer notre collaboration avec des groupes qui travaillent sur ces questions-là depuis longtemps, comme le Collectif [pour une loi sur l'élimination de la pauvreté] et la Marche des femmes.»

Pourtant, le Collectif a émis de sérieuses réserves sur le document d'orientation de la stratégie, le qualifiant d'approche en vase clos, sans analyses des causes de la pauvreté, avec peu de mécanismes d'application et de suivi.

«On a des tribunes naturelles pour ça, comme la Commission des partenaires [du marché du travail].»

La Commission des partenaires du marché du travail rassemble des fonctionnaires, des représentants d'organismes patronaux et syndicaux, mais peu d'intervenants du communautaire. Connie Barakett (Programme d'initiation au travail de la région Est de Montréal), Lise Fortin (Services externes de main-d'œuvre du Saguenay-Lac-Saint-Jean) et Nancy Neamtan (RESO et Chantier de l'économie sociale) y représentent le secteur communautaire.

Personne ne défend les groupes de défense des assistés sociaux. La stratégie de lutte contre la pauvreté se fera-t-elle sans les pauvres, en ignorant le travail de terrain réalisé depuis des années, comme le redoute le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté?

«Le Collectif a fait un boulot important», admet néanmoins Jean Rochon, qui réitère à plusieurs reprises pendant l'entrevue sa volonté de travailler avec l'équipe de Vivian Labrie. La stratégie de lutte contre la pauvreté, avant même de porter fruits, devra convaincre les premiers concernés. □

# (IN)SÉCURITÉ SOCIALE 101

## 15 ENJEUX POUR UNE ASSURANCE CONTRE LA PAUVRETÉ

PAR JEAN-SÉBASTIEN MARSAN

avec la collaboration de Pierre Couture à Québec

**S**ous un ciel chargé, le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté a marché sur le Parlement de Québec le 17 octobre dernier. Histoire de rappeler au gouvernement Landry les enjeux d'une loi pour éliminer la pauvreté.

Partis de l'église Sainte-Ursule, dans le Vieux-Québec, les 120 représentants du Collectif étaient gonflés à bloc. Ils scandaient : « Donnez-nous notre fierté dans la dignité ». Sur place, une trentaine de députés, mais aucun ministre, et Jean-Pierre Charbonneau, le président de l'Assemblée nationale, les ont reçus pendant deux heures au Salon rouge.

Plusieurs membres du Collectif ont témoigné de leur situation personnelle devant des parlementaires tantôt émus, tantôt songeurs. Vivian Labrie, la coordonnatrice du Collectif, a remis à Jean-Pierre Charbonneau des registres consignants le soutien écrit de plus de 1600 organisations québécoises de tous horizons et les textes de loi visant l'élimination de la pauvreté.

En mars 2001, le critique libéral provincial en matière sociale, M. Christos Sirros, a fait valoir devant le conseil général du PLQ qu'une loi cadre était l'arme la plus efficace pour lutter contre la pauvreté. En juin, le gouvernement de Bernard Landry a annoncé son intention de déposer en 2002 sa stratégie pour la lutte contre la pauvreté. Une semaine plus tard, c'était au tour du premier ministre du Canada, Jean Chrétien, d'admettre que son gouvernement devait en faire plus pour la lutte contre la pauvreté.

Selon le Conseil national du bien-être social, il aurait fallu près de 4 milliards \$ de revenus annuels en plus, en 1998, au Québec (1 610 000 pauvres ou 22% de la population), pour que personne ne vive sous le seuil de pauvreté. Ce seuil est fixé à 16 320 \$ pour une personne seule et à 32 377 \$ pour une famille de quatre personnes vivant en ville.

Fin juillet, l'Institut Fraser annonçait sa nouvelle façon de calculer la pauvreté. Selon l'Institut, réputé de droite ultra-con-

servatrice, un Québécois a maintenant besoin d'un revenu de 7 870 \$ annuellement pour assurer son bien-être physique à long terme et se maintenir au-dessus des nouveaux standards de la pauvreté. Pour sa part, une famille québécoise de quatre personnes devait compter sur un revenu de 17 436 \$.

La nébuleuse de la sécurité sociale au Québec est morcelée en un grand nombre de programmes sociaux partagés entre le fédéral et le provincial. Criblé de trous et de rapiécages, le vaste filet de sécurité sociale ne se manipule pas aisément. Par surcroît, le domaine est mal documenté.

Un Québécois sur cinq est pauvre, dans un contexte de forte croissance économique (le taux de chômage était de 8% en décembre 2000, du jamais vu depuis 1976). Selon le Front commun des personnes assistées sociales du Québec, en tenant compte de la non-indexation des prestations d'aide sociale et des coupures budgétaires dans le programme, le revenu disponible réel des prestataires a diminué de 19,9% depuis 1993. Selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la pauvreté signifie la « privation de possibilités de choix et d'occasions qui permettraient aux individus de mener une vie décente. »

**1 AIDE SOCIALE (OU « B.S. »)** Avec l'assurance-emploi, le programme de sécurité du revenu le plus crucial et le plus controversé. En 1969, Québec adoptait la *Loi de l'aide sociale*, qui a retiré aux municipalités la charge des plus démunis et simplifié les mesures de soutien au revenu. L'État reconnaît qu'il a le devoir de combler le « déficit entre les besoins d'une famille ou d'une personne seule et les revenus dont elle dispose », stipule la loi. Seuls les moins de 30 ans recevaient une prestation amputée et devaient impérativement dénicher un emploi.

Les prestataires sont majoritairement des « inaptes » au travail dans les années 1970. Depuis les années 1980, les personnes seules aptes au travail et les familles monoparentales constituent la majorité des bénéficiaires. Le

nombre de dépendants de l'aide sociale (enfants inclus) est passé d'un demi-million en 1970, à 700 000 en 1983, puis à 815 000 en 1996 (un record). En avril 2001, le nombre d'assistés sociaux était de 574 802.

En avril 2001, l'aide était en moyenne de 605,38 \$. La prestation de base est de 501 \$ par mois, un montant insuffisant pour se procurer « la nourriture, le vêtement, les nécessités domestiques et personnelles ainsi que les autres frais afférents à l'habitation », les besoins essentiels définis dans la *Loi de l'aide sociale* de 1969.

Les réformes de 1988 puis de 1996 et la création des programmes d'employabilité ont multiplié les règles de calcul de l'aide. Il faut distinguer les prestataires « sans contrainte » (aptes au travail), ceux éprouvant des « contraintes » (incapacité temporaire) et les individus souffrant de « contraintes sévères » (inaptes au travail). Des allocations peuvent s'ajouter pour contrainte à l'emploi et pour la taxe de vente du Québec, mais peuvent être réduite pour cause de partage de logement, de conjoint aux études ou en emploi, de refus d'accepter un emploi, etc. Le prestataire a le droit d'empêcher un revenu de travail limité, dont le plafond varie selon les catégories.

Les fonctionnaires ont un pouvoir discrétionnaire considérable. Pour une enquête, ils sont investis des pouvoirs et de l'immunité des commissaires nommés en vertu de la *Loi sur les commissions d'enquête*. Les mesures d'employabilité, sous menace de coupures, flirtent avec le *workfare* (travail obligatoire).

**2 AIDE JURIDIQUE** Ce programme jadis accessible est aujourd'hui très sélectif. « L'aide juridique n'est plus un droit, mais un privilège, il faut prouver qu'on en a réellement besoin », résumait une porte-parole de la Commission des services juridiques (qui chapeaute les bureaux de l'Aide juridique de la province) après la réforme de 1996. En 1972, le régime était accessible à 25% de la population. Ce taux n'était plus que de 11% en 1995. La réforme de 1996 élargit l'accès pour les familles, mais des cri-



**17 octobre 2001. Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée nationale, accueille au parlement 105 militants du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté. Ensuite, douze personnes vivant la pauvreté livreront des témoignages devant une trentaine de députés venus pour l'occasion (aucun ministre).**

tères de sélection plus restrictifs et les contributions financières exigées améliorent peu la situation.

**3 ALLOCATIONS FAMILIALES** Un des plus anciens programmes universels fédéraux, instauré en 1944. Jusqu'à la fin des années 1970, les prestations, indexées (et même triplées en 1973), augmentaient régulièrement. Québec verse ses propres allocations depuis 1968, aujourd'hui sous la responsabilité de la Régie des rentes du Québec. À la Prestation fiscale canadienne pour enfants s'ajoutent aujourd'hui la Prestation nationale pour enfants du fédéral (pour les familles à faible revenu), les services de garde (gardenes à \$5 du gouvernement québécois), diverses mesures d'aide aux parents comme le crédit de taxe sur les produits et services (TPS), les allocations de maternité et parentales prévues à l'assurance-emploi.

**4 ALLOCATION UNIVERSELLE (OU REVENU DE CITOYENNETÉ OU IMPÔT NÉGATIF)** À ne pas confondre avec le revenu minimum garanti (qui ne vise qu'à rehausser le revenu des plus pauvres). Techniquement, il s'agit d'une fusion de tous les programmes de soutien au revenu en un seul chèque (donc moins de coûts administratifs, de contrôles, etc.). Ce chèque permettrait à

chacun de choisir entre travail, études, famille, etc., sans redouter l'absence de revenu. Ses partisans ne sont pas tous des gauchistes. La thèse réjouit quelques économistes néolibéraux qui croient, grâce à un super « B.S. » universel, en finir avec le droit au travail et les revendications des chômeurs. Mais, à qui l'accorder? À tous les citoyens, du berceau à la tombe, ou seulement à la population active? Ce revenu serait-il cumulable avec les revenus d'emplois? Doit-on le taxer ou l'imposer? Et, surtout, à quel montant l'établir?

**5 ASSURANCE-EMPLOI** En 1940, Ottawa a créé l'assurance-chômage, un des premiers programmes universels au pays. En 1971, 96% des salariés en bénéficiaient et touchaient 66% de leurs gains hebdomadaires moyens. Au milieu des années 1970, Ottawa a resserré les critères d'admissibilité et réduit les prestations à 60% du salaire. En 1990, le gouvernement conservateur de Brian Mulroney a cessé de financer sa part du régime, puis a haussé les cotisations et réduit les prestations. Le programme, réformé en 1997 et rebaptisé assurance-

emploi (sic) – en français, on s'assure contre quelque chose –, ne couvre plus que 43% des cotisants et ne leur reverse que 55% de leurs gains, poussant des milliers de chômeurs vers l'aide sociale. Les surplus du Compte de l'assurance-emploi (7,3 milliards \$ dès 1997) sont détournés à d'autres fins budgétaires que l'indemnisation des chômeurs. Les normes tatillonnes poussent les prestataires vers le travail au noir. En juillet 2001, le Québec comptait 193 000 prestataires, un nombre en hausse de plus de 22% sur l'année 2000.

**6 ASSURANCE-VIEILLESSE** Le rapport de la Commission d'étude sur les services de santé et les services sociaux au Québec (présidée par Michel Clair), en décembre 2000, préconise la création d'un régime d'assurance contre la perte d'autonomie chez les personnes âgées. Le rapport soutient que cette caisse, sur une base de capitalisation, financera les soins de longue durée à domicile ou en hébergement des générations futures d'invalides.

« Le régime serait financé par une contribution obligatoire et fiscalisée sur les re- ▶

venus individuels de toute provenance», propose le rapport. «Capitalisé selon un taux à fixer afin de diminuer l'impact financier prévisible lié au coût de ces services pour la jeune génération, (il) couvrirait les pertes d'autonomie de longue durée (après plus de six mois ou irréversibles)».

Cette caisse d'assurance-vieillesse serait financée par TOUS les revenus des individus (salaires et prestations des programmes sociaux) sans mettre les employeurs à contribution. Tandis que l'impôt est progressif (à partir d'un certain revenu), le projet d'assurance-vieillesse est régressif: tout le monde devra cotiser, y compris les pauvres, contrairement aux assurances mutualistes, qui répartissent les risques entre tous.

**7 EMPLOI** Souvent confondu avec le travail, l'emploi n'occupait que la moitié de la population québécoise en 2000, soit 3 753 millions de personnes (y compris les autonomes, les employeurs et les chômeurs en recherche d'emploi). Mais tout le monde travaille, s'active, en étudiant, en élevant des enfants, par l'engagement social, en s'occupant d'un parent, de son jardin... La sécurité sociale, fréquemment liée à l'emploi, ignore la valeur du travail à des fins non marchandes. Avec environ 500 \$ par mois, que fait un assisté social toute la journée? Il lutte pour sa survie. Autrement dit, il travaille.

**8 LE LOGEMENT SOCIAL** La crise du logement, avec ses taux d'inoccupation approchant le zéro et des centaines de familles à la rue le 1<sup>er</sup> juillet 2001, illustre les effets du désengagement de l'État du logement social. Au Québec, le nombre de locataires engloutissant plus de la moitié de leur revenu en loyer est passé de 194 225 en 1991 à 273 825 en 1996 (dernier recensement disponible), en croissance de 41%! Selon les normes gouvernementales, un ménage qui consacre plus de 30% de ses revenus au loyer requiert une aide pour le logement. Cette aide est cependant de moins en moins généreuse. Le retrait du fédéral du financement des logements sociaux, en 1994, a coûté 50 000 logements au Québec selon le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), qui représente 80 organismes dans toute la province. Les programmes provinciaux ne comblent pas les besoins: la Société d'habitation du Québec (SHQ) estimait en 1997 qu'environ 200 000 ménages défavorisés ne recevaient aucune aide

pour se loger. Pendant ce temps, les loyers augmentent par le simple effet de la rareté.

**9 NORMES DU TRAVAIL** La Loi sur les normes du travail, adoptée par Québec en 1979, ne s'applique pas aux travailleurs autonomes et néglige les salariés à temps partiel. Un amendement à la loi, l'article 41.1, interdit aux employeurs, depuis 1990, de rémunérer un salarié à la baisse pour la simple raison qu'il travaille moins d'heures par semaine, mais l'article ne s'applique pas si le salarié gagne plus de deux fois le salaire minimum.

L'article 41.1 ignore cependant le travail temporaire à temps plein. Un employeur peut embaucher un travailleur pour une période déterminée et lui accorder un salaire inférieur aux employés permanents. À des salaires inférieurs correspondent aussi des cotisations sociales à la baisse.

Le délai requis par la Loi pour obtenir le droit d'intenter un recours contre un congédiement sans cause juste et suffisante est de trois ans. Ce qui pénalise aussi les travailleurs temporaires.

**10 RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES PRIVÉS** Les régimes d'entreprises sont offerts par 37% des grandes compagnies et moins de 10% des PME. Plus répandus dans les entreprises syndiquées, ils sont avantageux si l'on y cotise toute sa vie active. Selon l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes, environ 5,2 millions de Québécois avaient souscrit pour 453 milliards \$ d'assurance-vie à la fin de l'année 1999. Moins de la moitié de cette assurance-vie (194,2 milliards \$) correspondait à des contrats collectifs.

**11 RENTES DE RETRAITE** Prendre sa retraite, c'est s'appauvrir. Le Régime de pensions du Canada et le Régime des rentes du Québec et le Supplément de revenu garanti du fédéral dispensent un revenu d'appoint. Les prestations totales, en 1999, étaient d'environ 1 700 \$ par mois. Le retraité qui n'a pas épargné grâce à des placements privés vivra le reste de ses jours dans la pauvreté. Les perspectives d'avenir sont peu encourageantes: les travailleurs prennent une retraite de plus en plus précoce (en moyenne à 60,6 ans, en 1997, contre 64,6 ans, en 1970), vivent plus longtemps mais pas nécessairement en santé et peuvent de moins en moins compter sur le soutien d'une famille nombreuse.

**12 SANTÉ** L'assurance-maladie, l'assurance-médicaments, l'assurance-automobile, l'aide à l'hébergement, l'aide aux sinistrés, aux victimes d'actes criminels ainsi que la santé et la sécurité au travail font partie de la sécurité sociale prise dans un sens large. Les plus âgés se souviennent du règne des compagnies privées d'assurance-maladie, avant le programme public d'assurance-hospitalisation (1961): une maladie les clouait-elle au lit, c'était la ruine. Plus de 40% de la population, à l'époque, n'avait pas les moyens de s'offrir des assurances privées (à peu près la situation qui prévaut aux États-Unis actuellement). L'assurance-maladie du Québec (1971), avec sa carte-soleil qui fait «clic-clic» chez le médecin, a élargi la couverture, imparfaite et critiquée, en raison des problèmes de gestion du réseau de la santé. Les progrès accomplis depuis 1960 sont aujourd'hui remis en cause par des politiciens et des intérêts privés.

**13 SANS-CHEQUES** Les sans-cheques sont des personnes n'occupant pas d'emploi et qui ne reçoivent aucune aide de l'État (ni aide sociale ni assurance-emploi). On ignore leur nombre.

**14 SALAIRE MINIMUM** Indiscutable passeport pour la pauvreté. À 7 \$ l'heure, 40 heures/semaine, cela donne 14 560 \$ annuellement (sans vacances), 3000 \$ sous le seuil de faible revenu déterminé par Statistique Canada pour une personne seule résidant dans une ville comme Montréal. Le salaire minimum a été augmenté de 0,10 \$ en 2001 (de 6,90 \$ à 7 \$), une hausse inférieure à l'augmentation du coût de la vie, qui a scandalisé les groupes de défense des plus démunis. Le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté revendique un salaire minimum de 8,50 \$ l'heure.

**15 SYNDICATS** Pour une sécurité sociale maximale, rien ne bat un emploi syndiqué, le lot de 39,9% de la main-d'œuvre en 2000: «Des données de 1995 de Statistique Canada et de Développement des ressources humaines Canada, dans une étude qui n'a pas été refaite depuis, montrent que 78,9% des travailleurs syndiqués québécois avaient un régime complémentaire de retraite contre 28,7% des non-syndiqués», souligne Dominique Savoie, conseillère au service de la recherche de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). □



PHOTO BENOIT AQUIN POUR HECTO VERSO

« La pauvreté, c'est un défi quotidien. Ça prend beaucoup de courage et souvent les gens ne le comprennent pas. Nous nous battons tout le temps », racontait Nicole Bélanger de Montréal (photo ci-contre), devant une trentaine de députés, réunis au Salon rouge à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

Le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté a invité douze personnes démunies à raconter aux parlementaires leurs maux, en mots. Par leur histoire, ils ont rappelé aux députés que certains droits sociaux inaliénables sont parfois bafoués (logement, vêtements, nourriture, etc.). Aucun ministre ne s'est présenté à l'événement.

Par ce geste, le Collectif a voulu remettre au programme la lutte contre la pauvreté, alors que l'écart entre riches et pauvres ne cesse de s'élargir. Le Collectif propose l'adoption d'une loi-cadre sur l'élimination de la pauvreté dont l'élaboration inclurait des personnes démunies dans tous les stades du processus.



PHOTO BENOIT AQUIN POUR HECTO VERSO



**À La Paz en Bolivie, Victoria Guarachi De Plata, 36 ans, mère de quatre enfants, est trésorière de l'association Q'Antati. Ce réseau d'artisanat «équitable» regroupe 250 artisans aymaras et vend ses produits en Europe, aux États-Unis et au Canada (Les boutiques 10 000 villages). Q'Antati est soutenue par Oxfam Québec et par Les Œuvres du Cardinal Léger.**

européens, 59 d'Amérique latine, 23 d'Afrique, principalement francophone, 5 d'Asie et un de la Nouvelle-Calédonie, réunis pendant une semaine au Campus Notre-Dame-de-Foy du Collège de Cap-Rouge, à Saint-Augustin-de-Desmaures, en banlieue de Québec), ces assises mondiales comptaient peu de représentants des pays anglophones ou arabes.

Cette deuxième rencontre internationale aura tout de même représenté une étape vers une *Autre mondialisation*. Les observateurs, après les événements du 11 septembre, ont senti la détermination des participants d'offrir une alternative valable à une situation apparemment bloquée, de l'aveu même des dirigeants mondiaux. «Le 11 septembre nous force à accélérer ce qu'on a mis en route depuis la conférence de Lima», a soutenu Gérald Larose.

La première rencontre avait accouché de la *Déclaration de Lima* et dénonçait «l'hégémonie d'un modèle de développement qui, aussi bien au Sud qu'au Nord, démontre ses limites, détruit la planète et produit pauvreté, exclusion sociale et politique». Les signataires de Lima s'engageaient à «construire dans chacun de (leur) pays des réseaux sociaux dans les divers champs du développement solidaire».

De nombreux États du Nord soutiennent l'économie sociale. Vice-première ministre du Québec, ministre de l'Économie et des Finances, également ministre responsable de l'Économie sociale, Pauline Marois a voulu montrer que le gouvernement provincial prenait la chose au sérieux. Que l'économie sociale relève d'elle en témoigne, mais ses propos, lors de la séance inaugurale des travaux de la rencontre internationale, n'ont guère dépassé une conception utilitariste de l'économie sociale, mesurée seulement à l'aune de la création d'emplois (4700 entreprises québécoises d'économie sociale ont créé 50 000 emplois), sans remettre en question les dogmes du libéralisme économique et du libre-échange à l'échelle mondiale. «Nous n'avons pas le choix de suivre», déclarait Mme Marois.

# L'AUTRE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

2<sup>e</sup> Rencontre internationale sur l'économie sociale et solidaire à Québec : il faut inclure le facteur humain dans le développement.

PAR JEAN-SÉBASTIEN MARSAN ET DENISE PROULX

«L'an dernier, l'Afrique a reçu 0,9 % de l'ensemble des investissements dans le monde. Nous n'attendons plus rien de l'économie néolibérale. L'alternative, c'est vous!», a lancé le Sénégalais Abdou Salam Fall, professeur à l'Institut fondamental d'Afrique Noire, aux délégués de la 2<sup>e</sup> Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité.

«Il y a une demande mondiale» pour l'économie sociale et solidaire, a renchéri Michel Rocard, conférencier vedette de la séance de clôture de ce sommet mondial de l'économie sociale et solidaire, président de la Commission de l'emploi et des affaires sociales de l'Union européenne et ancien premier ministre de France.

Malgré ces paroles encourageantes, ceux qui espéraient qu'au sortir de cette deuxième rencontre (la première s'est tenue à Lima en

1997) l'économie sociale s'invite à la table de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou de l'ONU pour promouvoir une *Autre mondialisation* en sont quittes pour revenir à la charge lors de la 3<sup>e</sup> Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité, qui aura lieu à Dakar (Sénégal), en 2005.

Organisée par le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ, présidé par Gérald Larose), en liaison avec le *Grupo Red de economía solidaria del Perú*, la deuxième rencontre n'a que partiellement atteint son but politique : la création d'un Secrétariat international de l'économie sociale et solidaire. Les délégués se sont plutôt rabattus sur l'idée de créer une commission de liaison, sans pouvoirs mais plus souple qu'un secrétariat, avec une représentation des quatre continents (Amérique, Europe, Afrique, Asie). Largement dominées par les pays latins (70 délégués

Guy Hascoët, Secrétaire d'État à l'Économie solidaire de France, est allé plus loin, en insistant sur les liens étroits entre économie sociale et mondialisation : «On voit le droit international, à l'OMC [Organisation mondiale du commerce], se construire sans les peuples du Sud, sans se raccrocher aux obligations de l'ONU et de l'OIT [Organisation internationale du travail]», dénonçait M. Hascoët. «On n'a pas le droit de construire une logique de droit international qui contesterait la légitimité de ces populations à s'organiser pour faire naître une économie sociale», soutenait-il.

M. Hascoët peaufine présentement un projet de loi-cadre sur l'économie solidaire ainsi qu'un projet de banque solidaire. Les pays du Sud ne peuvent guère espérer un tel soutien de la part de leurs gouvernements, soumis aux diktats des institutions économiques internationales (Banque mondiale, FMI, OMC).

Au Sud, l'économie sociale joue un rôle primordial dans le développement local. Les femmes sont les plus nombreuses à prendre des initiatives, mais elles se butent au conservatisme et aux traditions. Il existe une «interrelation entre l'ordre économique néolibéral et l'ordre patriarcal», a établi le *caucus des femmes* pendant la rencontre. La déclaration finale du sommet a avalisé cette analyse et adopté le principe de la parité entre les hommes et les femmes dans les délégations internationales de l'économie sociale et solidaire.

Cette déclaration finale, *Résister et construire*, énumère les tâches à accomplir : diffuser des débats, des expertises et des savoir-faire dans les entreprises d'économie sociale; développer des relais pour ces expertises; inventer et supporter les réseaux nationaux et internationaux; contribuer à la lutte idéologique en faveur de l'économie sociale et solidaire, en particulier par une présence accrue dans des forums internationaux.

Un de ces forums, parmi les plus importants, sera celui de Porto Alegre, en



PHOTO GUNTHER GAMPER POUR LE GESQ

**Le professeur Abdou Salam Fall, de l'Institut fondamental d'Afrique Noire, le 12 octobre, à Québec : «Nous n'attendons plus rien de l'économie néolibérale.»**

janvier 2002. Les représentants internationaux de l'économie sociale et solidaire entendent y jouer un rôle important dans la définition d'une *Autre mondialisation*, pour offrir une alternative valable au cycle de négociations commerciales internationales que veut lancer l'OMC à son prochain sommet, à Doha (Qatar).

Entre 1997 et 2001, le paysage de la mondialisation a beaucoup changé. La résistance s'est bruyamment manifestée à Seattle, Prague, Québec, Gênes. Le 1<sup>er</sup> Forum social mondial, à Porto Alegre, au Brésil, en janvier 2001, a conclu qu'une *Autre mondialisation*, celle de la solidarité, se dessine. Elle s'appuie entre autres sur l'économie sociale, plus respectueuse de l'environnement, du bien-être des populations et des cultures nationales. Il reste à lui donner un poids suffisant pour peser dans la balance.

«Nous sommes encore [considérés] sur les marges», a concédé Nancy Neamtan, présidente du Chantier de l'économie sociale du Québec. Les comptabilités nationales ne tiennent pas compte de tous les éléments de la richesse collective. Chargé de mission du gouvernement français, l'économiste et philosophe Patrick Viveret a produit un rapport accueilli avec un vif intérêt sur de nouveaux indicateurs de richesse collective. Dans une conférence prononcée durant la rencontre, il a expliqué comment les institutions internationales utilisent des indicateurs économiques de plus en plus raffinés pour *piloter* les économies nationales (PNB, IDH, coefficient GINI, etc.). Ces indicateurs font plus de cas des cataclysmes naturels ou des destructions humaines que des progrès sociaux ou démocratiques. Une catastrophe écologique ou un accident routier mortel sont des «moteurs» de l'économie, parce qu'ils génèrent de dépenses, alors que la préservation d'un air pur, l'habitation sociale, le commerce équitable ou la bonne santé des populations ne font pas «rouler l'économie».

L'économie sociale et solidaire compte dans ses rangs quelques géants actifs depuis longtemps. La présence du Mouvement Desjardins et de l'Union des producteurs agricoles (UPA) a cependant étonné des délégués québécois, qui ne les attendaient pas là. Le secteur coopératif et le Mouvement Desjardins sont moins identifiés à l'économie sociale, au Québec, que leurs équivalents ailleurs dans le monde. Quant à l'UPA, elle est critiquée au Québec pour sa politique agricole productiviste. □



## En savoir plus

- [www.csmoesac.qc.ca/](http://www.csmoesac.qc.ca/)
- [www.uqah.quebec.ca/ries2001](http://www.uqah.quebec.ca/ries2001)
- Le rapport Viveret : [attac.org/fra/list/doc/viveret13.htm](http://attac.org/fra/list/doc/viveret13.htm)

**Le ministère de l'Industrie et du Commerce,  
partenaire des  
entreprises coopératives**

Industrie  
et Commerce

Québec



[www.mic.gouv.qc.ca](http://www.mic.gouv.qc.ca)



# Bravo

à toute l'équipe de  
*Recto Verso* pour ces 50 ans  
d'information et d'ouverture au monde.

La ministre d'État à la Culture  
et aux Communications,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Diane Lemieux'.

Diane Lemieux

Québec 



# RECTO

N° 293 NOV | DÉC 2001

# VERSO

## ÉDITION 50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE



1951 | 1964 | 1973 | 1974 | 1982 | 1986 | 1989 | 1991 | 1998 | 2000



### LE MONDE

Madeleine Parent :  
la marche pour la paix

### LE TRAVAIL

Syndicalisme : le partage

### LES FEMMES

Prostitution : le dernier  
tabou du féminisme

### L'ENGAGEMENT

Vivian Labrie  
et François Saillant



# L'information dans une sacoche

«**C**a se met bien dans une sacoche!» Cela avait été le dernier argument de cette amie lectrice pour s'objecter à l'adoption du format revue par *Dossiers Vie ouvrière*, en 1985. Pour son malheur, elle avait une grande sacoche, et *Revue Vie ouvrière* s'y glissait aussi aisément que le format poche qu'avait conservé la publication depuis sa création, en 1951. Elle convint donc que l'éditeur, *Revue Vie Ouvrière inc.* (depuis 1978), avait fait pour le mieux en adoptant une formule plus adaptée aux besoins de l'heure.

Pour l'équipe de rédaction, les changements, qui heurtent parfois les habitudes d'une partie du lectorat, ne visent qu'un but: sortir du cercle d'amis que crée, autour d'elle, l'engagement de la revue dans les milieux militants populaires, pour rejoindre plus de gens. De quelques centaines, à ses débuts, ses lecteurs se comptent maintenant par dizaines de milliers. En cinquante ans d'existence, notre publication (*Recto Verso* depuis 1997) a changé de nom sept fois, et adapté sa maquette et son contenu plus souvent encore aux courants d'opinion et aux besoins d'information de ses lecteurs.

Cela ne résulte pas seulement du désir de plaire. *Recto Verso* est clairement une publication engagée et ouverte aux influences des milieux populaires.



PHOTO BENOIT AQUIN POUR RECTO VERSO

Elle propage un message: amis lecteurs, engagez-vous dans la vie démocratique. Ne soyez pas seulement des consommateurs d'information, mais des citoyens responsables dans votre communauté et agissant dans le monde.

Notre tâche, à *Recto Verso*, n'a pas varié depuis la fondation de *L'action ouvrière catholique*, en 1951. La revue ne confesse plus une croyance religieuse particulière, comme à l'époque où elle paraissait sous le titre de *Prêtre aujourd'hui* (1958-1966) ou *Prêtres et laïcs* (1966-1974). De ce point de vue, *Recto Verso*

**Pierre Vallières (1938-1998), auteur de *Nègres blancs d'Amérique* et figure marquante du mouvement indépendantiste québécois. Rédacteur en chef de VO de 1989 à 1991.**



PHOTO JEAN-FRANÇOIS LELIANG POUR RECTO VERSO

D'anciens rédacteurs en chef ont rencontré l'équipe actuelle de *Recto Verso*, le 16 octobre dernier. De gauche à droite: Patrick Alleyn (actuel adjoint à la rédaction en chef), Paul-Émile Charland, o.m.i. (1968-1983), Jean Robitaille (1991-2000), Lucie Bélanger (1977-1983), Martine D'Amours (1982-1991), Anne-Marie Tremblay (coordinatrice du cahier spécial du 50<sup>e</sup> anniversaire) et, vu de dos, Richard Amiot (l'actuel rédacteur en chef).

La revue a été fondée pour «étudier sous tous ses aspects le problème ouvrier», annonçait le tout premier éditorial signé par la rédaction en 1951. L'équipe reprit les mêmes termes dans un autre éditorial de re-fondation, en 1974. Les mots ne sont pas identiques, mais nous convenons que c'est le même esprit.

est plurielle comme le Québec contemporain. Cependant, les valeurs sont restées sensiblement les mêmes. Avant la parution de ce numéro spécial, quatre anciens rédacteurs en chef rencontraient l'équipe actuelle et, se reportant au passé et se projetant dans l'avenir, ils constataient que notre périodique gardait son orientation fondamentale d'ouverture sur le monde et de solidarité, au-delà des différences et des différends.

La publication a toujours été appuyée par les communautés religieuses catholiques québécoises. Elle n'aurait pas traversé le temps sans cet appui renouvelé. Liée pendant des décennies au mouvement d'action catholique en milieu ouvrier, la revue y a trouvé des sources d'inspiration, un soutien et des personnes prêtes à s'engager. Mais *Recto Verso* n'a pas de fil à la patte. Son orientation, sa ligne éditoriale, seuls son équipe et les membres de la corporation *Revue Vie ouvrière* en décident.

Entre le «Il n'y a pas d'avenir pour le peuple dans le système capitaliste» ou «la revendication de l'indépendance du Québec (à ranimer)», de 1983, et le «magazine alternatif» donnant «la parole aux personnes marginalisées» et «[s'adressant] aux militants [...] qui aspirent à des changements sociaux», de 1989, les enjeux sociaux et le rôle alternatif de *Recto Verso* ont changé et changeront encore.

«Voir, juger, agir» (devise des mouvements d'action catholique), «penser globalement, agir localement» (slogan popularisé dans les années 1990): les formules habillent la pensée; il s'agit toujours de se vêtir. À l'heure de l'Autre mondialisation, en temps de guerre, étudier les causes profondes des misères humaines, n'y pas rester indifférents, mais faire la part de ce qui peut ou doit être fait et s'engager comme citoyens du monde n'aura jamais été si essentiel à la suite des choses, pour *Recto Verso*, pour nous tous. □

1951

L'aventure de *Recto Verso* a débuté il y a 50 ans. La Communauté des missionnaires Oblats a lancé la publication de *L'Action catholique ouvrière* en 1951 pour s'adresser aux membres de l'Action catholique ouvrière, de la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) et de la Ligue ouvrière catholique

1958

(LOC). Le premier éditorial exposait une orientation que gardera la revue les 50 années suivantes: «étudier sous tous ces aspects le problème ouvrier». La revue a fait peau neuve en moyenne à tous les 7,28 ans. *L'Action catholique ouvrière* (1951-1958) devient *Prêtre aujourd'hui* (1958-

1966

1966) et *Prêtres et Laïcs* (1966-1974) dans le but d'élargir le lectorat à tout le clergé puis à l'ensemble de la communauté catholique. *Dossiers Vie ouvrière*, à partir de 1974, négocie un virage plus radical. Son directeur, Paul-Émile Charland, o.m.i., est fortement influencé par la théologie de la libéra-

1974

tion, courant inspiré des luttes révolutionnaires en Amérique latine. *Dossiers Vie ouvrière* s'affranchit doucement d'une approche exclusivement pastorale et se passionne pour les luttes sociales. «Voir, juger, agir», le précepte de l'action catholique a influencé toute une génération de militants. Chaque pa-

1985

rution analyse en profondeur une facette du monde ouvrier. Dans un souci d'éducation populaire, la rédaction fait une large place aux témoignages et donne la parole en priorité aux militants de la base. En 1985, un autre virage: *Vie ouvrière* (1985-1990) passe du format poche au magazine. Le contenu se diversifie.

1990

Le contexte politique québécois change. La référence à la vie ouvrière rencontre de moins en moins d'échos dans la population. *VO* (1990-1997) suit le mouvement, puis devient *Recto Verso*. Le tirage augmente de 5800 à 100 000 exemplaires. Sans rompre avec son passé, *Recto Verso*

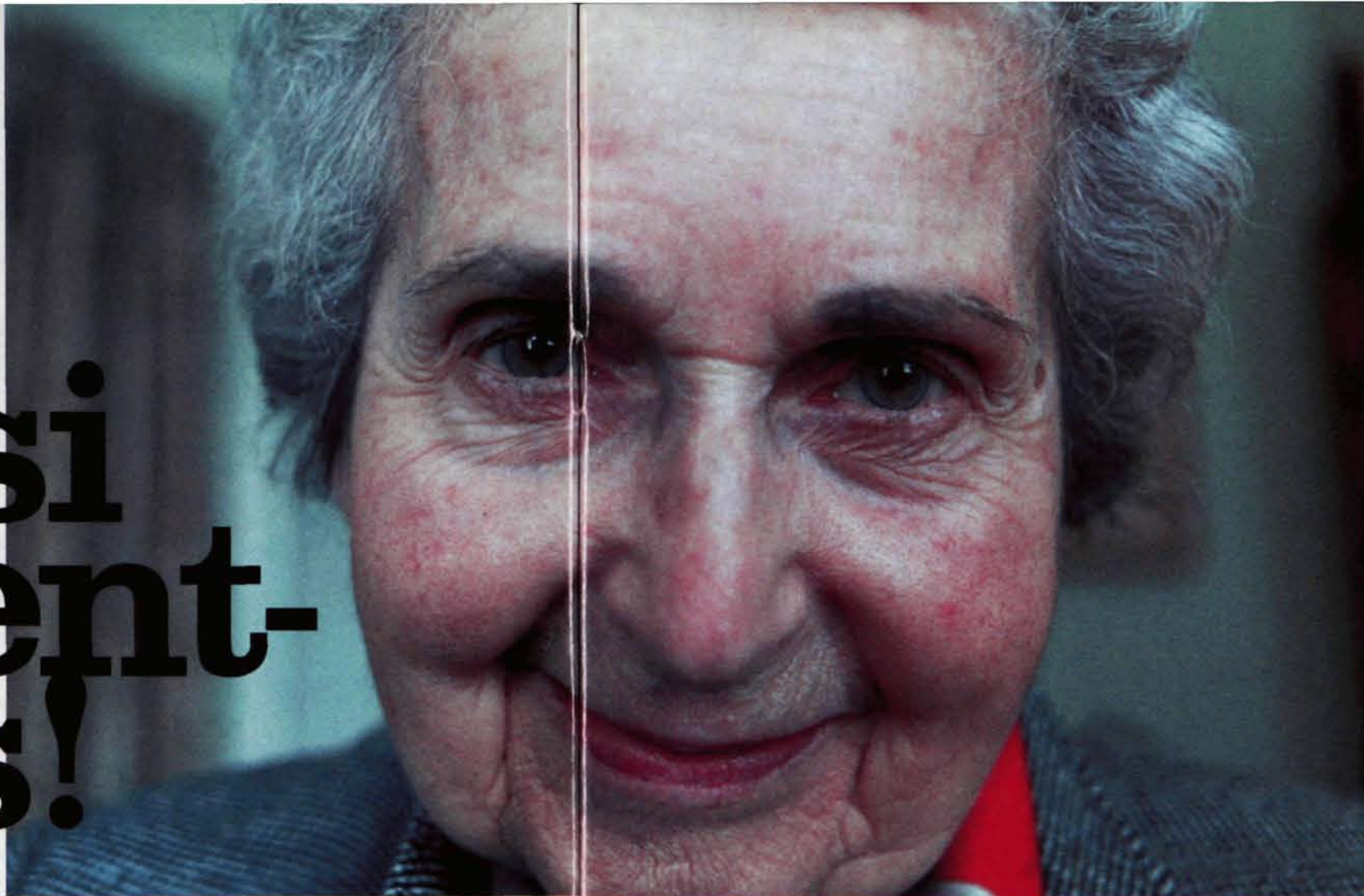
2001

réaffirme son engagement dans les luttes sociales et garde le souci d'une approche éducative populaire. En 2001, *Recto Verso*, dans le contexte de la concentration de la presse, continue de mettre en relief... le verso de l'actualité.

**SPECIAL 50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE**  
COORDONNATRICE GÉNÉRALE: Anne-Marie Brunelle  
RÉDACTEUR EN CHEF: Richard Amiot  
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT ET DIRECTEUR PHOTO: Patrick Alleyn  
COORDONNATRICE DU CAHIER SPÉCIAL: Anne-Marie Tremblay  
DIRECTEUR ARTISTIQUE: François Leclerc  
CORRECTEUR: Pierre Duclos  
La parution de ce Spécial 50<sup>e</sup> anniversaire a été rendue possible grâce à la participation du Ministère de la culture et des communications du Québec.

**Madeleine Parent  
et la marche pour  
la paix durable**

**Ainsi  
soient-  
elles!**



En 1940, Madeleine Parent, âgée de 22 ans, se lance dans l'action syndicale. Rapidement, elle compte parmi les grands chefs syndicaux de cette époque. En 1946, elle mène à la victoire les 6000 grévistes de la Dominion Textiles, notamment pour gagner la journée de huit heures.

PAR JULIE ROY

**M**ONTRÉAL – Madeleine Parent était partagée entre ses espoirs et ses craintes en l'avenir lorsque nous l'avons rencontrée, moins de 24 heures avant le début de la réplique américaine aux attentats du 11 septembre. Cette féministe et syndicaliste de longue date souhaitait que l'on renonce à la guerre « de vengeance des États-Unis et à leur menace envers ces millions de pauvres, coincés dans une autre guerre qui leur enlèverait peut-être la seule chose qu'ils avaient encore : la vie. Il faut s'attaquer aux causes profondes du problème, seule arme contre le terrorisme, pas à ceux qui sont déjà les plus démunis. Car cette guerre n'est pas celle de la liberté et de la démocratie contre les fous d'Allah et leur terrorisme, mais celle de l'affrontement de deux mondes, celui des riches et celui des pauvres », avertit Mme Parent.

Alors que les militaires peaufinaient leur plan de guerre, elle savait aussi que bien des espoirs en l'avenir étaient permis puisque le plus grand mouvement pacifique de résistance venait de jeter les bases internationales de son plan d'action... solidaire. La Marche mondiale des femmes a bien l'intention d'avancer à grands pas pour lutter

contre la pauvreté et la violence faite aux femmes et pour remporter quelques victoires sur un terrain dont les femmes connaissent bien les données.

**La voie pacifique féministe**

La veille de l'entrevue, Madeleine Parent avait marché dans les rues de Montréal avec

500 autres femmes, la Fédération des femmes du Québec et le mouvement de la Marche mondiale des femmes (MMF) pour dire non à la guerre. Une manif relativement modeste en nombre, mais qui avait le mérite de réunir des porte-parole de 35 pays des cinq continents. Ce réseau a des assises dans 161 pays ou territoires, dont plusieurs en terre musulmane.

Ces leaders féministes n'étaient pas à Montréal uniquement pour lancer leur appel à la paix. Les jours précédents, elles avaient accompli un pas décisif pour l'avenir de la Marche mondiale des femmes, lors de leur 3<sup>e</sup> Rencontre internationale. « Mission accomplie », a confirmé Diane Matte, la coordonnatrice québécoise de la Marche et l'une de ses principales instigatrices.

Visiblement satisfaite de cette rencontre stratégique, Mme Matte réfléchit déjà à la prochaine rencontre internationale de la MMF, qui aura lieu au Mexique en 2002. Une autre Marche mondiale est prévue d'ici trois ou quatre ans. Le plan d'action n'a de limites ni géographiques ni religieuses ou culturelles.

« Je pense que, avec ce qui s'est passé le 11 septembre, le discours des femmes est d'autant plus fort et que cela nous donne des motifs additionnels de continuer. C'est la survivance des populations qui est en jeu », rappelle Madeleine Parent, en pressant toutes les forces vives de la résistance pacifique de se manifester pour mettre les véritables causes de ce conflit à l'ordre du jour.

**Du pain pas des bombes !**

« Je trouve que ça manque, le fait que les gens ne manifestent pas assez pour dire que nous ne voulons pas la guerre. C'est essentiel de travailler pour la paix, insiste Mme Parent, parce que les peuples qui sont pauvres, plus pauvres que nous l'étions il y a 50 ans, ne pourront jamais devenir plus sécuritaires et plus prospères dans les guerres. »

À ses yeux, la guerre est « une solution de facilité pour ceux qui ont des armes supérieures à tout ce qu'il y a dans le monde et qui sont habitués de s'en servir ». La seule arme contre les extrémistes religieux et la violence, c'est de mieux répartir les ressour-

ces entre pays riches et pauvres, selon la militante pacifiste. « Il faut absolument que les disparités entre pays riches et pauvres cessent et que l'on aide ces populations pauvres à vivre et à survivre. »

**Cessez de fournir des armes aux terroristes**

Mme Parent n'excuse aucunement les attentats commis : « Nous souffrons pour les proches des victimes innocentes, dit-elle. Bien sûr, ben Laden n'a pas la manière démocratique de régler les problèmes, mais il faut enlever aux terroristes le prétexte de la défiance à l'endroit du processus démocratique. À ce moment-là, moins de gens les suivront », analyse la lucide octogénaire.

Poursuivant, elle dit : « Lorsqu'un peuple est coincé par les appareils, les pouvoirs qui sont les conséquences des impérialismes passés et du nouvel impéria-

lisme de la mondialisation du commerce, il y en a qui croient les terroristes. M. Bush peut tuer des milliers et des milliers de gens innocents et ne pas trouver ben Laden, fustige-t-elle. S'il y en a un qui sait se cacher, c'est bien lui. Alors il faut plutôt tenter d'apporter la paix dans ce pays et aider les forces plus progressistes qui essaient de bâtir un pays où il y aura plus de droits. »

Miser sur les forces plus avancées, voilà la stratégie que Madeleine Parent a souvent choisie et appliquée avec succès pour mobiliser les travailleuses et les travailleurs dans les industries textiles, les mines, les compagnies de pâtes et papier et le secteur de l'automobile. Elle a agi dans plusieurs luttes où les propriétaires de ces industries étaient si riches, si puissants que leur dominance semblait inébranlable. Elle s'est souvenue plus particulièrement des luttes syndicales qu'elle a menées dans les moulins de coton et de laine du Québec et de l'Ontario, dans les années 1940. Son expérience dans l'industrie textile lui a appris la manière de tisser des solidarités avec des femmes de cultures et d'origines différentes.

La syndicaliste rappelle que la regrettée Léa Roback a pu rallier des ouvrières juives plus facilement car elle était elle-même juive. Pour syndiquer un moulin qui employait une majorité de Portugaises, c'est une amie brésilienne qui leur a donné un coup de main pour créer le noyau central du groupe. Cette façon de mobiliser en respectant les différences culturelles et à partir des femmes qui ont une crédibilité auprès de leur collègues ou compatriotes, la Marche mondiale des femmes l'a bien comprise et appliquée aussi.

Pour les féministes de la Marche mondiale la façon de construire des ponts avec ces communautés de femmes musulmanes plus recluses et fermées sur le reste du monde prend appui sur les femmes ►

**Mars 90**

« Aucune société occidentale n'échappe aujourd'hui à la fièvre xénophobe, aux tentatives racistes et réductionnistes. Pourtant, l'immigration, (...) profite autant à la société d'accueil qu'aux nouveaux arrivants eux-mêmes. »  
– PIERRE VALLIÈRES, L'IMMIGRATION LIBÉRANTE, VO MARS-AVRIL 1990

PHOTO BENOIT AQUIN POUR RECTO VERSO

musulmanes qui ont déjà fait un pas vers leur émancipation.

Madeleine Parent nous rappelle qu'il y a « des femmes musulmanes ici et dans des pays voisins d'Afghanistan, en Asie et en Afrique, qui progressent vers un statut plus égalitaire et plus libre. Ces femmes sont beaucoup plus proches d'elles que nous et elles ont quelque chose à leur offrir. Il faut donc respecter et appuyer ces femmes-là ».

La solidarité de la MMF s'insinue dans certains pays musulmans, comme en ont témoigné les 500 000 Marocaines qui ont défilé à Rabat. Les musulmanes ont aussi été des millions à participer, en Afrique et en Asie, à la Marche mondiale d'octobre 2000. La RAWA (Association révolutionnaire des femmes afghanes), un mouvement féministe fondé en 1977, s'active auprès des réfugiées au Pakistan et en Afghanistan, dans la clandestinité la plus complète.

## Sept ans d'ALÉNA pour le Mexique... et la ZLÉA sera pire

Mobilisées autour des causes profondes qui scient le monde en deux, les femmes témoignent que la violence ne se trouve pas que dans les guerres, le terrorisme ou l'extrémisme religieux. Elle est le quotidien de mil-

lions d'humains coincés par la mondialisation de la misère.

Une globalisation de la pauvreté dont ont témoigné des dizaines de féministes lors du Forum des femmes, au Sommet des peuples des Amériques à Québec, en avril 2001. Il fallait entendre les preuves de la dégradation des conditions de vie de populations entières des Amériques. Au banc des accusés : tous ces accords multilatéraux, Mercosur, ALÉNA, et bientôt ZLÉA. Après deux jours d'audience, une conclusion s'imposait : la mondialisation appauvrit les plus pauvres.

Les Mexicaines Mathilde Arteaga Saragosa et Béatrice Olonga ont dressé un sombre bilan des sept ans de l'ALÉNA pour le Mexique. Le pays a reculé de plusieurs dizaines d'années en termes de droits sociaux et humains. Tous les services sociaux ont été abolis et 75% de la population mexicaine vit dans la pauvreté. La misère se répercute dans l'augmentation de la violence conjugale et des viols, la désintégration des familles, le nombre croissant d'enfants de la rue, etc. Des histoires d'horreur qui alertent sur ce qui attend les populations qui se feront imposer la future ZLÉA (Zone de libre-échange des Amériques, prévue pour 2005).

Si le taux de chômage est de peine 0,4%, dans les 350 maquiladoras (zones franches industrielles) mexicaines, les délits violents ont aussi augmenté de 12% en une seule année. Les maquiladoras livrent à une exploitation éhontée des jeunes travailleuses qui composent jusqu'à 90% de la main-d'œuvre. Elles résistent rarement plus de cinq ans aux conditions imposées dans les usines des « chics » multinationales Nike, Gap, etc. Les bidonvilles poussent à proximité, disposant des infrastructures (électricité, eau courante, tout-à-l'égout) dont la population, elle, est privée.

Madeleine Parent se rappelle des « sweat shops » de l'industrie textile canadienne des années 1930-1940. Les conditions de travail sont pires dans les maquiladoras que tout ce contre quoi elle s'est battue avec tant de détermination, il y a... 60 ans.

« Quand un moulin (une industrie textile) ouvrait, des villes se bâtissaient autour qui n'avaient rien à voir avec les bidonvilles d'aujourd'hui au Mexique ou au Brésil », affirme-t-elle. Ces travailleuses ont peu d'espoir, car toutes les tentatives de les syndiquer se soldent par de féroces attaques des patrons. Ces maquiladoras se propagent comme une épidémie dans les Amériques et en Asie.

Prises en souricière dans les guerres ou les guérillas, les féministes réunies au Forum des femmes à Québec ont aussi rappelé l'extrême misère des populations réfugiées en leur propre pays, comme le sont actuellement des millions d'Afghans. En Colombie, plutôt que des bombes, des pesticides pleuvent sur les champs. La Colombie, aux prises avec la plus ancienne guérilla d'Amérique latine, est poussée par les États-Unis, depuis 1989, à lutter contre les narcotrafiquants. Chassées par les produits toxiques qui détruisent leur environnement et leur santé, des millions de personnes deviennent ainsi des réfugiés sur leurs propres terres.

Exclues parmi les exclues, les femmes autochtones chassées de leurs territoires ancestraux n'ont d'autre alternative que de migrer vers les maquiladoras. On les dépouille de leur seule richesse, leur identité indigène, en leur interdisant de porter les cheveux longs et leurs costumes traditionnels. Le poignant témoignage de Lourdes Ortiz, une indienne *quiché* associée au Réseau continental des femmes autochtones du Guatemala, s'est pourtant conclu sur une note d'espoir : que la Marche mondiale des femmes rejoigne de plus en plus de Guatémaltèques. Des millions d'indigènes subissent



En 1948, après la grève des usines de textile Ayers, Duplessis réussit à faire condamner Madeleine Parent et le président du syndicat à deux ans de prison. Le procès allait cependant être annulé à cause d'un problème de transcription. Photo : Le gouverneur de la prison; le président du syndicat, Azellus Beaucage; Madeleine Parent; et, en bas, maîtres Murgler et Ouimet.

PHOTO ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA

le même sort au Mexique et en Amérique du Sud.

Après tous ces témoignages accablants, le *Tribunal populaire des femmes* n'a eu aucun mal à condamner la mondialisation et la future ZLÉA, coupables au premier degré de provoquer ou d'aggraver la pauvreté des femmes et la violence qui est le lot quotidiens de millions de pauvres. Aussi, quand Madeleine Parent et Nora Cortinas, les deux juges de ce haut tribunal international *ad hoc*, ont prononcé la sentence exécutoire et «sans appel», l'assemblée de 250 leaders féministes s'est levée d'un bond. «Face à la globalisation, il y a la mondialisation des solidarités et des femmes», a conclu Madeleine Parent.

### Envers et contre Bush

Dans le contexte de folie guerrière qui sévit, il serait sage que M. George W. Bush écoute des groupes pacifistes comme la Marche mondiale, plutôt que prendre pour cible le monde musulman en entier et attiser la haine des extrémistes religieux, prêts à sacrifier leur vie pour s'élever au rang de martyrs.

George W. Bush avoue candidement ignorer la raison de toute cette haine à l'endroit des États-Unis. Il devrait tendre l'oreille pour écouter autre chose que le vacarme de ses F-16 et de ses B-52. Il entendrait la colère qui monte en bien des points du globe, et pas seulement des territoires musulmans ou des extrémistes religieux. Il pourrait se souvenir de tous les régimes que son pays a renversés pour installer des dictateurs sanguinaires. Et s'il ne se souvient pas ou ne veut pas entendre, il est du devoir du peuple américain de le forcer à écouter, à regarder et à comprendre.

Madeleine Parent rappelle l'exemple de l'Iran, où un dirigeant élu, Mossadegh, a été déposé à cause de l'intervention des États-Unis (1953). Le shah a imposé ensuite un long règne de terreur à son peuple. «C'est avec des expériences comme celle-là que les intégristes religieux ont pu convaincre le peuple d'Iran et lui dire: "Vous ne vous débarrasserez jamais de la domination américaine et impérialiste à moins que vous soyez avec Dieu".» Cette recette fonctionne depuis des décennies et



À 83 ans, Madeleine Parent milite toujours pour la justice sociale. Durant le Sommet des Amériques de Québec, elle a participé à diverses tribunes du contre-sommet. Photo : Elle était également de la grande marche qui a mobilisé de 40 000 à 60 000 opposants à la Zone de libre-échange des Amériques.

elle multiplie les fanatiques dans le monde musulman.

Dans la spirale de violence qu'engendre la violence, les bombardements en Afghanistan fournissent en fait à ben Laden les motifs pour continuer dans la voie du terrorisme. Chaque bombe qui tue un musulman décuple la haine de l'Occident (et surtout des États-Unis) chez ses frères musulmans et les fanatise. M. Bush et ses généraux savent cela. Leur objectif est donc bien différent de celui qu'ils prétendent rechercher.

### Le grand ménage de M. Bush

«À mon avis M. Bush voudrait bien profiter de la situation pour régler le cas de l'Irak et aussi pour nettoyer toute cette région», analyse Madeleine Parent. «Oui, le grand ménage en Irak, pour installer des fantoches de son choix, et ensuite pourquoi pas en Iran. C'est un prétexte, combattre les terroristes cachés en Afghanistan, pour déployer tout cet attirail militaire. Il y a des personnes honnêtes et militantes qui veulent instaurer un

régime plus juste. Si M. Bush vient avec ses gros sabots et ses grosses bombes pour tout détruire, même ces mouvements-là vont être détruits aussi», conclut-elle.

### Un film qui lève le voile

Au lieu de regarder le film d'horreur dont il est l'auteur, M. Bush et ses conseillers pourraient voir *Partition pour voix de femmes*, le film sur la Marche mondiale des femmes. Ils apprécieraient la fin. Six Afghanes se présentent au siège social des Nations Unies à New York et, au moment de prendre la parole, l'une d'elles retire sa burka pour mieux exprimer ce qu'elle a à dire. «C'est d'autant plus fort que cette femme afghane brisait ainsi deux règles strictes des talibans», explique Diane Matte. «Ces femmes ne peuvent pas se présenter sans leur mari dans des lieux publics pas plus qu'elles ne peuvent parler sans la burka.»

Et si demain, elles étaient des milliers, des millions à lever le voile comme leurs sœurs afghanes? Et si ce n'était que le début... □

\* *Partition pour voix de femmes*, le film de la Marche mondiale des femmes, sera présenté du 7 au 13 décembre prochain, à la salle du Cinéma Parallèle du complexe Ex-Centris, à Montréal. Réalisatrice : Sophie Bissonnette. Productrice : Monique Simard.

## Mai 93

«L'internationalisation des marchés est à la mode. Mais ça veut dire, à date, un commerce mondial chaotique et désordonné, où chaque pays, petit ou grand, étouffe sous l'effort de la sacrosainte compétitivité.»

— JEAN ROBITAILLE, *ECONOMIE, LE QUÉBEC DANS LE CANADA, DANS LE MONDE, VIE OUVRIÈRE, MAI-JUIN 1993.*

# Syndicalisme Le partage

LES SYNDICATS SONT IRREMPLAÇABLES. ENTRE LA QUASI-CLANDESTINITÉ DES ANNÉES CINQUANTE ET LE PARTENARIAT D'AUJOURD'HUI, ONT-ILS PERDU LE MODE D'EMPLOI DE L'ENGAGEMENT SOCIAL?

UNE ANALYSE DE JACQUES KEABLE

**T**ant pour la défense des intérêts de ses membres que pour la lutte en faveur d'un monde plus égalitaire, le syndicalisme demeure à ce jour irremplaçable. Il faut donc le défendre et le promouvoir et, dans ce dessein, sans malaise, s'autoriser à le questionner. À cet égard, si la so-so-solidarité a un sens, elle ne peut faire l'économie du questionnement franc et honnête. Autrement, les mots

– et la solidarité elle-même! – ne sont que du vent. Cela dit, reste à le faire, comme me le propose *Recto Verso*: questionner le mouvement syndical des cinquante dernières années. En quelques pages et en... quelques jours! Un détail, quoi!

Depuis, sur ma table de travail, un tas de livres traitant de syndicalisme. Des notes griffonnées. Des phrases retranscrites d'une conversation avec une militante, un vieux syndiqué, un observateur... Puis dans ma tête, des souvenirs, quelques certitudes et beaucoup de questions: les syndicats ne vivent pas dans une bulle. Ils sont en interaction avec leur environnement, lui-même en évolution constante. D'où la nécessité, pour le mouvement syndical, de changer pour s'y ajuster et, pour l'analyste, d'en tenir compte.

Ce commentaire un peu désabusé d'un syndicaliste militant ne me quittera pas: «C'est comme si on avait perdu le mode d'emploi de l'action politique!» Même si, dit-il, certains syndicats et instances syndicales ont toujours l'esprit rebelle, le mouvement syndical, globalement, est plus près de

Jacques Keable, journaliste. Son dernier livre «*La vraie vie : Ce que tout jeune devrait savoir sur le monde du travail et qu'on ne lui dit pas!*».



21 avril 2001. Les centrales syndicales organisent la Marche des peuples des Amériques avec des ONG, des écologistes, la Fédération des femmes, le mouvement étudiant et des regroupements de citoyens. Quelque 50 000 personnes défilent dans les gaz, à distance du périmètre de sécurité.

l'employeur, sous les moqueries des autres centrales. Quelques années plus tard, elles adopteront des politiques du même type.

Avec la venue au pouvoir de René Lévesque (1976), et son «préjugé favorable aux travailleurs», une nouvelle lune de miel commence: la loi *anti-scabs* est votée et la formule Rand<sup>8</sup> est rendue obligatoire dans toutes les conventions collectives. Mais la dure récession, au lendemain de la perte du référendum, marquera la fin temporaire du flirt. Dans le secteur public, les salaires seront coupés de 20% et la grogne montera. D'intensité variable, le rapport privilégié entre le PQ et le mouvement syndical se poursuivra jusqu'à ce jour, malgré les politiques néolibérales du parti.

## Les années de plomb

Montée triomphale du néolibéralisme, mondialisation accélérée de l'économie et effondrement du communisme. Le monde du travail est durement frappé par la réorga-

nisation planétaire de l'économie: déplacement des usines vers le Tiers-Monde, où la main-d'œuvre est surexploitée; fusions d'entreprises géantes entraînant des pertes massives d'emplois, annoncées par blocs de 5000, 10 000, 20 000. La chose allait s'amplifier tout au long des années 1990.

Paniqués, des syndicats se replieront sur eux-mêmes. Le temps n'est plus à la fine bouche et à la revendication, mais au compromis et au pain quotidien. Certains, prudents, signeront des conventions collectives de longue durée. Jusqu'à dix ans! Du jamais vu. Des clauses dites «orphelines» sacrifient les jeunes à la sécurité des anciens. L'État n'est pas en reste: il verse

des millions de dollars à de riches entreprises étrangères pour les garder au Québec, même avec une main-d'œuvre réduite. Le cas de Kenworth est éloquent. Sans oublier GM... ►

quand, par malheur, «une union neutre»<sup>4</sup> ose se pointer dans le décor!

De cette époque, Marcel Pepin<sup>5</sup> dira que c'était «l'âge d'or du syndicalisme». Pas étonnant: les cibles offertes à tout militant audacieux étaient tellement larges qu'il fallait vraiment faire un *spécial* pour les rater!

## Les années de feu

La Révolution dite tranquille (1960-1965): le syndicalisme cesse d'être *persona non grata* aux yeux de l'État. Les lois du travail changent: les employés des secteurs public et parapublic peuvent se syndiquer et faire grève. Phénomène unique: on fait la queue pour se syndiquer! Bref, tout le Québec redresse la tête.

Puis, une période de très forte turbulence (1966-1976), les grèves touchent les services publics: Hydro-Québec, le métro de Montréal, des hôpitaux... Une partie de la population trouve que trop, c'est trop!

Néanmoins, l'action syndicale se radicalise: en 1968, le président de la CSN, Marcel Pepin, ouvre le «Deuxième Front»: les syndiqués sont invités à déborder le cadre étroit de la convention collective et à s'engager dans l'action politique (non partisane), pour le mieux-être de l'ensemble de la classe ouvrière.

1970, la Crise d'octobre. Trudeau, «ce riche intellectuel désincarné et provocateur», riposte au FLQ en s'attaquant à tout ce qui bouge. Louis Laberge l'accuse de profiter des «circonstances pour nous fesser dessus!»<sup>6</sup>.

Il en faut plus pour freiner la marche syndicale. En 1972 éclate, spectaculairement, la grève générale du secteur public, organisée par le Front commun intersyndical. Emprisonnement de dizaines de militants, dont les présidents Yvon Charbonneau (CEQ), Louis Laberge (FTQ) et Marcel Pepin (CSN). Cette fois, le syndicalisme est blessé.

La CSN se fracture. Emportant avec eux une trentaine de milliers de syndiqués, les «trois D»<sup>7</sup> fondent la Centrale des syndicats démocratiques, la CSD. C'est l'hémorragie: un total de 70 000 syndiqués CSN (30% des membres) désertent, estimant que la centrale est trop politisée et radicale. Ils veulent un syndicalisme plus terre-à-terre, plus soucieux des conventions collectives que d'action politique. La CSD prônera le partenariat et la concertation avec

## Nov. 91

«Les mesures devant permettre de réinsérer les prestataires du revenu sur le marché du travail les confinent plutôt à un *cheap labor* odieux. Les participant-es à ces programmes ne sont pas protégé-es par les lois du travail parce que ce ne serait justement "pas des emplois"!»

– ABDELHAMID GMATI ET JEAN ROBITAILLE, *CHEAP LABOR AU PROGRAMME, VIE OUVRIÈRE, NOV.-DÉC. 1991.*

## Un virage majeur

En parallèle avec la montée du néolibéralisme et en réaction contre un taux de chômage qui dépasse, en 1983, les 14 %, la FTQ invente son Fonds de solidarité. Il devra, dit la loi qui l'autorise, « créer, maintenir ou sauvegarder des emplois »<sup>9</sup>. Donc, servir à mieux ancrer et développer l'entreprise au Québec et éviter son aspiration quasi automatique par le capital états-unien.

Québec accorde au Fonds un prêt de démarrage de 10 millions \$ et, comme le fera Ottawa deux ans plus tard, concède des avantages fiscaux importants aux souscripteurs : en 2000, selon la journaliste Hélène Baril, « seulement pour le Fonds de solidarité, la note s'élève à presque 100 millions de dollars en manque à gagner pour le gouvernement du Québec »<sup>10</sup>.

Le succès du Fonds est phénoménal. En 2001, il dispose d'un capital de plus de quatre milliards de dollars. Poids lourd incontournable dans l'économie québécoise, il accueille la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) à la table de son conseil d'administration. Quant à la CSN, d'abord critique face à cette initiative, elle finit par se rallier et lance, en 1996, son Fondation qui, avec son actif de moins de 200 M \$, a quelques croûtes à manger avant de rejoindre le Fonds de la FTQ.

La machine syndicale, version 2001, est une Formule 1, par comparaison avec celle du passé ! Elle dispose d'une infrastructure matérielle non négligeable; la formule Rand, obligatoire, lui assure des rentrées de fonds régulières; elle bénéficie d'une organisation bien rodée et de professionnels qualifiés appartenant à la même classe que leurs homologues de l'État ou de la grande entreprise privée. Grâce aux investissements du Fonds de solidarité ou du Fondation, des représentants syndicaux participent à plusieurs conseils d'administration. Le mouvement syndical n'est plus étranger au Québec Inc., ce rassemblement informel des principales forces au Québec, réunies pour planifier son développement, avec le moins de heurts possible. Cette stratégie « soft » lui semble plus rentable que l'affrontement. Les grands Sommets de 1996 organisés par Québec ont été les moments forts, à ce jour, de cette politique.

## Sept. 89

« Le mouvement syndical a-t-il trahi sa mission sociale ? Pas plus que l'Église, l'école, l'université ou la presse ! Toutes ces institutions d'intérêt public sont soumises à des forces qui les amènent à déterminer des priorités d'action différentes selon les époques. »

— VIE OUVRIÈRE  
SEPT.-OCT. 1989



PHOTO ALAIN CHAGNON

Critique assidu, progressiste et parfois acéré des pratiques syndicales, l'universitaire Jean-Marc Pottle résume en deux mots la trajectoire syndicale des dernières décennies : « du combat au partenariat »<sup>11</sup>. Et, chez Pottle, le « partenariat » a l'odeur peu ragoûtante de la « collaboration ». Et, donc, exclut le combat. Ainsi, il reprochera durement aux leaders

syndicaux de tenir un discours qui « privilégie la concertation au détriment de la confrontation »<sup>12</sup> et, en 1996, lors des Sommets, de se laisser enfirouper et de jouer le jeu des pouvoirs économiques et politiques. Ce « partenariat » dénoncé par Pottle est aussi questionné, non sans raison, par une frange militante du syndicalisme, en raison des risques qu'il fait courir à l'identité syndicale.

À cet égard, un exemple éclairant venu d'ailleurs : la Banque mondiale décida, un jour, d'inviter à sa table les ONG qui la critiquaient depuis si longtemps. « Partenariat » manière mondiale.

Pour parler d'égal à égal avec les banquiers, les ONG se sentirent obligés de s'adjoindre des personnes formées aux affaires. Résultat : « Cette professionnalisation accrue va porter les ONG à se doter d'un personnel de plus en plus similaire à celui des institutions auxquelles elles avaient pu s'opposer. Ce qui non seulement émousse leur discours critique, mais facilite une dépolitisation... »<sup>13</sup>. Est-il absolument besoin d'avoir

l'esprit mal tourné pour craindre pareil effet dans notre mouvement syndical ?

Aux grands Sommets de 1996, rappelle encore Pottle, les leaders syndicaux, à table avec l'État et les banquiers et industriels, approuvèrent la politique du « déficit zéro », mais refusèrent de souscrire à l'objectif « appauvrissement zéro », se rangeant derrière le premier ministre selon qui ces deux objectifs étaient incompatibles... Déçus de cette attitude, des groupes communautaires indignés, et la Fédération des femmes (FFQ) notamment, claquèrent la porte.

Autre revirement : jadis perçu par le Canada anglais comme radical, le syndicalisme québécois y fait maintenant, de commune renommée, figure de « collaborationniste ». Anecdote : au Sommet des peuples d'avril 2001, à Québec, le défilé syndical se tenait, par prudence, loin des barricades protégeant les chefs d'État. Selon un témoin, les Travailleurs canadiens de l'auto, les TCA, — et ils n'étaient pas les seuls ! — en furent mécontents : ils voulaient que les milliers de manifestants rassemblés pour le Sommet des peuples montent aux barricades, au lieu de les fuir... Autre époque, autres mœurs et à société distincte, syndicalisme distinct !

Par ailleurs, dans les groupes communautaires, on se plaint de ce que le mouvement syndical, petit à petit, se désiste de sa participation, notamment financière. En plus, dit-on, il se consacre de moins en moins à la défense des droits sociaux, se contentant d'observer les énergies qu'y mettent encore certains syndicats et ses militants les plus politisés.



**Photo de gauche :** Le 26 novembre 1975, les chefs des trois grandes centrales syndicales québécoises, Louis Laberge (FTQ), Yvon Charbonneau (CEQ) et Marcel Pepin (CSN), pendant une manifestation unitaire contre la loi fédérale anti-inflation limitant les augmentations de salaire. Au micro, le syndicaliste Michel Chartrand.

**Photo de droite :** À l'écran, le président de la CSN, M. Gérard Larose, pendant le Sommet socio-économique présidé par Lucien Bouchard, le 30 octobre 1996. Les syndicats acceptèrent d'appuyer la politique de «déficit zéro» du gouvernement, mais non la clause d'«appauvrissement zéro» réclamée par les groupes sociaux.

À cet égard toutefois, et même insatisfaisante, la loi sur l'équité salariale (1997) fournit l'exemple d'une lutte – non achevée – menée conjointement par des militantes syndicales et des militantes de l'extérieur. Cette loi, dont profitent tant les non-syndiquées que les syndiquées, rejoint et anime sans doute de façon singulière les militantes de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), fondée en 1936 par une femme, Laure Gaudreault, précisément en quête d'équité et de justice.

### Présence trop discrète

Cela dit, le menu pour de souhaitables, importantes et urgentes luttes syndicales s'alourdit. Ainsi, avec la dite «assurance emploi», on assiste – presque en silence – au déclin et au «détournement» du régime canadien d'assurance-chômage<sup>14</sup>, fruit de luttes syndicales anciennes. Le travail à temps partiel (de moins de 10% de la main-d'œuvre, en 1976, ce pourcentage dépasse les 20% aujourd'hui) et la précarité de l'emploi prennent de l'ampleur. Les services de santé et d'éducation, faute de personnel, en raison des coupures budgétaires et de la politique du «déficit zéro», sont dans un état souvent déplorable. Mutisme syndical devant les prestations d'aide sociale qui plafonnent (donc qui, en termes réels, baissent) à un niveau inacceptable. Les accidents du travail et les maladies professionnelles demeurent un pur scandale. En 2000, la CSST a accepté de reconnaître plus de 138 000 accidents de travail, soit une moyenne tout à fait stupéfiante de 379 accidents par jour

de calendrier! Ou 16 à l'heure! Cela, sans compter plus de 5000 cas de maladies industrielles identifiées et reconnues par la CSST. Cette année-là, les accidents officiellement reconnus – et tous ne le sont pas, loin de là! – ont occasionné la perte de 12 674 797 jours de travail! Oui, douze millions et plus! Cela ne tient compte que des accidents reconnus par la CSST et aucunement des accidents qui se produisent lors du travail au noir. Ajoutons que l'on a également compté, en 2000, 180 décès dus à des accidents et maladies industrielles, un par deux jours de calendrier!

Le chômage se maintient autour de 8% et l'on compte 1 500 000 personnes, 55% de toute la main-d'œuvre québécoise, qui n'ont pour toute protection que la très faible *Loi sur les normes minimales du travail*. En 1996, la semaine dite normale était de 44 heures et le salaire minimum de 6,70 \$ l'heure. Total : 294,80 \$ par semaine. En 2002, le salaire minimum est de 7 \$ l'heure et la semaine normale est de 40 heures. Total : 280 \$ par semaine. Avancez en arrière! On est progressiste ou on l'est pas!

Au terme d'une récente analyse des négociations dans le secteur public, le professeur et ex-syndicaliste Yvon Perrier conclut : «Il faut qu'au cours des prochaines années nous réapprenions à agir collectivement pour définir, sur de nouvelles bases, les liens que nous souhaitons établir entre le social, le culturel, l'environnemental, l'économique et le politique. Après les dramatiques virages anti-sociaux des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, force est de constater que notre

société a terriblement besoin de renouer avec des politiques axées autour de la solidarité sociale, de l'égalité des chances, du développement durable et du respect et de l'élargissement des droits démocratiques.»

En vérité, comment être en désaccord avec cette conclusion? Et qui, mieux que le mouvement syndical, peut relever ce gant? □

### Notes

1 Rouillard, Jacques. *Histoire du syndicalisme québécois*. Boreal, 535 pages, 1989.

2 Ministère du Travail, Direction de la planification stratégique, Québec.

3 Président de la FTQ de 1964 à 1991.

4 Voir : Boudreau, Émile. *Un enfant de la grande dépression*. Lanctôt éditeur, 1998.

5 Marcel Pepin, président de la CSN de 1965 à 1976. Voir : Keable, Jacques. *Le monde selon Marcel Pepin*. Lanctôt éditeur, 1998.

6 Voir : Fournier, Louis. Louis Laberge, le syndicalisme c'est ma vie. Québec-Amérique, 1992.

7 Les «trois D» : Amédée Daigle, Jacques Dion et Paul-Émile Dalpé, respectivement directeur des services, trésorier et vice-président de la CSN.

8 Formule Rand : dès qu'une entreprise est syndiquée, tous les employés protégés par la convention collective, syndiqués ou non, doivent payer la cotisation syndicale.

9 Voir : Fournier, Louis. *Solidarite Inc.* Québec-Amérique, 1991.

10 La Presse, 7 octobre 2001, page A 10.

11 Piote, Jean-Marc. *Du combat au partenariat*. Recueil d'articles parus au fil des ans, Éditions Nota Bene, 1998.

12 Voir : «Collabos et heureux de l'être», in Le Devoir, 30 janvier 1992, page B-8.

13 Guilhot, Nicolas. «D'une vérité à l'autre, les politiques de la Banque mondiale», in Le Monde Diplomatique, septembre 2000, pages 20-21.

14 Voir : Campeau, Georges. *De l'assurance-chômage à l'assurance-emploi*. Boreal, 2001.





1997, devant l'hôtel de ville de Montréal, des membres de la Coalition pour la défense des droits des travailleurs et travailleuses du sexe manifestent contre la répression des prostituées de rue (Voir Recto Verso no 288)

Les femmes qui veulent «empêcher la famille» doivent se rendre chez des *faiseuses d'anges*, souvent des charlatans, qui coûtent cher. Entre 50 000 et 100 000 avortements se pratiquent chaque année dans les années soixante, au Québec. Les femmes, désespérées, usent de tous les subterfuges, jusqu'à des aiguilles à tricoter, pour s'avorter elle-même.

Dans un témoignage recueilli par *Vie ouvrière*, une femme raconte ses trucs pour «faire virer le p'tit: un bain très chaud avec du thé, un bain chaud avec une tasse d'eau de Javel, pas n'importe laquelle, *La Parisienne*, te pendre à un tuyau plusieurs fois par jour, boire beaucoup de vin rouge chaud.»

**Entre prêtres et médecins**

Depuis la révolution tranquille, l'État et l'Église font chambre à part. En 1969, le *bill omnibus* sort aussi l'État de la chambre à coucher des Canadiens. La loi mise en place par Pierre Elliott-Trudeau décriminalise l'homosexualité et la contraception. Elle assouplit également les règles sur l'avortement.

À l'ère du *peace and love*, des *hippies*, des communes (1970), les féministes radicales clament que «le privé est politique». Les lesbiennes sortent du placard. Des tabous comme l'orgasme, la masturbation, le plaisir, la jouissance sont mis à nu.

Dans la foulée du retour à la terre, les femmes veulent se réapproprier leur corps. «Au nom de Dieu, on a condamné (les femmes) à "enfanter dans la douleur", puis, au nom de la science, on les a contraintes à abandonner le savoir instinctif de leur corps au profit du savoir omniprésent de la médecine», écrivait *Dossier Vie ouvrière* en 1982.

Une armée d'anesthésistes, d'infirmières, de chirurgiens et de gynécologues remplacent les sages-femmes. Les médecins prescrivent abondamment la pilule, malgré des effets secondaires mal connus. Ils procèdent

massivement à des ligatures des trompes comme moyen de contraception.

Les femmes qui désirent avorter doivent se rendre à l'hôpital et passer devant un comité thérapeutique composé de trois médecins qui évaluent si la maternité pose un problème de santé pour la femme enceinte. Six ans après l'entrée en vigueur de la loi, 90% des hôpitaux n'ont toujours pas créé de comité thérapeutique. Peu de femmes ont accès à l'avortement.

Le docteur Morgentaler, figure emblématique du libre choix, ouvre donc des cliniques privées où il pratique les avortements sur demande. C'est le début d'une longue saga judiciaire qui se terminera en 1988, lorsque l'ITVG (interruption volontaire de grossesse) sera retirée du Code criminel.

En 1989, l'affaire Daigle-Tremblay relance la cause des pro-vie. Sylvie Daigle désire mettre un terme à sa grossesse. Pour l'en empêcher, son ancien conjoint la poursuit en justice. *Vie Ouvrière* se prononce: «Pourquoi invoque-t-on le droit du fœtus, alors que ceux de la femme, de la mère ne sont pas respectés?», demande Myriam El Yamani.

En 2001, tous les débats sur la condition féminine ne sont pas terminés. Le discours des travailleuses du sexe dérange le mouvement des femmes, qui considère que la prostitution est un acte de violence collectif contre les femmes.

Maintenues dans l'illégalité, sans recours, les filles de joie constituent des proies faciles pour les abus de toutes sortes: harcèlement, vol, viol, violence. La décriminalisation «donnerait du pouvoir aux femmes, pour qu'elles soient plus outillées dans le choix de leurs conditions de travail», soutient Claire Thiboutot.

Au sein du comité de la FFQ chargé de la question, deux positions coexistent. La première propose que les femmes sont responsables de leur corps et que la prostitution doit être décriminalisée. La deuxième partie des femmes pense que la prostitution ne fait qu'avilir le corps des femmes et qu'elle devrait carrément être interdite», rapporte Vivian Barbot, présidente de la FFQ.

L'hiver sera chaud entre les lectures de fictions érotiques au féminin et les discussions entre féministes sur la décriminalisation de la prostitution. □

**Avril 65**

«En classant la masturbation dans le domaine des fautes graves (...) obient-on les résultats escomptés? Peut-on rester insensible à l'opinion d'hommes de sciences très sérieux qui y voient un phénomène normal pour un certain temps?»

- GUY BROUILLET, PRÊTRE, PRÊTRE AUJOURD'HUI

# Venus ou victimes

EN CINQUANTE ANS, LE CORPS DES FEMMES A TOUR À TOUR ÉTÉ DÉMONISÉ, ÉROTISÉ ET MARCHANDISÉ. AUJOURD'HUI, LA CONTROVERSE TOURNE AUTOUR DU TRAVAIL DU SEXE, DERNIER TABOU DU FÉMINISME. SURVOL D'UNE RÉVOLUTION SEXU-ELLE.

PAR ANNE-MARIE TREMBLAY

En 2001, les chanteuses pops exhibent leur nombril devant un public de plus en plus jeune. Pascale Navarro et Nathalie Collard montrent les dessous de la pornographie au féminin dans *Bad girl*. Nelly Arcan, dans un essai au «je», couche sur papier le quotidien d'une *Putain*. Enfin, la Fédération des femmes du Québec (FFQ) se rend à la demande des travailleuses du sexe et amorce le débat sur la prostitution dans notre société.

«Le mouvement des femmes avait mis le débat sur la prostitution... sous la couverture», croit Claire Thiboutot, co-fondatrice et présidente de *Stella*. Ce groupe de défense est né en 1995, dans l'ancien *Red Light* de Montréal, pour réclamer des con-

ditions de vie décentes pour les danseuses, prostituées, téléphonistes érotiques, escortes et effeuilleuses sur Internet. Les travailleuses du sexe revendiquent le droit d'utiliser leur corps comme outil de travail sans subir de discrimination. En se rendant à la requête de *Stella*, la FFQ lance une tournée provinciale sur le travail du sexe.

**L'utérus hystérique**

La religion et la société ont longtemps démonisé le corps féminin. *Hystériques et utérus*, par exemple, possèdent la même racine (du grec *husterikos*, «l'attitude des malades étant autrefois considérée comme un accès d'érotisme morbide féminin», révèle *Le Petit Robert*!).

Dans le Québec de Maurice Duplessis, le désir et le libre choix n'existent pas. Entre Ève et Marie, la femme est désincarnée. Vierge ou mère, ou exclue.

Les pages de *L'action catholique ouvrière* réfèrent d'abord timidement à la vie sexuelle, en mentionnant fréquemment les Services de préparation au mariage, dont les cours ont débuté dans les années 1940. «Dans les SPM, deux documents portent sur la sexualité. Mais les recommandations sont sévères et étroites. Il y avait un cercle noir autour, et la consigne était de ne laisser traîner ces documents nulle part», raconte Micheline Dumont, historienne spécialisée en histoire des femmes.

Le mot *sexualité*, imprimé noir sur blanc, apparaît pour la première fois dans *Prêtre aujourd'hui* (successeur de *L'action catholique ouvrière*) en 1965. L'abbé Guy Brouillet publie une série d'articles sur la vie sexuelle dans le couple, le rôle du curé dans la vie des couples, la masturbation, la contraception, etc. La même année, un article explique la méthode contraceptive sympto-thermique

(ou du thermomètre), une collaboration spéciale de Seréna, un service de régulation des naissances fondé par des laïcs en 1955. «Entre 1955 et 1960, les prêtres avaient commencé à parler des enfants qu'on est capable d'élever convenablement, plutôt que des enfants qu'on est capable d'avoir», explique Suzanne Parenteau, docteure à Seréna depuis 1962.

En 1968, le concile Vatican II, sous l'égide de Paul VI, condamne l'usage de la pilule contraceptive. La théologienne Marie Gratton estime qu'il y avait pourtant un espoir de changements chez les fidèles de l'Église catholique. Devant cette position du clergé, les femmes cessent de parler de leur sexualité à leur confesseur.

**Aiguilles à avorter**

L'avortement aussi est intolérable pour le clergé. Il n'est pas question de «refuser la famille», même si une grossesse met en danger la santé de la mère. «Même si tu pensais risquer ta vie, y avait rien à faire, fallait le rendre jusqu'au bout», écrivait-on dans *Dossier Vie ouvrière*, en 1982. Lors d'un accouchement difficile, c'était l'enfant qu'on sauvait en premier, parce que «l'enfant qui mourait sans avoir reçu le baptême allait aux limbes, alors que la femme qui mourait en couches allait tout droit au ciel!»

# « T'es un 6.2! »

## Enfant sans père Enfant sans terre

**LES AMÉRINDIENNES NE JOUISSENT PAS DES MÊMES DROITS QUE LEURS HOMMES. CE SONT LEURS ENFANTS QUI TRINQUENT, SUR FOND DE PAUVRETÉ ET DE VIOLENCE.**

PAR ANNE-MARIE TREMBLAY

Les deux enfants de Michèle Audette n'ont pas le même statut: le premier est un Indien, l'autre pas. La différence? Le père de l'un est Amérindien; l'autre, Blanc. Pas étonnant que Michèle Audette ait fait des droits des femmes la cible de son action à titre de présidente de l'Association des femmes autochtones du Québec, depuis 1998. Pour son implication, Michèle Audette a reçu le Prix de la relève, lors du Salon des femmes à Montréal, en 1997.

Avant 1985, explique la jeune Innue, et Québécoise, une Amérindienne épousant un Blanc perdait automatiquement son statut d'Indienne. Au contraire, un Amérindien marié à une Blanche gardait son statut et le transférait même à son épouse.

Avec le *Bill C-31*, la *Loi des Indiens* a mis fin à cette discrimination. Les femmes et les enfants exclus des réserves ont gagné le droit de retourner chez eux. Par contre, la loi de 1985 engendre de nouvelles injustices, sur le dos des enfants cette fois. Elle crée deux statuts différents pour les enfants nés de couples mixtes.

L'enfant d'une Amérindienne et d'un non-Autochtone est un « 6.2 ». Ce statut (et les droits qui s'y rattachent) n'est pas transférable à la génération suivante. Un Amérindien, peu importe l'identité de son épouse,



« Dans les cours d'écoles, les insultes ont changé. Maintenant, ce sont les enfants 6.2 qui sont pointés du doigt par les autres », rapporte Michèle Audette, militante pour la reconnaissance des droits des femmes autochtones.

engendre des « 6.1 ». Dans ce cas, le statut d'Indien se transmet intact.

La situation préoccupe d'autant plus Michèle Audette que 45% des Amérindiens inscrits sont ainsi devenus des 6.2. « D'ici 40 ans, il n'y aura plus d'Indiens », s'inquiète Michèle Audette. Elle calcule même que certaines communautés auront disparu d'ici 25 ans s'il n'y a pas de changements à la *Loi des Indiens*. Les enfants des 6.2 perdent statut, droits et services du même coup. Par ex-

emple, explique Michèle Audette, deux enfants vivent côte à côte dans la réserve. Lorsque l'autobus scolaire passe, il amène le premier et laisse l'autre sur le trottoir: les parents du deuxième sont des 6.2. Le racisme qui pourrait les relations entre Blancs et Indiens s'infiltrer maintenant dans les communautés. « Dans les cours d'écoles, par exemple, les insultes ont changé. Maintenant, ce sont les enfants 6.2 qui sont pointés du doigt par les autres », rapporte la mili-



d'un Autochtone qui ne veut pas reconnaître sa paternité. Les enfants de père inconnu sont souvent le fruit d'agressions sexuelles, très courantes dans certaines communautés autochtones.

### Menaces

Selon la loi, les conseils de bande ont le droit d'établir un code d'appartenance déterminant qui peut réintégrer les réserves. Certaines bandes hésitent à réadmettre les femmes et les enfants expulsés en vertu de la *Loi sur les Indiens*.

Bien que ce ne soit pas partout pareil, certains cas sont alarmants. « En Alberta, en 1991-1992, neuf personnes sur dix n'ont pas été réinscrites », souligne Michèle Audette. Encore aujourd'hui, au Québec, une communauté refuse d'inscrire plus de 1000 personnes.

Les chefs de ces communautés invoquent le manque de ressources, de logements et les terrains trop exigus de leur réserve pour réadmettre tous ceux qui ont retrouvé leur statut. Bien qu'elle admette que la situation pose problème dans certaines réserves, Michèle Audette n'est pas dupe. « La vérité, c'est que les gens au pouvoir veulent le garder. Ils se sentent menacés quand ils inscrivent plus de gens. »

Pourtant, les hommes se sont longtemps battus à côté des femmes pour qu'elles ne soient pas traitées différemment d'eux. Dans les années 1970, plusieurs groupes de défense des droits des femmes autochtones sont nés. « Malheureusement, souligne-t-elle, nos hommes ont décidé de mettre un frein à tout cela. Ils considèrent les femmes comme des vendues. Pour eux, c'est très dangereux de mélanger les nations », déplore la jeune leader indienne.

« Jusqu'en 1985, les femmes qui dénonçaient la loi ont reçu des menaces contre elles et leur famille », raconte-t-elle. Pourtant, l'union d'un Indien et d'une non-Autochtone n'est ni dénoncée ni pointée du doigt par ces mêmes gardiens de la pureté raciale.

La lutte pour la reconnaissance des droits individuels des femmes autochtones ne se passe donc pas seulement au niveau législatif. Concrètement, elles ont perdu beaucoup de pouvoir dans leur communauté depuis l'adoption de la « Loi sur les sauvages » en 1876. La situation s'est détériorée à un point tel qu'en 1990, on calculait que 80% des Autochtones subissaient ou avaient subi de la violence au sein de leur couple. Selon Michèle Audette, ces chiffres sont encore vrais.

Cette situation est symptomatique d'un malaise plus profond. Sous la tutelle gouvernementale, des communautés autochtones se sont enfermées dans un cercle vicieux de pauvreté, de toxicomanie, de violence, d'agressions sexuelles et de suicides. « Les gens pensent que nous jouissons de beaux et de grands privilèges. Pourtant, si nous étions si choyés, nous ne serions pas les champions des statistiques au niveau du suicide », réplique Mme Audette.

Pour Michèle Audette, il faut changer la loi pour redonner un statut de citoyenne aux femmes et, aux Indiens, les moyens de s'en sortir. « S'il y a des pressions à faire, pour changer la loi des Indiens, on a besoin de l'aide de tous: hommes, femmes, Autochtones et non-Autochtones. Ce qu'on aimerait, c'est être traité d'égal à égal, on ne veut pas reprendre l'île de Montréal! »

### Avril 79

« Lors de la Conférence internationale de la femme tenue à Mexico en 1975 et regroupant 35 pays, ces derniers approuvèrent une résolution dénonçant la Loi sur les Indiens comme injuste et discriminatoire pour la femme indienne. Seul le Canada s'y opposa. »

— DOSSIERS VIE OUVRIÈRE, AVRIL 1979



Michèle Audette, présidente de l'Association des femmes autochtones du Québec

tante pour la reconnaissance des droits des femmes autochtones.

D'autre part, le Registraire de la loi des Indiens exige la divulgation de l'identité du père. Sinon la loi présume automatiquement qu'il n'est pas autochtone et l'enfant devient un 6.2. « Pensons à une Québécoise qui aurait un enfant d'un homme qui ne reconnaît pas sa paternité et que, à cause de cela, on refuse de soigner son enfant au CLSC », illustre Michèle Audette.

Choquant? C'est pourtant ce qui arrive si une 6.2 tombe enceinte d'un Blanc ou

# Haiti

## Tap-tap pour la survie

**EN HAÏTI, IL FAUT SE BATTRE POUR SUBSISTER ET NOURRIR DE L'ESPOIR. SINON, ON MEURT. SURTOUT QUAND ON EST UNE FEMME.**

**MARIE FRANTZ JOACHIM**  
Solidarité des femmes haïtiennes (SOFA)

L' image de la paysanne haïtienne en chemin à travers les montagnes, se rendant au marché, est bien connue. Un panier de fruits et légumes sur la tête, elle tire ou pousse un âne marchant lourdement sous le poids des denrées qu'il transporte.

Avec la dégradation de la production agricole, la présence féminine a considérablement diminué dans ce secteur. En dix ans, le nombre de femmes dans le secteur agricole est passé de 1 075 654 à 872 243. Au niveau de la production, le peu de terres fertiles disponibles n'est pas accessible aux femmes.

Autre image, moins attrayante, maintes fois vue sur les écrans : des femmes qui se bousculent sur le trottoir. Elles veulent une place dans un tap-tap (camionnette) pour se rendre à l'usine, où elles gagnent 1,40 \$ US par jour, ou encore moins, simplement parce qu'elles sont des femmes. Mais l'industrie de la sous-traitance, qui fournissait jusqu'à 42 000 emplois en 1990, n'en assure

plus aujourd'hui que 30 000. La main-d'œuvre féminine est durement touchée, elle qui représente plus de 70% des ouvriers de ce secteur.

Remercées sans préavis, elles n'ont d'autre choix que le coin de la rue où elles étalent quelques produits étrangers, arrivés ici en contrebande. Port-au-Prince bourdonne de petites activités individuelles. La débrouille.



PHOTO: BENOIT AQUIN POUR RECTO VERSO

**Marie Frantz Joachim, de Solidarité des femmes haïtiennes (SOFA), durant la vigile pour la paix du 5 octobre dernier à Montréal.**

### Secteur informel

Pourtant, 77% de la circulation interne des marchandises se réalisent dans ce secteur informel. Et les femmes sont majoritaires parmi les milliers d'acteurs qui y sont présents.

La pauvreté progresse en Haïti. Les femmes sont les plus frappées par l'exclusion. Elles sont les plus pauvres parmi les pauvres et subissent la violence inouïe d'une société qui ne leur réserve aucun droit. Dans cette société, la Marche mondiale des femmes ne pouvait pas ne pas avoir un écho particulier. Marcher contre la pauvreté et la violence, c'était l'occasion pour les Haïtiennes d'exprimer leur ras-le-bol et leur désir profond de transformer la société. Et pour cause !

Exclues aujourd'hui, c'est le sort qui leur est réservé depuis l'enfance. À l'intérieur de la cellule familiale, en Haïti, l'enfant mâle, par la grâce de son sexe, est privilégié. Quand il faut choisir entre la fille et le

garçon pour diminuer la charge de l'éducation des enfants, le choix se porte tout naturellement sur le second. Résultat, les femmes sont parmi les citoyens les moins scolarisés, les moins formés, les moins qualifiés, les sans-métier, les plus analphabètes donc les plus exclus des sphères de prise de décision.

Les tâches les plus ardues et les situations quotidiennes les plus difficiles sont le lot des Haïtiennes. Filles ou femmes, dans les familles démunies, à la campagne et en milieu suburbain, elles sont par exemple affectées à la quête de l'eau. Un seau rempli sur la tête, elles font parfois jusqu'à 6 heures de marche, avec le risque de se faire agresser.

Rien ne change lorsqu'elles tombent dans les circuits de la domesticité, alimentés par la pauvreté et la centralisation. Plus de 300 000 fillettes et jeunes filles sont placées dans des familles de la capitale ou dans les villes de province, où elles sont victimes de toutes sortes d'abus. Châtiments corporels. Viols.

La violence est aussi dans la rue. À l'aube ou au crépuscule, les petites commerçantes sont continuellement violées, lorsqu'elles partent ou reviennent du marché. Cette réalité est aussi bien celle des paysannes que des habitantes des faubourgs de Port-au-Prince ou des autres villes, où des quartiers entiers sont plongés dans l'obscurité, où règne l'impunité dans un milieu fortement machiste.

Voilà l'environnement socio-économique dans lequel a été lancée en Haïti la Marche mondiale contre la pauvreté et la violence faite aux femmes. Ce mouvement a redynamisé le processus haïtien de la lutte des femmes en arrimant les buts stratégiques aux intérêts pratiques, posant simultanément les problèmes de classe et de sexe, c'est-à-dire les problèmes de discrimination, de domination, de violence et d'exploitation. Les secteurs du mouvement social ont répondu favorablement à l'appel, et l'impact de la mobilisation a été considérable du côté de la population.

Un an plus tard, il est encore tôt pour évaluer les initiatives des groupements de femmes pour renforcer des actions de lutte contre la pauvreté. Du côté de la Solidarité des femmes haïtiennes (SOFA), nous avons renforcé notre action économique par des efforts de professionnalisation de notre atelier de confection dans le bidonville de Martissant, au sud de Port-au-Prince. Avec cet atelier, nous créons des emplois pour

une vingtaine de femmes qui coupent le siam, le cousent, lui posent des appliques, le brodent pour réaliser des pièces artisanales uniques et de qualité, nappes, draps, serviettes de table. D'autres femmes se trouvent une activité rémunératrice en allant placer ces produits dans des boutiques ou en allant les écouler dans les marchés. Entre-temps, des jeunes filles accèdent à une formation professionnelle en coupe, couture, sérographie, etc. Par ailleurs, nous encourageons la solidarité économique entre les femmes pour éviter la pratique des taux usuraires qui atteignent jusqu'à 30% par mois à cause de l'inaccessibilité du crédit normal. Ici, les formules de mise en commun des revenus entre plusieurs associées se traduisent par «solde», «sabotage» ou «mutuelle». La «mutuelle», par exemple, c'est la somme des cotisations journalières des associées qui, au bout d'une certaine période, est attribuée en tant que crédit à quelques membres du groupe.

Ces initiatives offrent des solutions de rechange momentanées à des femmes défavorisées et leur permettent de reprendre confiance dans leur capacité de s'assumer. Mais elles n'apportent que des solutions très limitées à des problèmes nécessitant des interventions d'ordre macro-économique. Consciente de cette limitation, la SOFA entreprend des actions de plaidoyer de concert avec d'autres groupes de femmes ou des groupes mixtes pour exiger de l'État haïtien la mise en place de véritables programmes de création d'emplois, de projets de logements sociaux, et pour mettre fin à l'application

du programme d'ajustement structurel (PAS) qui déresponsabilise l'État vis-à-vis de sa population. En Haïti, lutter pour éliminer la pauvreté et la violence contre les femmes est un impératif pour toutes les femmes et les organisations de femmes qui entendent réellement mener le combat contre la discrimination et l'exploitation. □

### Mars 00

**« Pour mieux comprendre la détresse d'Haïti, il faut savoir que 5 000 ménages, soit 0,5% de la population, détiennent plus de la moitié des richesses nationales! »**

**- LUDOVIC HIRTZMANN ET MARTIN BLANCHARD, RECTO VERSO, MARS- AVRIL 2000**

**Port-au-Prince, 1989. Clinique médicale « La Famille, c'est la vie », fondée par l'actuel président Jean-Bertrand Aristide, avant son entrée en politique.**

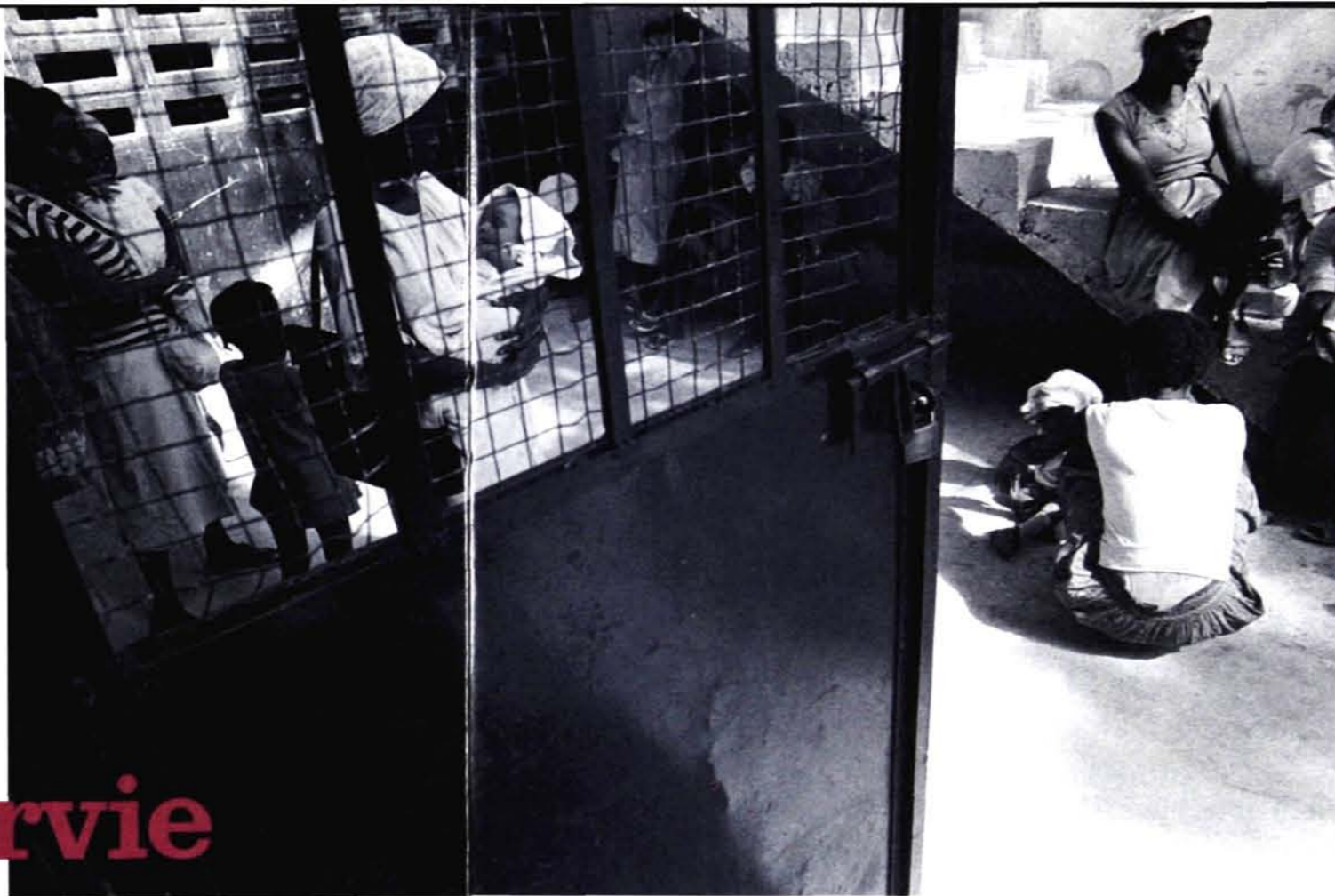


PHOTO: BENOIT AQUIN

# ou Clients citoyens

## Le communautaire en quête d'identité

« IL EST DEvenu plus simple, et facile, de dire client que citoyen. Cela m'inquiète à l'aube d'une crise économique majeure. »

**PIERRE VALOIS**  
Centre de formation populaire (CFP)

**J**e me demande comment réagira le mouvement communautaire dans sa lutte contre l'exclusion, la pauvreté et l'injustice, s'il ne sait plus qui il est. J'ose rappeler que nous sommes plus que la somme des emplois créés, nous sommes 4000 organisations avec un désir commun pour la plupart : changer le monde... Toujours.

Le secteur communautaire autonome compte sur 160 regroupements nationaux et 4000 adhérents pour orienter, décider, articuler, penser, anticiper et agir. Ces groupes écologistes, féministes, d'alphabétisation et d'éducation populaire, de développement communautaire, de défenses des droits, de la santé et des services sociaux sont ceux par qui l'histoire est arrivée. Vingt secteurs d'intervention, vingt façons de faire, quelquefois plus de vingt lectures de la conjoncture, mais un objectif : lutter, agir pour améliorer les conditions de vie, contre l'exclusion et l'appauvrissement des gens.

Ce mouvement populaire a vu le jour il y a 40 ans. Comment, dans la force de l'âge, fera-t-il place aux jeunes, à ceux et celles qui sont les plus animés du désir de changer le monde? Car c'est bien ce qui nous motivait dans les années 1960, 1970 : nous voulions changer le monde... Immédiatement. Alors que maintenant, il me semble que nous

avons plus de facilité à expliquer les changements aux usagers, aux membres de nos groupes qu'à tenter de les réaliser avec eux.

### L'idéal des comités de citoyens

Dans les années soixante, les populations des quartiers populaires créèrent les comités de citoyens<sup>1</sup>. Même si nous étions au cœur d'un boom économique, les quartiers populaires des principales villes du Québec n'en étaient pas partie prenante. Au contraire, on les démolissait pour construire des autoroutes et ériger des tours à bureaux. La vision technocratique de l'aménagement

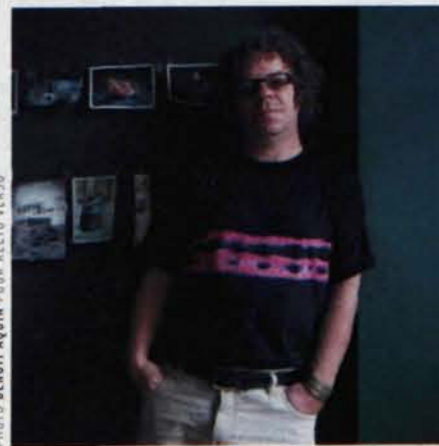


PHOTO BENOÎT AQUIN POUR RECTO VERSO



4 décembre 1992 — Le FRAPRU déménage de vieux meubles devant la maison de Robert Bourassa, à Outremont. Un manifestant s'avance sur le terrain pour lire l'inscription « 100 000 logements sociaux pour l'an 2000 ». Des comités de citoyens ont fondé le FRAPRU en 1978 pour défendre le droit au logement.

sommes passés de l'État providence et du principe d'universalité à un État promouvant la régionalisation, ennemi du « mur à mur ».

### La marchandisation du social

L'économie devient la voie royale pour régler l'ensemble des problèmes de notre société. Tout est désormais économique, tout se joue dans un espace marchand qui n'épargne ni la pensée ni la démocratie. Pour l'État, la création d'emplois (même précaires) est devenue le leitmotiv guidant toute action.

Le mouvement communautaire réaffirme néanmoins son autonomie. Il ne se perçoit pas comme la partie congrue d'une quelconque complémentarité économique. Deux événements le marquent : l'émergence de l'économie sociale et la politique québécoise de reconnaissance et de financement de l'action communautaire.

L'économie sociale a fait son lit au cœur d'une nouvelle mouvance. Elle tente de faire face, avec de faibles moyens, à l'urgence de la réinsertion sociale par l'emploi. Pour

la politique de reconnaissance, il est trop tôt pour dire si elle sera source de mutation au sein des mouvements populaires-communautaires et féministes. Mais une chose est certaine, sa mise en application n'est pas gagnée d'avance et il reste énormément de boulot avant qu'elle ne soit perçue comme une réelle reconnaissance de l'action communautaire autonome. □

<sup>1</sup> Dans le Sud-Ouest de Montréal : Saint-Henri et Pointe-Saint-Charles (1963), le Centre-Sud : Saint-Jacques et Saint-Louis (1965-1966), Hochelaga-Maisonneuve (1967). Québec, Hull, Sorel, Joliette et Trois-Rivières verront aussi l'émergence de comités de citoyens ces années-là.

<sup>2</sup> Les principales organisations furent sans doute En Lutte, le parti communiste ouvrier (PCO), le parti communiste canadien marxiste-léniniste (PCCML), le mouvement révolutionnaire des étudiants québécois (MREQ) etc.

<sup>3</sup> Au bas de l'échelle, Mouvement action-chômage, Action travail des femmes, etc.

des centres-villes, dans la modernité, laissait peu de place aux initiatives locales.

Pendant que l'État se constituait, le mouvement populaire se singularisait et se spécialisait autour des problèmes de logement, de consommation, d'urbanisation, de santé, d'immigration, etc. Nous réclamions, l'État créait des ministères, sanctionnait des lois, réglait la vie en société. Aujourd'hui, notre expertise, acquise au fil des conflits sociaux, justifie notre reconnaissance par l'État, même si le financement ne suit pas toujours.

### La parade politique

Au cours des années 1970, années de toutes les luttes (nationales, syndicales, étudiantes), le mouvement marxiste-léniniste devient une pépinière de militants. Une dizaine d'organisations<sup>2</sup> recrutent des centaines de membres au sein du mouvement populaire, qui s'essouffle. Cela occasionne un premier repli sur le régional, le local. Les militants reviennent dans les quartiers, ten-

« Dans les années 1960, nous voulions changer le monde... immédiatement. En 2000, il est plus facile d'expliquer les changements à nos membres que de les réaliser avec eux. »

— PIERRE VALOIS

tant d'ouvrir de nouveaux champs d'intervention. Se créent alors les garderies populaires, les associations de locataires, les cliniques populaires, les associations coopératives d'économie familiale. Les féministes engagent le combat pour l'avortement et contre la violence faite aux femmes. Se mènent aussi les premières luttes pour la reconnaissance financière des organismes volontaires d'éducation populaire. Au total, en 40 ans, nous sommes passés d'une dizaine d'organisations à plus de 4000.

### De la concertation des années 1980...

Pour n'avoir pas à réinventer la roue sans cesse, on se regroupe à l'échelle du Québec. De la fin des années 1970 à aujourd'hui, 150 regroupements nationaux ont vu le jour, et prospectent de nouveaux champs d'action : les médias, l'organisation du travail<sup>3</sup> (pour la défense des non-syndiqués). Du coup, on assistera au rapprochement des syndicats et des groupes populaires, lors des Sommets populaires I et II d'avril 1980 et 1982. Dans la terminologie de la décennie 1990, le communautaire remplace le populaire.

Au rythme des récessions ou de l'expansion économique, une nouvelle mouvance s'installe, celle des tables de concertation lo-

cales. Nous n'en sommes pas encore au partenariat, mais, d'horizons différents, nous partageons nos analyses de la conjoncture et nous anticipons les enjeux.

### ... au partenariat des années 1990

L'État québécois est en crise, les finances publiques, mal en point. Le « déficit zéro » pointe à l'horizon. La stratégie du gouvernement : la régionalisation. Cette demande historique des régions trouve satisfaction dans la politique de développement local et régional de 1997. Le hic, car il y en a un, c'est que l'État adopte cette politique au moment même où ses coffres sont vides.

Dans un esprit de « rationalisation, d'efficacité et de responsabilisation des individus », nous serons conviés, nous, du mouvement populaire-communautaire, à devenir partenaires dans la gestion de la décroissance de l'appareil d'État. Non sans déchirements pour ceux et celles qui siègent aux conseils d'administration des régies régionales de la santé et des services sociaux. En 30 ans, nous

### Mars 91

« Le fond du problème au Québec, c'est qu'il n'y a pas d'éducation politique nulle part. [...] Conséquence : on vit dans une société sans opposition, sans conscience critique, sans mémoire ni culture politiques, sans participation. »

— MICHEL CHARTRAND, VO, MARS-AVRIL 1991

# De la paroisse à la politique sociale

**ELLE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, LUI POUR LE LOGEMENT SOCIAL. ELLE A ÉTÉ INFLUENCÉE PAR LA THÉOLOGIE DE LA LIBÉRATION, LUI PAR LE MARXISME-LÉNINISME. RENCONTRE ENTRE VIVIAN LABRIE ET FRANÇOIS SAILLANT, DEUX CHEFS DE FILE.**

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-MARIE TREMBLAY

**V**ivian Labrie est coordonnatrice du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté. Née à Sherbrooke en 1953, elle s'est engagée en alphabétisation et fut la *bédéiste* de *Vie ouvrière* à la fin des années 1980. François Saillant est coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) depuis 1979. Âgé de 50 ans, son militantisme a souvent pris des couleurs politiques. Journaliste à *Révolte*, il a également contribué à *Vie ouvrière*.

**RECTO VERSO : Quels souvenirs gardez-vous du Québec des années 1950?**

**VIVIAN LABRIE :** J'ai passé ma petite enfance dans le quartier Saint-Pie-IX, à Québec. C'était le Québec du cinéma de fin de semaine à 25 cents, plein de traditions. Toi, t'as connu ça ici, dans Saint-Sauveur?

**FRANÇOIS SAILLANT :** Oui, c'était à peu près la même chose. Mes parents étaient assez âgés. C'était une famille très religieuse. Tous les dimanches, il fallait aller à la messe. C'était avant Vatican II. La messe était toute en latin. Chez nous, il y avait aussi le chapelet, tous les soirs à sept heures.

**VL :** Pas chez nous, tu vois. Ma mère était de culture anglophone, acadienne et gaspésienne. Elle était très intéressée par la culture américaine, mais pas très forte

sur les traditions du Québec. J'y ai plus goûté par le voisinage, par l'école. L'école était tout un lieu de tradition : on faisait une heure de religion chaque matin. J'étais très impressionnée par l'enfer, le diable. C'est comme le curé, pendant sa visite paroissiale, qui te laisse une image des âmes qui brûlent en enfer!

**FS :** À Québec, c'était très blanc, francophone, catholique. Un jour, un Noir est passé dans ma rue. J'avais été tellement impressionné que j'étais remonté chez moi en courant pour dire à ma mère que j'avais vu un «vrai» noir et qu'il marchait!

## La mort de Duplessis

**RV :** Vous souvenez-vous de la mort de Duplessis?

**FS :** Je me souviens plutôt de la mort de son successeur, Paul Sauvé. Mon père, plutôt unioniste à l'époque, était catastrophé!

**VL :** Ce n'est pas la mort de Duplessis qui m'a marquée, moi, c'est celle de Kennedy. Je me souviens aussi de la crise des missiles. C'était très impressionnant pour les enfants : on était prévenu qu'il y avait une sirène en haut de l'école, on avait peur d'une guerre mondiale.

**RV :** Et Expo 67?

**VL :** J'ai un très beau souvenir d'Expo 67.

J'avais passé une semaine à Montréal avec une copine pour visiter. J'avais 14 ans et c'était la première fois que j'allais dans une autre ville. Je devais me débrouiller par moi-même. Je suivais beaucoup l'actualité. J'essayais de comprendre ce qui se passait ailleurs. Je me suis ouverte sur le monde.

**FS :** Moi, ça ne m'a pas vraiment marqué. Par contre, ces années-là, j'ai rencontré le militantisme. J'ai participé pour la première fois à une manifestation organisée par le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) contre le Train de la Confédération, pendant la fête du Canada. L'école allait visiter ce train-là et j'avais refusé d'y aller, en racontant que je l'avais visité la veille! J'avais eu le courage de pas y aller, mais pas de dire pourquoi.

**VL :** Je me rappelle du fameux train, mais moi, je l'avais visité.

**FS :** Tu me raconteras ce qu'il y avait dedans!

## T'affirmer nationaliste

**RV :** À la fin des années soixante, le Québec est en pleine ébullition. Est-ce à cette époque que votre militantisme s'est éveillé?

**FS :** Après ma première manifestation,

ça a déboulé, surtout dans le milieu nationaliste. À l'époque, t'affirmer nationaliste, c'était presque t'affirmer socialiste. J'étais au cégep de Limoilou, le nid des contestations étudiantes. Chaque année, il y avait au moins trois grèves! Lors de l'inauguration du Grand Théâtre de Québec, la murale de Jordi Bonnet, avec les paroles de Claude Pélouquin : «Vous êtes pas tannés de mourir, bande de caves, c'est assez!» avait fait scandale. Les élites de l'époque voulaient enlever la murale. Au cégep, on avait fait une grève étudiante pour la défendre. Même Armand Vaillancourt était venu. De 1969 à 1973, j'ai été impliqué au Parti québécois. Je me suis ramassé jusqu'au conseil national et au congrès national du PQ.

**VL :** Je ne me suis pas impliquée dans les manifestations nationalistes. J'étais plus jeune que François et je constate que les deux ans que j'ai de moins font une différence. Je militais plutôt en solidarité internationale, par exemple avec Rallye tiers-monde. Il y avait aussi des boycotts, comme celui du café. On prenait cons-

cience du rôle des multinationales, du système économique mondial et de l'impact de la consommation d'ici sur la vie des gens ailleurs.

Ensuite, mes recherches sur les contes et la musique traditionnels m'ont amenée en Acadie. Là-bas, tu découvrais ta solidarité

avec des francophones en dehors du Québec. Ça m'a toujours compliqué la vie par rapport à l'avenir du Québec. Je me suis toujours questionnée sur la solution solidaire avec les francophones hors Québec. C'était particulier de découvrir la condition sociale des gens dans le Nord-Est [du Nouveau-Brunswick]. On voyait l'exploitation des bûcherons dans les camps. Il y avait également tout un système de quelques familles possédantes au Nouveau-Brunswick. Ça m'a beaucoup éveillée. J'ai fait mes classes d'éducation populaire avec les Acadiens. Après, j'ai fait des études de doctorat, de 1975 à 1978, en France.

**FS :** Tu as été immunisée contre le marxisme-léninisme!

**VL :** Oui, quand je suis revenue au

## Août 90

« On accuse l'assisté social pour le petit montant qu'il reçoit, alors que l'État et nos conventions salariales accordent un montant au moins équivalent en temps non-travaillé ou en bénéfices marginaux aux gens qui gagnent plus de 35 000\$ »  
- VIVIAN LABRIE, VIE OUVRIÈRE, JUILLET-AOÛT 1990



Le 22 octobre 2001, Vivian Labrie et François Saillant rencontrent la ministre des Finances Pauline Marois. Avec eux, Jean-Yves Desgagnés (à gauche), du Front commun des personnes assistées sociales, et Christian Dubois (au fond), agent d'information du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté.

Québec, en 1978, ma fille est venue au monde. C'est dans le début des années 1980 que je me suis vraiment engagée ici.

## La pastorale sociale

**RV :** Vous avez milité longtemps dans la pastorale sociale?

**VL :** Pendant 15 ans, jusqu'au cégep à peu près. Il y avait un mouvement de gauche accroché à ça. Nous étions très influencés par les mouvements révolutionnaires d'Amérique latine et d'Afrique.

**FS :** Nous avons des trajectoires très différentes. Déjà en 1967-1968, je suis devenu athée. Je le suis encore aujourd'hui. Comme j'avais eu une éducation très catholique, ma réaction à tout ce qui est clérical, religieux a été très forte. Aujourd'hui, cela me dérange moins. On est capable de travailler ensemble. J'étais influencé par l'existentialisme, surtout par Camus.

**VL :** Nous ne sommes peut-être pas si loin malgré tout. J'aimais beaucoup Camus, moi aussi. Même aujourd'hui, ma foi n'est pas quelque chose de très précis. Elle est remplie de doutes. C'est un humanisme avec une spiritualité. On a vécu, enfants, une religion très étouffante. Le rejet s'est fait de l'intérieur et de l'extérieur.

## Octobre 1970

**RV :** Et comment avez-vous vécu la Crise d'octobre? Vous êtes-vous fait arrêter?

**VL :** Voir des soldats partout, ça m'avait révoltée. Je passais régulièrement devant la maison d'un ministre et il y avait plein de soldats. J'avais 17 ans pendant la crise. J'aurais pu être impliquée, mais je ne l'étais pas. On discutait en *tabarnouche* par exemple!

**FS :** Pendant la Crise d'octobre, mes sentiments étaient vraiment contradictoires. J'étais proche des felquistes et du PQ, qui condamnait les actions du FLQ. La loi des mesures de guerre a mis fin à mes questionnements. Ça a été un des premiers moments de rupture avec le Parti qué-

PHOTO BENOÎT AQUIN POUR RECTO VERSO



PHOTO ALAIN CHAGNON

**1<sup>er</sup> mai 2000 — Vivian Labrie, entourée des dirigeants syndicaux, à leur sortie d'une réunion avec le premier ministre Lucien Bouchard. Ils lui ont remis le projet de loi-cadre sur l'élimination de la pauvreté.**

bécois. J'avais même présenté une proposition devant le congrès régional pour la libération des prisonniers politiques. J'étais nerveux, j'avais 19 ans. Je m'étais fait planter comme ce n'est pas possible par les ténors de la région. Pourtant, il y avait vraiment des gens innocents en prison!

### Les marxistes-léninistes (m.-l.)

**RV : Pensez-vous que la Crise d'octobre a changé quelque chose dans les mouvements sociaux?**

**FS :** S'il n'y avait pas eu de Crise d'octobre, je pense que le mouvement marxiste-léniniste n'aurait pas «pogné» autant au Québec. Dans les années 1960, les mouvements étaient plutôt anarchisants, éclatés. Avec la Crise d'octobre, on s'est dit : «C'est sérieux, il peut y avoir des conséquences, on peut se faire briser comme mouvement.» Il fallait donc s'organiser. Le marxisme-léninisme, un mouvement hiérarchisé, organisé d'une façon militaire, est donc apparu.

**VL :** La résistance très organisée faisait partie du décor national et international. C'était tout à fait présent dans la réflexion sur l'Amérique latine des années 1970 et dans les mouvements de libération post-coloniale en Afrique. L'idée d'une lutte armée était admissible à l'époque.

**FS :** À l'époque, tu n'avais pas beaucoup de choix, à part le PQ et le marxisme. Les organisations marxistes-léninistes

sont vite devenues fédéralistes. C'est une des contradictions du mouvement ML. Il y en avait plus d'une. Par exemple, on était allergique à la religion, mais, d'une certaine façon, il y avait des rituels, des chansons, des symboles plutôt religieux dans l'organisation. Les images qui venaient de la Chine, comme les images de Mao entouré d'enfants avec le soleil en arrière, ça faisait *Christ!*

**VL :** Il y avait un Messie là-dedans... Pendant ce temps-là, j'étudiais comment les conteurs transmettent leurs histoires. Quand je suis revenue au Québec, j'ai découvert qu'une personne capable de raconter une histoire qui dure deux heures est traitée d'analphabète. C'est comme ça que j'ai été amenée à m'allier avec les personnes au bas de l'échelle. Quand je suis revenue, dans les années 1980, les gens étaient échaudés. Il y avait toutes sortes d'histoires d'assemblées noyautées. La théorie voulait qu'on développe les contradictions pour se rapprocher plus vite du Grand Soir.

**FS :** J'apporterais une nuance. Moi, j'étais à *En lutte!* On était les fatigans qui, pendant une demi-heure, parlaient de l'appui aux Vietnamiens dans une assemblée de garderie. On essayait de convaincre. Le PCO (Parti communiste ouvrier), lui, essayait de faire tomber les institutions.

**VL :** Dans les années 1980, j'ai repris contact avec les idées de l'époque. Je me suis retrouvée chef de famille monoparen-

tales, à m'organiser avec ma fille en garderie et en situation de rupture. J'ai découvert la coopérative Saint-Jean-Baptiste, dans un squatte. Je me suis impliquée un peu avec Amnistie Internationale, au CAPMO (Carrefour de pastorale en monde ouvrier) et, entre-temps, au comité Québec-Amérique centrale. Ça a été mon école du militantisme.

**FS :** Pendant les années marxistes, tu avais une cause unique : la contradiction principale entre le prolétariat et la bourgeoisie. Toutes les luttes étaient reliées à ça, ce qui était en soi épouvantablement réducteur. Après, tout a éclaté en de multiples causes. La solidarité internationale a augmenté. Il y avait toutes les luttes au Salvador et au Nicaragua. En Amérique centrale, c'était vraiment chaud. Les gens étaient très touchés par ça. Et puis, ça a beaucoup baissé.

### Après le référendum... et les m.-l.

**VL :** Après le référendum, oui...

**FS :** Oui et, en plus, il y avait toute la déprime face à l'échec du marxisme. Tous ces éléments mis ensemble, ça a créé la démobilisation. Il y a aussi une montée de l'individualisme, la victoire de Reagan aux États-Unis, de Thatcher en Grande-Bretagne, la montée des valeurs conservatrices, du néolibéralisme,

**VL :** J'ai des amis qui sont allés au Nicaragua (pendant la révolution sandiniste). En les visitant, j'ai vu un pays d'après-guerre. Les gens étaient militants, organisés. Le Nicaragua, en 1984, c'était très intéressant. En même temps, il y avait tout l'impérialisme américain. Tu voyais qu'ils ne les laisseraient pas tranquilles. Je me suis donc impliquée dans un comité de solidarité avec l'Amérique latine et centrale. Quand Reagan est venu à Québec, on a organisé une manifestation. Il y avait des agents des services secrets partout. On a découvert, peu de temps après la manif, que le responsable des services d'ordre était un agent du SCRS. Ça m'a fâchée et ça m'a rendue encore plus militante.

### La visite du pape à Montréal

**FS :** La visite du pape a aussi été importante dans ces années-là. À l'époque, j'étais minoritaire parmi les minoritaires : on avait organisé une manif contre la visite du pape. Il y avait beaucoup de journaux de gauche et de journaux féministes qui avaient profité de la visite du pape pour le critiquer au sujet de l'avortement, de la

contraception et aussi sur son attitude par rapport à la théologie de la libération.

**RV : La venue du pape a-t-elle été importante pour vous, Vivian?**

**VL :** Ce n'est pas parce que j'ai un parcours plutôt dans les mouvements chrétiens de gauche que j'avais envie d'aller agiter des drapeaux. On était très critique.

**FS :** Je trouvais que les chrétiens de gauche avaient une attitude ambivalente face au pape. Tu ne savais plus à quel point il fallait que tu te manifestes, si tu étais en désaccord avec le pape. J'avais l'impression que t'afficher contre l'institution alors que le boss était en ville, c'était compliqué. Tu pensais à tes bailleurs de fonds, comme à *Vie ouvrière*, par exemple. Est-ce que tu affiches ouvertement tes convictions ou non?

**VL :** Ça dépend. Depuis les années 1970, je ne me sens pas du tout reliée avec les institutions de l'Église. Je ne reconnais pas d'autorité aux institutions. J'ai rompu avec les dogmes, y compris celui-là. Je me souviens qu'on avait une bannière quand le pape était monté à la tribune. Il semble que ça portait sur la théologie de la libération.

**RV : Et les années 1990?**

**VL :** J'ai travaillé en alphabétisation et je me suis impliquée dans mon quartier, avec le CAPMO, à partir de 1988. On a mis en place une corporation de développement économique communautaire. Peu de temps après, j'ai participé au comité externe de réforme de l'aide sociale. J'ai vu de l'intérieur comment ça résonnait les millions et les milliards. Ensuite, j'ai commencé à travailler dans le domaine où je suis actuellement : la clause sur l'appauvrissement zéro, la réforme de l'aide sociale. Tranquillement, les initiatives ont mené au Collectif.

**FS :** Le gros de mon implication a été au FRAPRU, à partir de 1979, et aussi au journal *Révolte*, pendant presque huit ans. Je me suis beaucoup impliqué au regroupement de solidarité avec les Autochtones



1<sup>er</sup> novembre 1996 — François Saillant (FRAPRU) et Françoise David (FFQ) quittent le Sommet sur l'économie et l'emploi. Ils brisent ainsi le consensus recherché par Lucien Bouchard et dénoncent son refus d'adhérer à la clause d'appauvrissement zéro.

pendant la crise d'Oka en 1990. J'étais sensible à cette question-là depuis un bon bout de temps. Pendant la crise d'Oka, on a organisé des manifestations tous les soirs! Au début, on était un tout petit groupe avec peu de moyens. À la fin, on était rendu entre 1000 et 1500 personnes.

**RV : Avez-vous des regrets par rapport aux choix que vous avez faits?**

**FS :** Je ne fonctionne pas avec des regrets, même s'il y a des choses que je referais différemment. Le militantisme parfait n'existe pas.

Par contre, une des choses qui m'a fait le plus peur, c'est le Sommet socio-économique convoqué par Lucien Bouchard en 1996. On est allé là comme des caves, sans préparation. J'en ai pleuré de rage avec Claudette Champagne. Je me disais, on est en train de se faire avoir. Et ce qui est arrivé au Sommet a eu un impact majeur sur les conditions de vie de milliers et de milliers de personnes. Lors du premier, on a été d'une naïveté sans nom. Lors du deuxième, on avait rajusté le tir et pris nos distances.

**VL :** Dès que le gouvernement a perdu le référendum, l'agenda politique a complètement changé. En deux semaines, c'est passé du référendum au déficit zéro. Quand j'ai vu qu'ils voulaient couper 30\$ par mois aux assistés sociaux, je n'en revenais tout simplement pas.

**FS :** Ce qui me désole le plus, c'est comment la gauche a l'art de se diviser. La moindre petite affaire devient l'objet d'une scission incroyable. L'approche n'est pas toujours la même, mais on peut quand même travailler ensemble.

**VL :** On veut tous la même chose, qu'on soit dans les luttes antimondialisation, les luttes des femmes, qu'on travaille pour une économie solidaire, sociale ou pour une planète plus saine. Ce serait beaucoup plus efficace si toutes ces forces s'unissaient pour construire un monde meilleur.

**FS :** Un clivage se crée aussi entre les jeunes et le milieu populaire plus traditionnel. Les exemples du Sommet des Amériques et du squatte [été 2001, à Montréal] le prouvent. C'est dangereux quand l'âge divise.

**VL :** Il faut aussi penser aux suites du 11 septembre. L'impact pourrait durer deux, trois ou cinq ans, je ne sais pas.

**FS :** Oui, beaucoup de choses vont changer et pas nécessairement pour le mieux. C'est inquiétant de voir la montée de la violence : le Sommet de Québec, celui de Gènes, avec la mort d'un militant, et ensuite le 11 septembre.

**VL :** Heureusement, au Québec, on a semé des graines plus pacifistes, plus nuancées. Les Québécois ne semblent pas prêts à se lancer dans la guerre la tête la première. Pour moi, aujourd'hui, c'est comme les graines qui éclatent après un feu de forêt. Il ne faut pas se laisser piéger et arrêter de dire notre désaccord. Il faut continuer à se battre pour un monde meilleur. □

## Août 90

« Le terme engagé, je ne le comprends pas vraiment. À moins que je l'aie toujours été... Parce qu'il n'y a pas grand monde qui m'a engagé en fait t'se! J'aime pas ben ben ce terme-là, « engagé ».

— VIE OUVRIÈRE,  
RICHARD  
DESJARDINS,  
JUILLET-AOÛT 1990

À l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire, le magazine *Recto Verso* et le Service aux collectivités de l'UQAM vous convient, les 23 et 24 novembre prochain, à un colloque portant sur les enjeux actuels de la presse alternative et communautaire.

# la PRESSE ALTERNATIVE à la UNE

## 23 NOVEMBRE 2001 À COMPTER DE 19:00

- > Allocution d'ouverture par M<sup>me</sup> Hélène Pedneault
- > Conférence de M. Vince Beiser du magazine *Mother Jones*
- > Spectacle humoristique sur les 50 ans de *Vie Ouvrière*
- > Retrouvailles et cocktail

## 24 NOVEMBRE 2001 À COMPTER DE 9:00

### > **PANEL : Presse alternative et citoyenneté**

M. Jean-Marc Fontan, UQAM

M<sup>me</sup> Joëlle Palmieri, Les Pénélopes et l'APRESS (France)

M. Jean-Claude Landry, la Gazette populaire de Trois-Rivières

M. Placide Blackburn, représentant du public au Conseil de presse du Québec

M<sup>me</sup> Robin Lloyd, Toward Freedom (Vermont)

M<sup>me</sup> Françoise Guénette, animation

### À COMPTER DE 13:00 — **ATELIERS THÉMATIQUES**

- > **1 Presse alternative et mondialisation** M. Alain Ambrosi
- > **2 Presse alternative et nouveaux médias** M<sup>mes</sup> Joëlle Palmieri et Marie-Eve Lamy
- > **3 Presse alternative et communauté** M. Jean-Claude Landry
- > **4 Presse alternative et mouvements sociaux** M. Jacques Keable
- > **5 Presse alternative et rapport au politique** M. Jacques Pelletier

Information et inscription: (514) 523-5998 poste 28 [www.cmaq.net/colloque](http://www.cmaq.net/colloque)

La Commission des normes du travail est heureuse de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'équipe du magazine *Recto Verso*



À toutes celles et à tous ceux qui, au fil de ces cinquante années, ont contribué à faire de *Recto Verso*, autrefois connu sous le nom de *Revue Vie ouvrière*, un acteur important de la diffusion d'information dans le milieu socio-communautaire québécois, nous disons « Bravo et merci! » À l'équipe d'aujourd'hui de *Recto Verso*, partenaire de la Commission des normes du travail depuis de nombreuses années pour la réalisation de sa mission d'information, nous souhaitons un bon 50<sup>e</sup> anniversaire.

Pour toute information sur les normes du travail, communiquez avec les services à la clientèle de la Commission des normes du travail.

Région de Montréal: (514) 873-7061  
Ailleurs au Québec, sans frais: 1 800 265-1414  
[www.cnt.gouv.qc.ca](http://www.cnt.gouv.qc.ca)

Commission  
des normes  
du travail

Québec



## Les règles *évoluent* avec vous !

**En matière de santé et de sécurité du travail, il y a du nouveau !**

Pour le bien de chacun, un nouveau *Règlement sur la santé et la sécurité du travail* vient d'être adopté. Ne passez pas à côté !

**Tout le monde est visé !**

Tous les employeurs et tous les travailleurs.

**Il s'applique partout !**

Tous les secteurs d'activité et tous les types d'établissement.

## Il comporte des aspects *essentiels* !

→ Les limites d'exposition à de nombreux produits chimiques

→ La sélection des appareils de protection respiratoire



→ Les différents dispositifs de protection sur les machines



→ Le travail en espace clos



→ L'harmonisation des exigences touchant les appareils de levage et de manutention



→ Le port du harnais de sécurité comme moyen de protection contre les chutes de hauteur



### Il est facile :

- de le consulter sur notre site Web : [www.csst.qc.ca](http://www.csst.qc.ca)
- de se le procurer en téléphonant au : 1 800 463-2100
- et d'obtenir de l'information au bureau de la CSST de votre région.

La prévention,  
j'y travaille !  
**CSST**

Québec

# L'ISLAM AU PLURIEL

Réparti sur trois continents, le monde musulman présente une réalité politique et culturelle nuancée, qui dément les caricatures simplistes offertes par les médias sous prétexte de crise mondiale. Au-delà des visages que l'islamisme peut montrer, il y a une société civile avec une histoire riche, où les opinions s'entrechoquent, où les femmes luttent pour leurs droits, souvent loin des médias... PAR ANDRÉ SELEANU

**A**u plan philosophique, Ramadan, Shayegan, Souroush sont des noms de penseurs sur l'Islam qui tracent des voies d'avenir. Plus que jamais, il importe d'être à l'écoute. Si, avant les attentats du 11 septembre, comprendre le monde musulman ne semblait présenter aucune nécessité immédiate, maintenant il est devenu vital de ne pas diaboliser la réalité de 1,2 milliard de Terriens, mais de l'explorer. En Amérique du Nord, les ventes du Coran ont quintu-

plé en un mois. À Montréal, des librairies comme Renaud-Bray ou Olivieri mettent en vedette des livres sur des sujets aussi variés que l'islam chiite, la spiritualité soufie ou les causes du phénomène islamiste. Les explorateurs peuvent aussi emprunter les voies de l'Internet.

Lutte de l'Occident contre l'Orient, ou celle du « bien » contre le « mal », selon les impérissables paroles du président Bush, « la guerre contre le terrorisme » est une expression de plus dans une kyrielle de lugubres stéréotypes. Une opinion publique désin-

formée devient un handicap fatal pour une société, lorsque vient le moment de voter des lois. La chasse à ben Laden, la guerre contre les talibans, entrevue depuis les colonies journalistiques sises au Pakistan : on dirait un mauvais scénario de Hollywood, « good guys against bad guys » – on souhaiterait un dénouement heureux.

« Le scénario de contre-attaque prévu par les Américains témoigne des difficultés de la contre-guerre terroriste et des dangers inhérents à l'emploi quasi unilatéral de la force », lit-on dans les pages d'un grand

quotidien montréalais, en citant un spécialiste de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM. Cela nous apprend-il quelque chose sur la composition ethnique de l'Afghanistan, sur la variante religieuse officielle de l'Arabie saoudite, le wahabisme, sur la différence entre les deux grandes branches de l'islam, le sunnisme et le chiisme ? En savons-nous davantage sur les relations explosives entre Hindous et Musulmans dans le sous-continent indien ? Jawad Skalli, politologue et ancien prisonnier

politique du roi Hassan II du Maroc, qui demeure à Montréal depuis 15 ans et a dirigé, entre 1989 et 1998 un centre d'études arabes, critique ce type de démarche de la Chaire Raoul-Dandurand, tellement sollicitée par les médias pour ses analyses. « On la sort dans toutes les crises. Ils critiquent d'abord pour la forme. Aujourd'hui c'est : il faut envahir, mais dans le cadre de l'ONU. Ensuite, c'est : il faut aller à la guerre. L'hôte de l'émission télévisée est toujours, ou presque, entouré de personnes qui ne remettent rien en cause. » ▶

**Maroc, des femmes en route vers le lavoir de leur communauté. Dans le monde musulman d'aujourd'hui, la situation des femmes est le point de confrontation le plus direct, estime Jawad Skalli, politologue et ancien prisonnier politique du roi Hassan II du Maroc. Certaines associations de femmes se positionnent pour obtenir plus de droits, mais elles sont plutôt rares dans le monde arabe.**

PHOTO BENOÎT AQUIN



Skalli ne mâche pas ses mots : « Ici, c'est de la désinformation mur à mur. En Europe, le processus d'élimination de la pluralité de la presse est moins avancé. Mais localement,

moins de 20 % sont Arabes? La civilisation islamique se divise au moins en islam arabe, turque ou turcophone (depuis l'Anatolie jusqu'en Chine) et islam « malais »

tion culturelle produit la chimie explosive qu'on constate. »

Le système actuel d'information livre donc une image grosso modo désagréable de cette immense géographie qui s'étend entre l'océan Atlantique et l'Indonésie. « Les médias ne parlent que des aspects repoussants qu'on peut rencontrer : des guerres, des catastrophes », poursuit Skalli. Cependant, le monde musulman offre de nombreux exemples de « solidarité traditionnelle, de cohabitation, de paix qui font partie du patrimoine commun de l'humanité. » Mais, comme en Amérique latine, le pouvoir des séries télévisées et de la vidéo est grand dans les pays musulmans. Les antennes paraboliques érigent leur tête partout : même les intégristes regardent. L'impact des désirs et des idéaux violents, sensuels, irréalistes véhiculés par les images affecte les masses. « Les médias proposent la loi de la jungle. Il faut écraser ton concurrent. La vision caricaturale véhiculée actuellement est en quelque sorte : violence contre violence, Saddam Hussein contre George Bush. Écraser les autres, pensée unique – le monde va à l'aveugle », continue Skalli.

## Le statut de la femme est le point de rupture le plus net et le plus grand espoir de modernisation du monde musulman.

surtout en période de crise, les médias charrient des idées uniques que les grands lobbies emmènent sur la place publique. »

À voir le trop-plein de turbans et de poings levés qui remplissent les écrans de télé, il ne serait pas déplacé de conclure que le monde musulman n'est constitué que d'islamistes en colère. La réalité sociale est autrement complexe. En fait, nous éclaircit-on jamais sur le fait qu'au plan ethnique les Afghans et les Iraniens sont moins apparentés aux Arabes qu'aux Européens, bien qu'ils partagent la religion musulmane? Que, sur 1,2 milliard de musulmans,

(indonésien et philippin). Dans les analyses lacunaires, déjà quelques notes ethniques seraient un début d'approche d'une réalité complexe.

Pour Jawad Skalli, la méconnaissance de l'univers musulman est liée à l'ordre international de l'information : « On entend la voix d'Hollywood, CNN, Paris, Londres, à la rigueur Tokyo et Toronto, mais peu d'information vient d'ailleurs. La frustration de ne pas être écouté, on la sent aussi chez les Latino-Américains, les Africains ainsi que chez les musulmans. Le sentiment d'impuissance des exploités devant la domina-

### IL EST TEMPS DE PARLER DE DÉFICIT ZÉRO POUR LES FEMMES.

PARLER D'ÉQUITÉ SALARIALE ET DE JUSTICE, C'EST PAS MAL MOINS À LA MODE QUE DE PARLER DE DÉFICIT ZÉRO ET DE BAISSÉS D'IMPÔTS. POURTANT, NOUS LE DEVONS AUX FEMMES PARCE QU'ELLES CONTRIBUENT ACTIVEMENT À LA CRÉATION DE NOTRE RICHESSE COLLECTIVE. LES MEMBRES DE LA CSQ SE SONT TOUJOURS BATTUS POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL ET FAVORISER L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES PARCE QU'ILS ONT TOUJOURS CRU QU'ULTIMEMENT TOUTE LA SOCIÉTÉ EN PROFITERAIT.

**DÉFENDRE LES VRAIES VALEURS.**

Centrale des syndicats  
du Québec





**En Afghanistan, beaucoup de femmes luttent dans l'ombre contre l'ordre des fondamentalistes islamiques en organisant des écoles clandestines pour femmes et petites filles. Celle-ci, à Kaboul, était organisée en 1998 par l'Association révolutionnaire des femmes afghanes (RAWA).**

Hors des poncifs médiatiques, le monde musulman évolue. Le politologue fait le point : «Aujourd'hui dans le monde musulman, le statut de la femme est le point de confrontation le plus direct. C'est la question principale entre les démocrates et les passésistes intégristes, ainsi que le plus grand espoir de modernisation de l'univers musulman.» Selon Skalli, la laïcité est en construction dans plusieurs pays, bien que l'on ne soit pas au courant.

Des associations de femmes luttent afin de faire reculer le champ d'application du droit coutumier (la charia, reposant principalement sur le Coran) qui inclut : la polygamie, la repudiation dans le mariage, l'héritage inégal pour la femme, la moindre valeur de son témoignage devant les tribunaux. Le Forum des femmes musulmanes en Egypte combat la discrimination dans le droit coutumier. Au Maroc, à Rabat, au début de l'année 2000, 500 000 personnes ont manifesté afin de changer le statut de la femme. Sur le coup, il y a eu une contre-manifestation où les islamistes ont aussi mobilisé 500 000 personnes. Mais, étant donné la capacité de mobilisation plus grande des islamistes, la totalité de l'événement dénote une avance relative du mouvement en faveur de la laïcité au Maroc.

Saliba Bahiq, psychologue d'origine algérienne, habite Montréal depuis 1996. Diplômée de l'université d'Alger en 1979, elle

était devenue chargée de cours de son *alma mater*. «Je conduisais une voiture, je ne portais pas de voile, je travaillais comme psychologue. C'était une vie satisfaisante», explique Mme Bahiq. En 1992, les partis intégristes gagnent les élections, mais un coup d'État militaire appuyé par l'Occident leur dérobe le fruit de la victoire, au profit d'une dictature militaire. Un terrorisme islamiste apparemment aveugle, doublé d'une sournoise terreur d'État, se déchaîne contre la société civile.

«Si je suis au Canada, c'est pour ne plus être entourée par des terroristes», s'exclame Mme Bahiq. «Afin de pouvoir se défendre, il y avait des gens à Alger qui dormaient avec une hache sous l'oreiller.» Le parcours des femmes fut aussi complexe que les revirements du drame algérien. «Quand ce pays était sous le régime socialiste de tendance nationaliste, au temps du colonel Boumediène, dans les années 1970, l'homme arabe était ouvert à l'égalité de la femme. Mais le chômage des années 1980 a mené à l'islamisme des années 1990», analyse la psychologue.

«Au cours des dernières années presque tous les jeunes Algériens de moins de 25 ans ont opté pour le Front islamique du salut (FIS), un parti religieux. Beaucoup de ter-

ronistes se recrutent parmi ces jeunes», ajoute Mme Bahiq. En parallèle, ce qui complique la perception de la situation, c'est le succès, à Alger et Paris, du *rai* (world beat), musique pop hybride algérienne et française au cours des mêmes années.

Pour Saliba Bahiq, il est essentiel de comprendre le contexte des attentats du 11 septembre 2001. «Ces attentats sont le symptôme d'une maladie : d'abord il y a une injustice sociale contre les pays arabes et le Tiers-Monde en général. Dans le cas du terrorisme algérien, il faut prendre en compte l'ingérence de la France et des États-Unis, pour des raisons liées à la richesse en pétrole de l'Algérie. Ce qui intéresse les Occidentaux, ce sont des échanges commerciaux inégaux. On soutient les gouvernements locaux tant qu'il y a des contrats commerciaux profitables pour l'Occident.» Cette analyse est indépendamment appuyée par Jawad Skalli : «Les puissances occidentales ont prêté main-forte aux intégristes. Un monde arabe qui se démocratiserait serait une catastrophe pour les États-Unis. Ces pays mettraient leurs ressources au service de leur population. Cela représenterait de meilleurs services en santé, l'accent sur le développement économique.» Selon M. Skalli, ce sont des conseillers du FMI et de la Banque mon- ▶

diale qui dicent aux ministres des finances de la plupart des pays arabes les politiques économiques à suivre. «Aux pays qui résistent – Iran, Libye, Syrie – on colle l'épithète terroriste», explique le politologue. Mais en tout cas, «pays amis» ou «terroristes», ils se valent souvent dans la pratique de la torture et les agressions contre les droits de la personne.

Le leitmotiv «cherchez les causes du désenchantement actuel» revient dans les idées de tous les interlocuteurs musulmans. Carl Sharif el Tabghi, étudiant de maîtrise en jurisprudence islamique à l'Université McGill, à Montréal, voit les conflits actuels dans une vaste perspective dans le temps et dans l'espace. «Avant le colonialisme européen au Moyen-Orient, au XIXe siècle, l'islam avait son propre équilibre. Le fondamentalisme actuel, y compris dans sa version violente – je me réfère aussi à la révolution khomeyniste en Iran – est une réponse au défi et au colonialisme économique et culturel de l'Occident.» On sent un grand désir de conciliation et de convivialité chez Carl, dont le père est états-unien : «La perpétuelle animosité entre l'islam et l'Occident n'est pas nécessaire. Chacun peut apprendre de l'autre.» Fouad Anban, étu-

Notons au passage les rapports de bon voisinage, sur le campus du centre-ville de Montréal de l'Université Concordia, entre l'Association musulmane et le Centre Hillel, qui regroupe les étudiants juifs. Du moins en apparence, en ces temps de crise, étudiants musulmans et juifs se saluent presque cordialement, depuis leurs bureaux qui sont voisins.

### Trois philosophes réformistes

Trois philosophes illustrent le bouillonnement et le questionnement à l'intérieur de l'islam actuel, sur un registre qui s'inscrit dans les courants de l'histoire et de la transformation des cultures, à mille lieues du fondamentalisme violent. Cette effervescence intellectuelle, c'est comme si elle avait lieu derrière la façade discrète d'une maison arabe.

Tarik Ramadan, fils du fondateur des Frères musulmans, professeur de littérature française à Genève et théologien musulman réformiste, jouit d'une grande popularité parmi les nombreux jeunes d'origine algérienne, pakistanaise, turque, en France, en Angleterre et en Allemagne. Il veut définir

à vingt ans, Souroush s'est graduellement éloigné de l'establishment islamique iranien, au point de devenir une sorte de *persona non grata*. Redoutable styliste, à l'écriture presque sensuelle, Souroush, ancien étudiant d'une école londonienne, a une connaissance encyclopédique de la philosophie allemande du XXe siècle.

En interprétant la foi islamique à la lumière du rationalisme et du scepticisme européens, il s'est fait des ennemis. Souroush met l'accent sur l'aspect incontournable de la démocratie et des droits de l'homme et maintient que les cultures occidentale et iranienne doivent être en constante communication. Même s'il a été accusé d'opportunisme et de revirements de position, ses écrits des années 1990 sont une attaque frontale (et poétique) à l'adresse du clergé iranien et de son pouvoir dans l'État.

Le philosophe iranien Dariush Shayegan, qui partage son temps entre Téhéran et Paris, met en avant une interprétation hautement symbolique du Coran, dans le sens du pacifisme qui cadre avec sa mystique soufie. Il s'en prend pourtant violemment à la loi coutumière islamique, la charia. «La charia empêche cette société de bouger, en prétendant s'occuper de tout, de votre vie privée, de ce que vous mangez... Ce genre d'islam, c'est de l'islam sclérosé, pétrifié. La Loi, appliquée à la lettre, n'a aucune réponse à nos problèmes économiques et administratifs. Khomeyni, c'était l'explosion de l'archaïsme dans la modernité : ces martyrs, ces flagellations que personne n'arrivait plus à supporter!»

Shayegan voit une civilisation présente, même pas occidentale, mais «mondiale, moderne, universelle». Il veut dépasser les résistances de l'islam à la modernité, qu'il voit très fortes, et faire un nouveau pari d'une adaptation harmonieuse. □

<sup>1</sup> Le Nouvel Observateur 4-10 octobre 2001, p.9

## Le théologien Tarik Ramadan cherche à façonner une identité musulmane et européenne pour aider les jeunes à intégrer les sociétés occidentales.

diant en finance et vice-président de l'Association des étudiants musulmans de l'Université Concordia de Montréal, fait une lecture pacifiste du Coran. «Guerre sainte, *Jihad*, ne veut pas dire tuer. C'est la lutte contre ses propres désirs qu'on peut imaginer comme des pièges.» Fouad est un ardent avocat du dialogue interculturel. Sa lecture du Coran met l'accent sur le devoir de connaître toutes les sciences et les cultures ambiantes (ce qui rappelle l'âge d'or des califats de Bagdad et de Cordoue). Dans le contexte montréalais, il se déclare ouvert, même sur le plan exigeant de la sexualité musulmane.

«J'ai des amis gays qui ne sont pas musulmans. Moi, par contre, en tant que musulman pratiquant, je n'ai pas le droit d'être gai.» Fouad ne le sait pas, mais Al Fatiwah, une association de 200 étudiants musulmans gays, a pignon sur rue à Londres, avec des antennes aux États-Unis (et ils encourent les foudres du clergé islamique).

une identité à la fois musulmane et européenne. Pour le réformisme dont il se réclame, tout est dans l'interprétation du texte : il faut le faire avec l'esprit et le dynamisme intellectuel des débuts de l'islam (du VIIe au XIIe siècle). Souvent accusé de tenir un double langage, avec des intentions subversives – car sa critique de l'Occident peut être acerbe –, Tarik Ramadan fournit des voies, des raisonnements, des méthodes qui aident les jeunes à intégrer les sociétés d'accueil occidentales. La science doit être comprise dans son contexte, sans renoncer à la foi musulmane. Saliha Bahiq est d'accord : «J'ai une fille de 13 ans. Elle voulait faire des cours d'islam. Je lui ai dit : «Prends aussi des cours de catéchisme.» Ma fille a pris les deux.»

Des raisonnements théologiques ont conduit le philosophe iranien Abd el Karim Souroush à demander au clergé iranien de renoncer à l'exercice du pouvoir. Partisan et membre du gouvernement de Khomeyni il

### ★ À lire :

- Tarik Ramadan. *L'islam en question* (entretien avec Alain Gresh). Actes sud, 2000
- Dariush Shayegan. *La lumière vient d'Occident. L'Aube*, 2001
- Abd el Karim Souroush. *Intellectuals, power without position. Debating religion and politics.* www.iranian.com



PHOTO SAIED KHAN/APP

28 avril 2000 — Mobilisées par la RAWA, 300 femmes afghanes réfugiées au Pakistan manifestent avec leurs enfants. Elles tiennent des photos montrant les atrocités commises dans leur pays par les talibans.

# UNE RÉVOLUTION COUVE SOUS LA BURKA

Règne de terreur, fondamentalisme, guerres incessantes : qui accordera l'Afghanistan au futur et au féminin ?

PAR ANNE-MARIE TREMBLAY

Quel que soit le vainqueur des batailles et des luttes politiques en Afghanistan, les femmes seront les grandes perdantes. Aucune des parties qui s'affrontent militairement sur le terrain ou politiquement au sein de la future assemblée (Laya Jirga) de 120 chefs de clans réunis autour du roi déchu Zahir Chah n'a le moindre désir d'améliorer le sort des Afghanes.

Les femmes ont été les premières victimes du terrorisme et de l'intégrisme islamiste. Talibans et mujahidins ont attaqué les libertés fondamentales des gens, celles des femmes avant tout. Le régime taliban, appuyé par le Pakistan et les États-Unis, a pris Kaboul, en 1996, et contrôle 70 % du territoire afghan.

Le ministère de la Propagation de la vertu et de la suppression du vice interdit, entre autres, d'écouter le chant des oiseaux, de chanter, de danser, de tenir des rassemblements et d'écouter la télévision. Les fenêtres des maisons doivent être peintes, pour empêcher les passants de jeter un coup d'œil à

l'intérieur. Les femmes doivent porter la burka, un vêtement qui les couvre des pieds à la tête et leur voile le visage. Elles ne peuvent travailler, sauf dans le domaine de la santé, se faire soigner par des hommes ou marcher seules dans la rue. Quiconque contrevient aux lois de cet État théocratique est battu, flagellé, lapidé ou insulté en public.

Depuis 1977, l'Association révolutionnaire des femmes afghanes (RAWA) se bat pour les droits des femmes, la justice sociale et la démocratie. Ses 2000 membres sillonnent secrètement l'Afghanistan et les camps de réfugiés au Pakistan pour offrir éducation et soins de santé aux femmes. Leurs manifestations ont été durement réprimées par les forces de l'ordre et les autorités religieuses au Pakistan. En 24 ans, les militantes de la RAWA ont été témoins de la guerre contre les Soviétiques, du règne des mujahidins et de celui des talibans. Elles ont vu les droits fondamentaux disparaître, un à un. La RAWA s'est vu décerner, en 1999, le Prix de l'Assemblée nationale française.

## Guerre religieuse ou de libération

En 1978, l'Armée rouge marche sur Kaboul. Dix ans de guerre pour l'indépendance nationale s'ensuivent. Pour se défendre, les mujahidins mettent leur patrie à feu et à sang. Le commandant Massoud, chef de l'Alliance du Nord assassiné deux jours avant les attentats du 11 septembre, prend la tête d'un des principaux groupes armés contre l'invasion soviétique. La RAWA s'implique activement dans la résistance au régime soviétique. Par contre, elle prône l'instauration d'un régime démocratique au sein d'un État laïc, plutôt qu'un retour aux valeurs traditionnelles et au fondamentalisme religieux.

«Les activités politiques de la RAWA ont été marquées par des manifestations contre l'envahisseur soviétique et ses faire-valoir, puis contre les fondamentalistes dont [l'association] a dénoncé les crimes odieux et les trahisons», écrivent les militantes sur leur site Internet. Cible des Rouges et des islamistes, la fondatrice de la RAWA, Meena, sera assassinée en 1987 par des agents des services secrets afghans. Aujourd'hui, ses membres se retrouvent sur la liste noire des talibans.

Les Russes se retirent d'Afghanistan en 1989. Trois ans plus tard, un gouvernement intérimaire formé de sept partis mujahidins est mis en place. Il instaure l'«État islamique d'Afghanistan», c'est-à-dire un État basé sur leur interprétation rigoriste des textes juridiques musulmans. Les dirigeants ferment les cinémas et imposent la burka aux femmes. La bataille pour contrôler Kaboul fait rage : les tribus s'entre-déchirent pour mettre la main sur la capitale. Les bombes tuent des civils, les femmes sont violées dans les rues et les vandales dévastent la ville.

Dans cette guerre civile, il est difficile de reconnaître la responsabilité des troupes de l'Alliance du Nord, encouragée aujourd'hui par les Occidentaux pour combattre les talibans. Le Congrès américain propose de mettre en place un «Conseil suprême d'unité nationale» en Afghanistan composé de 50 membres désignés par l'Alliance du Nord, de 50 autres nommés par l'ancien roi Zahir Chah et de 20 choisis par les deux partis, pour régner sur l'Afghanistan de l'après taliban.

Latif Pedram, écrivain, journaliste et ►

laïc afghan, cité par l'hebdomadaire *Le Courrier international*, rappelle que «sous le règne non démocratique [de Zaher Chah], contrairement à ce qu'on peut lire ces temps-ci, le pays ne s'est pas développé. À son époque, l'Afghanistan était probablement le seul pays au monde qui, chaque année, rendait à l'UNESCO les fonds que cette organisation débloquait en faveur des projets d'éduca-

menacer, emprisonner et mutiler notre peuple de manière arbitraire», écrit la RAWA dans un communiqué de presse. Pour l'organisation révolutionnaire féministe, le règne des «émirats mujahidins» rappelle une des pires périodes de répression pour les femmes afghanes.

Une entrevue avec la femme du commandant Massoud, de l'Alliance du Nord,

raconte à la journaliste Marie-Françoise Colombarie qu'elle aimerait pouvoir créer une association de femmes. Elle se dit également touchée par celles qui n'ont pas accès à l'avortement, alors que la mort en couche est trop fréquente au pays.

Vingt-deux ans de guerre, cinq ans de tyrannie des talibans et quatre ans de sécheresse ont fait fuir intellectuels et acteurs de la société civile. Selon Amnistie internationale, plusieurs groupes modernes et démocratiques de l'Afghanistan ont été refoulés aux frontières pakistanaises. C'est le cas de la RAWA, du Centre d'information afghan, du Conseil pour la réconciliation et l'unité nationale de l'Afghanistan, du Parti social démocrate d'Afghanistan et de l'Union des écrivains de l'Afghanistan libre, par exemple.

Cela pose un problème de taille puisqu'un Conseil d'unité nationale construit sans ceux qui se battent pour la modernité et la démocratie revient à laisser le peuple afghan sous la coupe des islamistes. Et, surtout, ce futur conseil ne semble pas donner voix aux revendications des femmes, alors que la façon dont elles sont traitées contrevient à toutes les conventions internationales. □

## Sous la monarchie de Zaher Chah (1933-1973), l'Afghanistan rendait à l'UNESCO les fonds versés pour les projets d'éducation.

tion. Son père et lui ont été tristement célèbres pour la répression du mouvement constitutionnaliste et celui des étudiants des années 60.»

La RAWA considère néanmoins favorablement le retour au pouvoir de Zaher Chah, mais dénonce l'Alliance du Nord et les talibans. «Tous ont une kalashnikov dans une main et le Coran dans l'autre pour tuer,

publiée dans le magazine *Elle* de septembre 2001, montre un tout autre point de vue. Cette rencontre a eu lieu avant les attentats du 11 septembre et l'assassinat de Massoud. Dans sa maison, de la vallée du Panshir (nord de l'Afghanistan), Siddika Massoud ne semble pas affectée par la charia : elle porte talons hauts, vernis à ongle et laisse négligemment tomber son voile sur ses épaules. Elle

## La Semaine québécoise de la citoyenneté

Du 19 au 23 novembre 2001



Les Rendez-vous québécois de la citoyenneté

Au cours des prochains jours, le gouvernement du Québec reconnaîtra de façon particulière la contribution de citoyens et d'organismes à la vie démocratique.

C'est à travers la Semaine québécoise de la citoyenneté, premier événement des Rendez-vous québécois de la citoyenneté, que je convie les Québécoises et Québécois de toutes origines à se réunir autour de certaines valeurs essentielles de notre société : le respect de la diversité, la tolérance et la solidarité.

Bonne Semaine québécoise de la citoyenneté!

Le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration,

Joseph Facal



Relations avec les citoyens et Immigration

Québec

# Le travail, le revenu et les déterminants de la santé

Selon différentes études, dont plusieurs effectuées par Santé Canada, de nombreux facteurs physiques, psychologiques, économiques, sociaux et culturels influencent notre état de santé. On pense spontanément à la qualité de l'environnement, à l'accessibilité aux soins de santé, au logement ou au développement sain durant l'enfance. Les déterminants de la santé sont tous liés aux ressources financières que procure entre autres le travail rémunéré.

Une étude rendue disponible par le Forum national sur la santé, «La santé et ses déterminants»<sup>1</sup>, montre que l'emploi et le revenu sont les premiers déterminants de l'espérance de vie au Canada, comme ailleurs dans le monde. En effet, le travail et le revenu sont des valeurs prédominantes, intimement liées à l'identité des individus. Le chômage, la marginalisation, l'incertitude économique, le sentiment de fatalité, d'impuissance, et des inégalités de revenus flagrantes sont directement liés au taux de mortalité d'une population. En fait, il est clairement démontré que plus le revenu d'un individu est faible, plus les risques pour sa santé seront élevés.

Selon de nombreuses études réalisées tant au Canada qu'à l'étranger, les sans-emploi sont, règle générale, en moins bonne santé que ceux qui possèdent un emploi et ce même si les autres déterminants de la santé sont positifs.

Ainsi, un taux de chômage élevé réduit le revenu des travailleurs et des familles, provoque détresse psychologique et conflits familiaux. Il peut aussi être à la source de mala-

dies mentales (jusqu'au suicide) et physiques (notamment les maladies cardiaques).

## Trois groupes sont particulièrement vulnérables :

- les jeunes coincés dans la trappe de l'emploi atypique et du chômage ;
- les travailleurs âgés forcés de prendre leur retraite ou incapables de s'adapter à de nouvelles exigences, notamment technologiques et d'organisation du travail ;
- tous les travailleurs faiblement scolarisés, peu importe l'âge.

## Comment améliorer la santé de la population en réduisant le chômage ?

- créer des programmes d'adaptation clinique et de réinsertion en emploi, qui atténuent l'incertitude causée par les mises à pied et l'absence de possibilités d'emploi ;
- modifier la politique monétaire canadienne en baissant les taux d'intérêts et en relâchant la pression sur l'inflation, pour stimuler la création d'emplois ;
- bonifier les programmes de protection du revenu — les années 1990 ont plutôt été le théâtre de réductions des transferts sociaux ;
- soutenir la réduction du temps de travail et le partage de l'emploi pour éviter les

mises à pied et améliorer les conditions de travail ;

- favoriser la syndicalisation, car les conventions collectives améliorent la sécurité économique et les conditions d'emploi des salariés ;
- améliorer la transition entre l'emploi et la retraite.

<sup>1</sup> Forum national sur la santé. «La santé et ses déterminants. Sommaires des documents-synthèse.» OTTAWA, DEUXIÈME ÉDITION, 1996, 146 P.

Pour en savoir davantage sur les déterminants de la santé, veuillez consulter un des sites Internet de Santé Canada : [www.sante-population.com](http://www.sante-population.com)



Santé Canada Health Canada

Canada

English Contactez-nous Aide Recherche Site Canada

LA SANTÉ DE LA Population

L'approche Déterminants Collaboration Mise en œuvre Initiatives Financement Ailleurs Ressources Quoi de neuf? Plan du site



LA SANTÉ DE LA Population

«Nous devons tenir compte de tous les facteurs relatifs à la santé: nous devons également tenir compte de l'interaction complexe entre ces différents facteurs.»

[www.sante-population.com](http://www.sante-population.com)



11 SEPTEMBRE | LA RÉPLIQUE

# CE QUI VA ARRIVER

La pluie tombait drue comme les bombes sur l'Afghanistan. Le jeune homme se protégeait du mieux qu'il pouvait, collé à sa mère, sous un parapluie secoué par le vent. Droit comme un étendard, il participait en silence à la vigile pour la paix de la Marche mondiale des femmes. Le 5 octobre 2001, au Parc Jarry, à Montréal.

PAR DENISE PROULX ET ANDRÉ SELEANU

**A**travers le monde, ceux qui luttent pour donner un visage humain à la mondialisation ont éprouvé un immense choc le 11 septembre. Ils ont été horrifiés devant l'immensité du crime commis par le  *jihad*  islamique au  *World Trade Center* , mais ils craignent aussi d'être victimes d'un amalgame tendancieux voulant que toute critique de l' *establishment*  financier mondial puisse être assimilée au terrorisme.

Robert Jasmin, de la section québécoise d'ATTAC (Association pour une taxe sur les

transactions financières pour l'aide aux citoyens), dont le siège social est à Paris, s'explique : « Il y a eu une secousse, une grande crainte, à savoir : les événements pourraient provoquer un amalgame. En France, nous avons vu un dérapage complet de la presse après les événements de New York. C'était du sensationnalisme. » La presse parisienne, la revue  *Le Point*  parmi d'autres, a suggéré que toute critique de l' *establishment*  et de ses pratiques friserait un appui, même lointain, au terrorisme.

Malgré les événements du 11 septembre, la Fédération des femmes du Québec a refusé d'annuler, fin septembre, la 3<sup>e</sup> Rencontre

internationale de la Marche mondiale qui rassemblait des femmes de 35 pays. Il semblait plus nécessaire que jamais de faire le bilan d'une année de militantisme qui a mené à la Marche mondiale des femmes. Les déléguées ont fustigé la guerre que se livrent Américains et talibans.

« Les attaques sont aussi contre celles qui réclament des changements. C'est la chasse ouverte aux gens qui ne pensent pas comme les États-Unis, comme l'OTAN, la droite intégriste, qu'elle soit chrétienne ou musulmane. Elle va accentuer la pauvreté qui, elle, attise la violence. Ce sera désastreux pour la vie des femmes et des réfugiés », déclarait

Tahira Khan, qui a organisé la Marche des femmes au Pakistan. Quelques heures plus tard, elle quittait avec angoisse le Québec, incapable de dire si elle pourrait poursuivre son action dans son pays. « Au Pakistan et en Afghanistan, les femmes n'ont pas de voix. La guerre va empirer la situation. Je dois demeurer courageuse. »

En fait, dans le colossal virage qui s'est opéré, le 11 septembre, une autre réaction se révèle autrement prometteuse. « Depuis les événements, on a cessé d'apparaître marginaux », explique Robert Jasmin. Plus que jamais, les critiques raisonnées du  *statu quo*  économique sonnent juste. Entre les

lignes, entre les mots des reportages, on le voit, on l'entend partout. Les ONG, les organisations qui luttent pour que la politique démocratique prenne le pas sur l'engrenage économique ont intensifié leurs efforts : depuis Paris, en passant par Washington, Vancouver, Porto Alegre, ailleurs, ATTAC,  *Public Citizen*  (ONG américaine), le Forum social mondial qui se réunira fin janvier à Porto Alegre (Brésil) – en passe de devenir une tradition – reprennent, contre vents et marées, le flambeau de Seattle, de Prague, du Sommet des peuples à Québec, des instructives émeutes anti-mondialisation de Gènes en juillet 2001. ►

**Montréal, 5 octobre 2001. Les déléguées en provenance de 35 pays sont réunies à Montréal pour la 3<sup>e</sup> rencontre de la Marche mondiale des femmes. Elles organisent avec des ONG québécoises une vigile contre le terrorisme et contre la guerre. Sur la rue Jean-Talon, puis au parc Jarry, dans le quartier multiethnique Villeray, 500 personnes manifestent pour la paix.**

PHOTO BENOIT AQUIN POUR RECTO VERSO



La lutte contre le terrorisme a fourni au gouvernement canadien un prétexte pour abroger les garanties constitutionnelles des droits fondamentaux, selon William Sloan, avocat montréalais des droits de la personne et président de la section américaine (Amérique du Nord et du Sud) des juristes. Les projets de loi omnibus C-35 et C-36 étudiés par le Parlement «s'inspirent du modèle inquisitoire français et espagnol» et sont la contrepartie des lois anti-terroristes passées aux États-Unis fin octobre 2001.

Le gouvernement fédéral veut faire passer ces projets de loi vite et les appliquer contre les manifestants attendus à la réunion des pays du G20, à Ottawa, du 17 au 20 novembre 2001. Les lois anti-terroristes sont en réalité «des lois pour réprimer le mouvement antimondialisation», confirme l'avocat Julius Grey. Le 30 octobre 2001, Grey devait témoigner devant la commission parlementaire qui étudie les lois C-35 et C-36.

Le paragraphe 10.1 de la loi C-35 donne à la GRC le pouvoir de créer des périmètres de sécurité autour des conférences in-

ternationales, légalisant les mesures d'exception adoptées pour la tenue du Sommet des Amériques, à Québec, en avril 2001. Elle empêchera aussi les manifestations au Sommet du G8 (les huit pays les plus riches), en Colombie-Britannique, en 2002.

### Sur simple soupçon

Sous la loi anti-terroriste C-36, la police pourra détenir une personne sans mandat sur simple soupçon d'un acte terroriste. Un juge pourra signer un mandat d'arrêt, même lorsqu'il estime que l'information fournie par la police est incomplète.

La personne nommée qui refusera de signer une promesse de s'abstenir de manifester pourra être emprisonnée pour une durée pouvant aller jusqu'à un an. Sloan ajoute qu'une personne qui refuse de fournir des informations sur une autre personne soupçonnée de terrorisme pourrait être gardée en détention sans limite de temps.

Un alinéa inquiétant de la loi C-36 prévoit la possibilité d'un procès secret : le juge pourrait décréter que tous les par-

ticipants à un procès – avocats, accusés, témoins – ne soient pas identifiés. Des grèves pourraient être assimilées à du terrorisme, au bon plaisir des tribunaux, donc être interdites comme sauvages et portant atteinte aux intérêts économiques. Les forces policières pourront selon le projet de loi s'emparer de 50 % de la valeur de propriétés soupçonnées de servir de base ou de centre de rencontre à des terroristes. La loi parle «d'atteinte aux intérêts économiques de tout secteur de la population». Voilà quelques éléments de la loi C-36 qui, selon Sloan, ouvrent la porte au secret judiciaire et à l'arbitraire de «l'état de sécurité nationale» (théorie des dictatures latino-américaines des années 1960 et 1970). L'un des effets des lois sera de paralyser les appuis sociaux à des individus soupçonnés.

Même si les lois anti-terroristes sont passées dans des circonstances d'urgence, elles devraient être revotées par le Parlement tous les quatre mois. La clause «crépusculaire» de quatre ans en vigueur aux États-Unis présente aussi un trop grand danger pour les droits civiques.

2001

APPORT

## VOUS ÊTES PARENTS ET VOS REVENUS DE TRAVAIL SONT PEU ÉLEVÉS?

### Aide aux parents pour leurs revenus de travail

Si le total de vos revenus bruts annuels est inférieur à :

- 22 000 \$ pour une famille biparentale et
- 16 000 \$ pour une famille monoparentale.

Le programme APPORT peut vous offrir :

- une aide financière mensuelle;
- une aide pour frais de garde de 3 \$ par jour (garderie à 5 \$);
- des versements anticipés du crédit d'impôt remboursable pour frais de garde.



Pour plus d'information

Communiquez avec le  
Bureau APPORT de votre région ou avec le  
Bureau des renseignements et plaintes  
du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Si vous habitez la région de Québec : (418) 643-4721  
Ailleurs au Québec, sans frais : 1 888 643-4721

Internet : [www.mess.gouv.qc.ca](http://www.mess.gouv.qc.ca)

Date limite  
d'inscription :  
10 janvier 2002

Emploi  
et Solidarité sociale  
Québec





Les 3 et 4 juin 2000, à l'assemblée générale de l'Organisation des États américains (OÉA), la GRC installait le premier périmètre de sécurité au Canada avec clôture grillagée autour d'une réunion contestée par les mouvements anti-mondialisation.

La crainte de la répression a désorganisé les militants de cette *Autre mondialisation*. En Amérique du Nord, les programmes de travail de l'automne, après le Sommet des peuples contre la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), à Québec, en avril 2001, ont été chambardés.

Dans les semaines qui ont suivi les attentats, l'Alliance sociale continentale (ASC), qui regroupe Québécois, Canadiens (*Common Frontiers*), États-Uniens et Latino-Américains, a annulé une rencontre hémisphérique prévue à Washington, à la demande de *Common Frontiers* et de l'*American Responsible Task*. Une autre rencontre à Florianopolis, au Brésil, fin octobre, a aussi été remise. Les militants devaient y définir la position de l'ASC en vue du 2<sup>e</sup> Forum social mondial à Porto Alegre, au Brésil, en février 2002.

«Ça ne peut pas faire autrement. On est aux prises non seulement avec des fondamentalistes musulmans, mais aussi avec des fondamentalistes néolibéraux», a expliqué Robert Jasmin, lors d'une réunion du Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC). Mais «les militants doivent relever la tête, refuser la culpabilisation pour être opposés à la mondialisation. Il y a urgence de réaffirmer nos convictions en rappelant les milliers de victimes civiles du néolibéralisme», exhortait le président d'ATTAC Québec.

### Un vote historique au Congrès américain

En octobre, l'action principale se déroulait à Washington. L'enjeu énorme de la création de la ZLEA a occupé de manière inattendue les délibérations du Congrès. De ceci on parle peu, car, selon Patrick Woodall, directeur de recherche à Washington pour *Public Citizen*, «les comités de rédaction des principaux journaux aux États-Unis sont totalement ac-

tée par les deux chambres du Congrès, donnera au président le pouvoir de négocier la ZLEA, pour ensuite soumettre le traité en bloc devant le Congrès, contournant ainsi le débat parlementaire normalement de rigueur.

La lutte au sein du *Ways and Means Committee* a été exceptionnellement ardue, en dépit de la structure du comité, estime M. Woodall : «Pour qu'un sénateur en soit membre, c'est presque une obligation

## Les lois anti-terroristes sont en réalité «des lois pour réprimer le mouvement antimondialisation», affirme l'avocat montréalais Julius Grey.

quis au libre-échange, à n'importe quel prix». Ce penchant prononcé pour la pratique du néolibéralisme s'applique également aux comités de rédaction de presque tous les grands médias canadiens.

Un projet de loi qui pourrait accélérer la création de la ZLEA, pour l'échéance de 2005, a été ratifié début octobre 2001 par le *Ways and Means Committee* (comité des finances) du Sénat américain. La *Trade Promotion Authority*, si elle est adop-

qu'il soit favorable au libre-échange.» Aussi le passage du projet de loi clé est-il loin d'être acquis pour l'administration du président Bush.

L'opposition réunit un éventail de figures allant de l'extrême droite, les sénateurs sudistes Helms et Thurmond (car l'intégration économique empiète sur les «states' rights», les droits locaux), jusqu'aux rangs de la gauche démocrate, les sénateurs Feingold et Wellstone. Le lobbying de ►

*Public Citizen* aux côtés des syndicats AFL-CIO contre la procédure de *fast track* atteint actuellement un maximum d'intensité à travers la plupart des districts des États-Unis. L'échec du projet de loi, dont

volonté du président d'obtenir la *Trade Promotion Authority*», explique Woodall. «Zoellick fait valoir que la ZLÉA, réalisée le plus vite possible, ajoute à la croissance économique et empêche ainsi le terro-

Les États-Unis semblent plus déterminés que jamais à relancer le cycle des négociations multilatérales au sein de l'OMC pour la libéralisation des échanges, en s'attaquant particulièrement, cette fois-ci, aux questions agricoles, de propriété intellectuelle (brevet sur le vivant, médicaments, etc.), de l'ouverture des services publics (santé, éducation, propriété de l'eau, etc.) à la concurrence. Cent quarante-deux pays se réunissent à Doha, au Qatar, du 9 au 13 novembre, pour établir le programme de ces négociations, tâche à laquelle ils avaient échoué, en 1999, à Seattle.

## Malgré le libre-échange, le revenu annuel par personne au Moyen-Orient chute depuis dix ans, ce qui ne peut qu'encourager le terrorisme.

auraient bien besoin les opposants au libre-échange intercontinental, peut signifier le coup de grâce pour le projet de la ZLÉA, au moins à moyen terme.

Malgré le marasme international actuel et la guerre des États-Unis et de ses alliés en Afghanistan qui menace de déborder, l'administration républicaine tient le cap sur la ZLÉA et sur le prochain cycle de négociations à l'OMC. «Le principal négociateur des États-Unis, Robert Zoellick, membre du cabinet Bush, a essayé d'exploiter les attaques terroristes afin de promouvoir la

risme», un argument repris par le président Bush, lors de la réunion du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), à Shanghai, les 20 et 21 octobre.

C'est exactement le contraire qui a lieu, démontre Woodall. «Malgré la tendance au libre-échange, le revenu annuel par personne au Moyen-Orient chute depuis dix ans, ce qui peut encourager le terrorisme. De plus, les statistiques montrent que le revenu moyen dans les pays riches du nord n'est pas favorisé par le libre-échange non plus.»

### La dette des pays pauvres

Christophe Aguiton, porte-parole d'ATTAC France, se déclare solidaire de toutes les victimes du *World Trade Center*. Il note que des membres des syndicats, dont des pompiers, ont perdu la vie à New York. «Paradoxalement, les attentats ont signalé, devant des secteurs de plus en plus amples de la population, que les terroristes profitent de la mondialisation financière. Ceux qui ont frappé le *World Trade Center*


**Dénicher un bon emploi,  
c'est possible.  
Votre CLE peut vous aider.**

**Votre centre local d'emploi (CLE) vous offre des outils et des services :**

- ♦ des guichets Info-emploi ♦ des Micro-services ♦ des activités de formation
- ♦ un Service de placement électronique ♦ de l'information sur le marché du travail

**1 888 EMPLOIS**

En vertu de l'Entente Canada-Québec relative au marché du travail, le Québec est responsable des mesures actives d'emploi dont bénéficient les participantes et les participants de l'assurance-emploi ainsi que de certaines fonctions du Service national de placement auxquelles peuvent avoir recours les usagers de l'assurance-emploi. Ces mesures et fonctions sont financées par le Compte d'assurance-emploi, dont le Canada est responsable.

Emploi  
Québec 

[emploi-quebec.net](http://emploi-quebec.net)

ont largement fait affaire dans des paradis fiscaux *off-shore*, de rappeler Aguiton.

Cela rejoint un thème récurrent d'ATTAC : le combat contre les paradis fiscaux. Et M. Aguiton d'énumérer d'autres points brûlants dans le programme d'ATTAC : annulation de la dette des pays pauvres; lutte contre la précarité et la fragilisation des relations de travail, même dans les pays riches; abandon des mesures du Fonds monétaire international, les fameux «programmes d'ajustement structurel», dans les pays endettés (ces programmes sabrent sauvagement dans l'éducation, la santé, les infrastructures).

### Taxe Tobin

L'idée de la taxe Tobin sur les transactions financières prônée par ATTAC fait son chemin. D'ores et déjà, elle se retrouve dans la plate-forme électorale des premiers ministres Schroeder (Allemagne) et Jospin (France). Cela dit, Aguiton n'attend pas que la taxe entre réellement en vigueur.

Mais «le fait que les deux premiers ministres soient obligés d'en parler, que des partis politiques au pouvoir soient obligés



PHOTO CAROLINE HAYEUR AGENCE STOCK

**Les terroristes «ont compris que le commerce est porteur de liberté et d'espoir. [...] Nous sommes à Shanghai pour faire avancer le commerce mondial, parce que nous savons que le commerce peut vaincre le désespoir», déclare le président George W. Bush, à la réunion de l'APEC, le 20 octobre 2001.**

de prendre en compte la taxe Tobin, est déjà un très grand progrès», se réjouit-il. Avis également à tous les militants cana-

diens en faveur de cette taxe : elle peut devenir un enjeu politique national, si l'on fait un effort. ►

## Un nouveau baccalauréat à Rimouski en développement social et analyse des problèmes sociaux

- programme de sociologie appliquée
- formation de spécialistes aptes à faciliter la résolution des problèmes sociaux actuels, tant en milieux urbains que ruraux
- environnement social innovateur et expertise reconnue dans le domaine du développement et du changement social

Renseignements

Téléphone : 1 800 511-3382, poste 1633

Courriel : [Micheline\\_Bonneau@uqar.qc.ca](mailto:Micheline_Bonneau@uqar.qc.ca)



Université du Québec à Rimouski

## Sur le terreau de l'ONU

Dans le débat, l'Organisation des Nations Unies (ONU) ajoute son poids, discrètement. De retour d'un colloque sur la taxe Tobin à Vancouver, début octobre, Robert Jasmin mentionne qu'un représentant des Nations Unies participait à la rencontre. Une réunion autour de la taxe Tobin, où les Nations Unies seront prééminentes dans les discussions, aura lieu en mars 2002 à Monterrey, au Mexique.

La remise cette année du prix Nobel de la paix à Kofi Annan, secrétaire général des Nations Unies, braque les projecteurs sur l'organisation, théoriquement garante de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. L'ONU commence à aborder les immenses problèmes posés par les accords commerciaux multilatéraux, thème cher surtout

Ce rôle de l'ONU, en tant que plus qu'un simple pantin des puissants, sera inévitablement soulevé en janvier au Forum social mondial de Porto Alegre. La lutte contre la guerre, le problème de l'escalade de la violence internationale seront replacés en tête de liste des sujets, selon Gustavo Coudas, conseiller au secrétariat international de la Confédération unie des travailleurs du Brésil, important organisateur du Forum.

La participation de toute une série d'ONG des pays arabes et d'Afrique est en train d'être coordonnée par ceux qui organisent le Forum social mondial. Kofi Annan a été invité, mais sa présence n'a pas été confirmée. «Nous aborderons le problème d'une architecture reformulée du pouvoir mondial, afin qu'on s'éloigne du modèle de deux ou trois gouverne-

«On bute de plain-pied sur les problèmes de transparence», déplore-t-il, en donnant l'exemple du traité de libre-échange nord-américain (ALÉNA). «Il y a constamment des experts qui travaillent en catimini sur des articles du traité. Il est clair qu'on est dépassé par les événements.»

Pour comprendre qui fait quoi et jeter un peu de lumière sur les méthodes utilisées, il propose la mise en place d'un Observatoire du libre-échange des Amériques. «Les négociations sur l'ALÉNA ne se sont pas arrêtées après la signature du traité, mais elles servent de base à la position des Américains et des Canadiens face à l'OMC,» rappelle-t-il.

## Une conjoncture favorable

Robert Jasmin, d'ATTAC Québec, croit que les attentats du 11 septembre ont créé, bien tristement, une conjoncture favorable au discours pour une autre mondialisation. «Il faut voir que les Américains veulent imposer leur pensée unique comme une réponse au terrorisme. Leur discours est que seul le commerce

libre de toute entrave est porteur de liberté. C'est tout le système de valeurs sociales qui est visé. Il est clair que Bush veut tabler sur les attentats pour renforcer sa position lors du second cycle de négociations de l'OMC.»

Le 2<sup>e</sup> Forum social mondial prend toute son importance dans ce contexte. Le premier, en janvier 2001, également à Porto Alegre, a examiné les séquelles de la déréglementation des marchés sur les populations. En avril 2001, à Québec, au Sommet des peuples des Amériques, les syndicats, les consommateurs, les petits agriculteurs, les éco-

## Les États-Unis veulent imposer leur pensée unique comme réponse au terrorisme. Dans ce contexte, le 2<sup>e</sup> Forum de Porto Alegre prend tout son sens.

à la haute fonctionnaire Fukiko Fukuda-Parr, du Programme de l'ONU sur le développement humain (PNUD). Le rapport 2000 du PNUD mentionne, entre autres, le secret des négociations, l'appropriation du savoir médical indigène, le prix universellement exorbitant des médicaments justifié par le critère nommé «propriété intellectuelle», comme autant d'anomalies dans les accords commerciaux internationaux comme l'ALÉNA, ou dans le projet de ZLÉA. De là, il n'y a qu'un pas pour proposer que les Droits de l'Homme, dans leur sens le plus large, chapeautent les traités de commerce, jusqu'à présent amoraux.

ments qui décident de tout dans le monde», poursuit le syndicaliste brésilien.

«Ce sera une excellente occasion de continuer à se concerter avec les membres de l'Alliance sociale continentale et de faire de nouvelles alliances hémisphériques et mondiales», prédit pour sa part Patrick Woodall de *Public Citizen*.

Dorval Brunelle, sociologue et fondateur du Groupe de recherche sur l'intégration continentale à l'Université du Québec à Montréal (GRIC-UQAM), craint que les gens focalisent sur les négociations sans considérer l'ensemble.

**PLUS DE 35 ANS DE VIE SYNDICALE  
DE LUTTES, D'EXPÉRIENCES, DE RECHERCHE,  
DE SOLUTIONS.  
À PLUSIEURS, LA VOIX PORTE PLUS LOIN!**



**Syndicat des professeurs de l'État du Québec**





PHOTO BENOIT AQUIN POUR RECTO VERSO

**Le 16 avril 2001, le premier ministre Bernard Landry recevait, à l'Assemblée nationale, les délégués du Sommet des peuples des Amériques, une étape vers le Forum social mondial, à Porto Alegre, en février 2002.**

logistes, les ONG de coopération internationale et les femmes ont manifesté leur inquiétude face au projet de la ZLÉA. En janvier 2002, au 2<sup>e</sup> Forum, il est prévu d'aller plus loin et d'arrêter un programme pour offrir une alternative à la libéralisation des marchés voulue par l'OMC.

### Un temps d'arrêt

Les organisations québécoises ont connu un temps de léthargie après le Sommet de Québec. Depuis, il a fallu s'y prendre à trois reprises pour réunir les membres du RQIC. *Common Frontiers* n'a pas été plus dynamique. Et aucune rencontre n'a encore eu lieu entre les Québécois et les Canadiens depuis le Sommet du printemps 2001.

Robert Jasmin juge normale cette réaction de repli. «Avec les sommets de Québec (celui des peuples et celui des chefs d'États), les gens ont avalé un gros morceau. Il faut leur laisser le temps de digérer. La ZLÉA, l'OMC, Porto Alegre, c'est beaucoup en même temps», argumente-t-il.

Après les attentats du 11 septembre 2001, l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), OQP 2001, Droits et Démocratie, Alternatives, ATTAC Québec, la Confédération des Syndicats nationaux (CSN), la Fédération des travailleurs du

Québec (FTQ) ont tous publié des déclarations d'appel à la paix, sans minimiser l'horreur que soulèvent les attentats et leur méfiance face aux ripostes militaires menées par les États-Unis, avec l'appui des gouvernements canadien et québécois.

Dans les pays du Sud, on est moins timides, malgré la secousse engendrée par les événements du 11 septembre. Au contraire, on presse le pas. Hector de la Cueva, porte-parole du RMALC (*Red Mexicana del Accion frente al Libro Comercio*) et figure de proue du Sommet des peuples, déclare sans ambages que, «dans les questions pour une autre mondialisation, les ►

**La francophonie, une richesse à partager !**

**Des possibilités d'échanges avec le Québec**

Vous avez des idées de projet? Vous voulez établir des liens avec le Québec?  
 Vous faites partie d'une association, d'une institution ou d'un organisme provenant d'une communauté francophone ou acadienne?  
 Vos activités touchent l'un des domaines que sont la culture et les communications (y inclus les loisirs et le sport), l'éducation, l'économie ou la santé?

Le **Programme de soutien financier aux partenariats** et son nouveau volet « **soutien au développement des communautés** » peut vous aider.

Agissez dès maintenant  
[www.mce.gouv.qc.ca/saic/francophonie](http://www.mce.gouv.qc.ca/saic/francophonie)

Secrétariat  
 aux affaires  
 intergouvernementales  
 canadiennes

**Québec**

# LA RÉPLIQUE

gens du Sud font les luttes et ceux du Nord les suivent».

«Nous avons commencé à définir un programme commun où des questions concernent directement les travailleurs et les femmes», continue de la Cueva. «Les gens du Nord peuvent trouver intérêt à s'impliquer dans les problèmes vécus par les gens du Sud.»

Hector de la Cueva veut lancer une immense campagne de lutte à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). «Ce n'est pas clair pour la majorité des populations que les problèmes sociaux qu'ils vivent au quotidien sont liés à la libéralisation des marchés. Ça va s'accroître avec la ZLÉA. Nous voulons tenir un référendum populaire sur la ZLÉA et la campagne contre l'ALÉNA alimentera l'éducation populaire. C'est une lutte à faire dans chacun des pays», explique le leader latino-américain.

## Sans enthousiasme ni surprise

Au Québec et au Canada, on ne s'attend pas sur la manière de mener cette lutte qui coûtera inévitablement cher et qu'il faudra financer. Soumise à la rencontre du



PHOTO NORMAND BLOUIN AGENCE STOCK

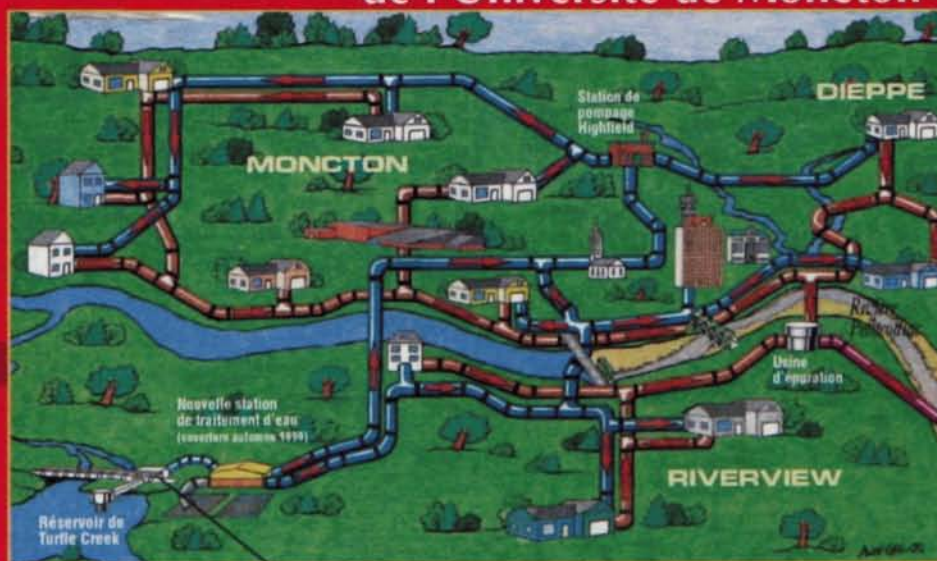
«Les gens du Sud font les luttes et ceux du Nord les suivent», déclare Hector de la Cueva. Sur notre photo, M. de la Cueva en compagnie de Marcela Escribano, coordonnatrice, pendant le Sommet des peuples des Amériques.

RQIC, l'idée d'une campagne populaire contre l'ALÉNA et d'un référendum sur la ZLÉA a soulevé peu d'enthousiasme.

«Je doute de l'impact politique d'une consultation populaire sur la ZLÉA», analyse Marcela Escribano. d'Alternativa

## Maîtrise en Études de l'environnement de l'Université de Moncton

- Formation enrichissante
- Habiletés valorisées par le marché de l'emploi
- Intégration des dimensions sociales, économiques et naturelles
- Milieu stimulant
- Classes de petite dimension, relation privilégiée avec le corps enseignant
- Stage auprès de groupes communautaires et des trois paliers de gouvernement
- Thèse et cours portant sur des questions d'actualité (eau, forêt, zone côtière, agriculture, ressources naturelles).
- Taux de placement élevé
- Possibilités de bourses et financement



Cette affiche éducative fut élaborée en 1999 par une étudiante à la MEE en partenariat avec la ville de Moncton.



UNIVERSITÉ DE MONCTON

Un accent sur le savoir

[www.umoncton.ca](http://www.umoncton.ca) 1-800-363-8336



tives, l'une des porte-parole du Sommet des peuples. «Il y a une lutte constante entre les deux [tendances], rappelle-t-elle. Les positions des organisations sociales sont toujours plus radicales, celles des écologistes entre autres.» Mme Escribano considère que cette dualité est plus complexe dans les pays du Nord qu'au Sud. «Je ne serais pas étonnée que les syndicats participent à la création d'alternatives à Porto Alegre et qu'en parallèle ils aillent discuter avec les gouvernements», ajoute-t-elle.

Pourtant, les centrales syndicales du Nord sont considérées comme les enfants riches de l'Autre mondialisation. Ce sont elles qui participent à la plupart des réunions stratégiques.

Ce qui fait craindre à certains militants que ce soit le point de vue des syndicats qui domine, au détriment des organisations sociales moins riches ou plus radicales dans leur opposition au libre-échange.

#### Blanc, riches et instruits

Les représentantes québécoises de la Marche mondiale des femmes se rendront aussi à Porto Alegre. Les seules propositions de lutte acharnée contre les traités de libre-échange ne les convainquent pas que cela mettra fin à la pauvreté et aux inégalités, dont les femmes sont les premières victimes. «Il ne faut pas recréer un même espace où encore des hommes blancs, riches et instruits vont détenir le pouvoir», dit Diane Matte, de la Marche mondiale.

«Le féminisme ne concerne pas que les femmes», ajoute Joëlle Palmieri, journaliste féministe du site Internet *Les Pénélopes* et militante au sein de l'Association pour la promotion de l'économie sociale et solidaire de France.

La prudence des Nord-Américains se retrouve aussi dans la plupart des pays du Nord, ce qui désole profondément la journaliste française. «Nous ne sommes pas des militants antimondialisation comme les autres. Nous faisons partie du G8, nous avons plus d'outils et d'accès à l'information que ceux en provenance d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud. Nous devons assumer cette responsabilité», dit-elle. □

Pour réduire, réutiliser et recycler,  
consultez le

## SITE INTERNET

de RECYC-QUÉBEC

[www.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca)

Votre centre de référence  
sur la gestion des matières résiduelles

### INFORMATION SUR LES MATIÈRES

PROGRAMMES  
PRODUITS RECYCLÉS

MARCHÉS ET  
TECHNOLOGIES

LEXIQUE

INDICE DES PRIX

RÉPERTOIRES

CONSIGNE

À SURVEILLER SUR  
NOTRE  
SITE INTERNET :

le concours  
TOUT LE MONDE RECYCLE!  
jusqu'au  
15 décembre 2001  
Plus de 15 000\$  
en prix!

GUIDES POUR LES MUNICIPALITÉS,  
PME, INSTITUTIONS

ÉTUDES  
SENSIBILISATION, ÉDUCATION  
TECHNIQUES

Pour information :

1-800-807-0678 (sans frais)

(514) 351-7835 (région de Montréal)

[communications@recyc-quebec.gouv.qc.ca](mailto:communications@recyc-quebec.gouv.qc.ca)

RECYC-QUÉBEC

Québec





PHOTO BENOIT AQUIN

**Champs de maïs en Montérégie. Au Québec, 50% des cultures sont ensemencées de maïs génétiquement modifié.**

## UNE 2<sup>e</sup> RÉVOLUTION VERTE GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉE

La Révolution verte a sauvé des pays de la famine. On en mesure maintenant les séquelles. Les OGM lui donneront un second souffle. On n'en connaît pas davantage les conséquences.

PAR DENISE PROULX

**L**e généticien Monkombu Sambasivan Swanminathan, père de la Révolution verte en Inde, croit utopique de parvenir à la sécurité alimentaire sans OGM. «C'est en mariant les biotechnologies, les technologies de l'information, l'imagerie satellitaire, les énergies renouvelables et la tradition que les pays pourront accroître la production tout en limitant la pression sur l'environnement.»

Des chercheurs s'apprentent à commercialiser des plantes «autotransformées», obtenues par manipulation génétique sans

ajout d'un gène étranger. Cette nouvelle génération d'OGM, que certains s'aventurent à qualifier d'écologique, rendrait les plantes plus résistantes tout en augmentant leurs rendements de 50 à 100 %. Ces semences seraient moins exigeantes en eau, porteuses d'acides gras essentiels à la santé ou nettoyées de substances indésirables et indigestes tant pour les animaux que pour les humains.

L'Inde, aux prises avec des famines récurrentes dans les années 1960, a bénéficié d'un extraordinaire revirement de situation grâce

à la commercialisation d'hybrides de semences de blé et de riz couplée à un ambitieux programme d'irrigation et de distribution d'engrais chimiques et de pesticides. C'est ce que l'Américain William Gaud a nommé la Révolution verte, en 1968. Pour la première fois depuis des décennies, la croissance de la production agricole dépassait la croissance démographique du pays, gagnant 3 % par année. Pendant 20 ans, le revenu des fermiers a connu une hausse considérable, malgré l'augmentation des coûts de production. En l'an 2000, la production de blé de l'Inde atteignait 75 millions de tonnes. Elle n'était que de 6 millions de tonnes en 1947. Aujourd'hui, l'Inde est la quatrième puissance agricole mondiale après la Chine, l'ex-Union soviétique et les États-Unis.

Au début des années 1990 les paysans d'Asie, d'Europe et d'Amérique du Nord découvrent que les variétés à haut rendement entraînent des séquelles écologiques : pollution des sols, des eaux et de l'atmosphère, baisse des nappes phréatiques, alcalinisation et salinisation des terres, diminution de la biodiversité; pour les consommateurs : uniformisation des saveurs et perte du lien avec les terroirs. Les paysans constatent que la Révolution verte a profité aux investis-

seurs, mais n'a guère amélioré le sort des petits agriculteurs qui détiennent moins de deux hectares de terre. Les gagnants sont les multinationales de la chimie qui, en 20 ans, ont généralisé l'achat d'engrais chimiques et de pesticides.

## Les précautions européennes

C'est aussi au milieu des années 1990 que les OGM sont apparus chez les semenciers, porteurs une fois encore de promesses de rentabilité et de gains de production. Au contraire, «l'industrialisation de l'agriculture est l'une des grandes responsables de la perte annuelle du tiers des récoltes mondiales, abandonnées aux insectes ravageurs, champignons et autres virus destructeurs», accuse Arnaud Apoteker, de Greenpeace France.

Dans le contexte de la mondialisation des marchés et de la libre circulation des denrées, la bataille autour de l'introduction des OGM est davantage régie par des questions économiques que de sécurité alimentaire ou d'opinion publique. Les Européens, pour leur part, grands producteurs et exportateurs de denrées, tentent de dominer des marchés en misant sur des produits sans OGM. Leur arme : le principe de précaution, l'obligation imposée aux entreprises agroalimentaires de démontrer scientifiquement l'absence de risques pour la santé humaine. Soumis aux normes de salubrité, un aliment reste suspect et interdit de vente tant que son innocuité n'est pas démontrée.

L'Europe a choisi de protéger ses marchés intérieurs en bannissant tout aliment qui contient plus de 1 % d'OGM. Par extension, le principe de précaution mène à l'étiquetage obligatoire des aliments OGM.

## La tolérance nord-américaine

Par contre, au Canada et aux États-Unis, c'est le principe d'équivalence substantielle ou l'analyse des risques qui balisent la commercialisation des aliments contenant des OGM. L'équivalence substantielle signifie qu'un produit est jugé inoffensif pour la santé tant qu'une preuve de nocivité n'a pas été apportée.

Nombre de politiciens et d'entreprises agroalimentaires, au Canada, soutiennent qu'il n'existe pas de consensus sur les niveaux de tolérance, pour la santé, et que l'application du principe de précaution à l'euro-péenne deviendrait une barrière au commerce. La vérité, c'est que, «si les industriels

étaient contraints, par le principe de précaution, de prouver l'innocuité de leurs chimères, les semences transgéniques deviendraient trop chères pour avoir la moindre chance de trouver place sur le marché», croit Éric Darier, de Greenpeace Québec.

## Deux poids, deux mesures

Tout n'est pas limpide dans les principes qui gouvernent le commerce des OGM. L'Europe tente de mettre en place un système de traçabilité des aliments pour y détecter les OGM, mais continue à faire preuve de laxisme pour certains aliments, comme le fromage de lait cru, sur les marchés internes et internationaux. Des politiciens et manufacturiers nord-américains banalisent les cultures d'OGM et

Massicote, des AmiEs de la Terre, au Québec, l'un des onze membres du Réseau québécois contre les OGM (RQcOGM).

Les industriels des biotechnologies multiplient les «lettres de sensibilisation» aux députés de la Chambre des Communes. «Oui, les gens réclament d'être informés. Mais on ne peut pas aller vers l'étiquetage obligatoire tant que nous ne travaillerons pas avec une norme. Où seront testés les aliments? Par qui? Quelle méthode sera utilisée pour suivre les produits? Qui fera la police? Tant que nous ne saurons pas comment effectuer la traçabilité des OGM, l'étiquetage ne peut pas être défini», plaide Jean Lafleur, directeur de l'Association des manufacturiers de produits alimentaires du Québec.

## En Amérique du Nord, un produit est jugé inoffensif tant que la preuve de sa nocivité pour la santé n'a pas été apportée.

répliquent avec virulence aux attaques contre l'élevage aux hormones et aux antibiotiques. Pour eux, la viande de boucherie aux hormones et aux antibiotiques ne présente pas de risques pour la santé humaine.

Pourtant, l'Agence canadienne d'inspection des aliments applique avec une rigueur obsessionnelle le principe de précaution, pour éviter l'entrée au pays de vaches ou de moutons porteurs de la fièvre aphteuse, qui a décimé les élevages britanniques en 2001, ou de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, dite maladie de la vache folle) responsable, chez l'homme, de la maladie de Kreutzfeld-Jacob. Bien que garant de la santé publique et de la sécurité alimentaire de la population, Santé Canada ferme les yeux sur ces contradictions et laisse à la Société royale du Canada la responsabilité d'imposer transparence et cohérence aux marchés et aux pouvoirs publics.

Les consommateurs savent ce qu'ils veulent. Dans les sondages réalisés depuis deux ans, 95 % souhaitent que le gouvernement canadien impose l'étiquetage obligatoire des OGM. Une pétition circule, qui a recueilli 50 000 signatures contre la commercialisation de denrées avec OGM. «Le droit de savoir et de choisir ce qu'on mange est fondamental», rappelle Annie

Pendant ce temps-là-là, les manufacturiers agroalimentaires gagnent... du temps. Nestlé, Kellogg's, Kraft, Nabisco et compagnie récusent le principe de précaution, en Amérique du Nord, mais se gardent bien de figurer parmi les chefs de file dans le domaine des denrées OGM et n'en commercialisent pas en Europe. □



## En savoir plus sur les OGM

- [www.crii-gen.org](http://www.crii-gen.org): Comité de recherche et d'information indépendantes sur le génie génétique.
  - [www.multimania.com/rqocgm](http://www.multimania.com/rqocgm): Le Réseau québécois contre les organismes génétiquement modifiés.
  - [www.rsc.ca/foodbiotechnology/index](http://www.rsc.ca/foodbiotechnology/index)
  - [www.cbac.gc.ca](http://www.cbac.gc.ca): le Comité consultatif canadien sur les biotechnologies.
- Des lectures :**
- *Les OGM en alimentation et l'alternative biologique au Québec*. Jacqueline Rivard et deux autres citoyens. 100 pages, 12\$.
  - *OGM : le vrai débat*. Gilles-Eric Seralini. Flammarion, coll. *Dominos*, 128 pages.

# Les produits du terroir

ISSUS D'UN SAVOIR-FAIRE TRADITIONNEL



## UNE MESURE POUR DÉVELOPPER LE QUÉBEC RURAL

Le ministère des Régions contribue à la mise en valeur des produits du terroir et consacre une enveloppe de 1,8 M\$ à l'intention des promoteurs de projets. Pour toute information, contactez le bureau régional du ministère des Régions le plus près de chez vous.



SOLIDARITÉ  
RURALE  
DU QUÉBEC

Québec

Ministère  
des Régions

Ministère de l'Agriculture,  
des Pêcheries et de l'Alimentation

Ministère de la Culture  
et des Communications

LES LIVRES PAR DANIELLE SHELTON

# LA MORT LE BEAU RISQUE!

L'Année internationale des volontaires se termine. Dans une allocution remarquée, la coordonnatrice du travail de volontariat auprès des Nations Unies, Sharon Capeling-Alakija, a imaginé les générations futures de chercheurs étudiant notre époque et se demandant si notre cœur n'était pas en pierre, « à en juger par la violence et la souffrance infligées à tant de personnes sur cette planète que nous partageons ». En contrepartie, espère-t-elle, ils verront les efforts individuels « pour prendre soin les uns des autres, pour

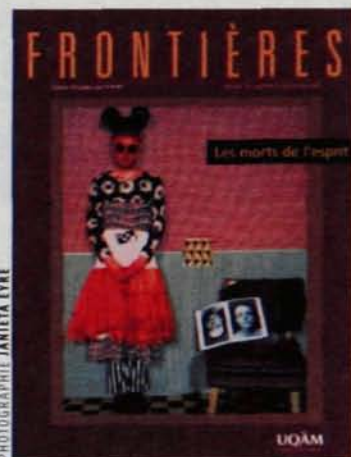
créer des liens de confiance et de réciprocité ». Et parmi les plus méritoires, ils trouveront les bénévoles et les professionnels qui œuvrent dans les milieux de soins palliatifs et auprès des endeuillés. Difficile en effet de reconforter ceux qui vont mourir, ceux qui sont sous le

choc de la perte d'un être cher, et guère plus facile d'accompagner une personne dont seul l'esprit a abandonné le corps. Le mot « vocation » n'est sans doute pas si périmé que l'on pourrait le croire. Toutefois, ce rôle traditionnellement dévolu aux familles et aux communautés religieuses a en grande partie glissé, depuis quelques décennies, vers les intervenants sociaux, ce qui a sans doute encouragé les milieux d'enseignement à créer des programmes de formation spécifiques. L'UQAM, notamment, offre une concentration en études sur la mort, du niveau de la maîtrise. Fait notable, l'institution peut y admettre des candidats qui font valoir une expérience d'une qualité exceptionnelle, équivalente à un baccalauréat dans une discipline connexe.

De plus, le Centre d'études sur la mort publie depuis 1988 une remarquable revue qui décortique dans des numéros thématiques le sentiment de perte : avortement, suicide, euthanasie, maladies du corps, de l'âme, de la tête, vieillesse, maintien artificiel de la vie, guerres et génocides, foi en l'au-delà, rituels funéraires, cimetières, commémoration, souffrance des malades, des soignants, deuil d'un proche, d'un animal, mort lente de la planète, d'un quartier urbain, d'une civilisation, expression de tout cela dans l'art, etc. — D.S.

Autrefois, explique l'historien André Lachance, la « belle et bonne mort » était vécue en pleine conscience, dans une lente agonie. De nos jours, on l'espère rapide et sans douleur. Et il en va de même pour le deuil. Le chagrin, lui, n'aurait rien perdu de sa force, au contraire...

*Vivre, aimer et mourir en Nouvelle-France, Libre Expression.*



PHOTOGRAPHIE JANIETA LYNE

## Le feu de la liberté

Dans un article (no 2, vol. 13) de la revue *Frontières* sur les morts de l'esprit, Michèle Gamache loue les gériatres qui soignent les vieilles personnes par choix et « n'ont pas peur du reflet de leur propre mortalité dans leurs yeux fatigués et égarés ». Elle en a connu un. Il veillait sur la démence de sa mère. S'opposant à un comité infirmier qui souhaitait soumettre à la contention sa patiente atteinte de la maladie d'Alzheimer, il avait déclaré « préférable de perdre le Nord plutôt que d'aller nulle part, même au prix d'une fracture de la hanche ». Ce souvenir précieux, l'auteure le rapproche d'un autre, étrangement conservé : en deuil de son chien happé par une auto, Pierre Bourgault se serait consolé « en disant que sa mort était le prix qu'il avait dû payer pour sa liberté ». Jamais l'animal n'avait connu la laisse. Oui! la vie vaut d'être jouée. La fatalité de la fin tisse les ailes lumineuses de la mémoire. — D.S.

Dirigée par Jean-Jacques Lavoie, la revue *FRONTIÈRES* est publiée par les Presses de l'Université du Québec.



ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA

## Le coup de foudre

Un couple heureux. La vie coule, sereine, jusqu'à l'orage. Vient d'abord le coup : cancer du larynx. Puis la foudre s'abat sur le quotidien; sur lui, atteint, sur elle, dévastée. «Ta maladie fait de nous les rives disjointes d'un cours d'eau qui déjà menace de tarir.» Dans un corps à corps avec la douleur, le récit de Suzanne Lamy nous met face à la mort. Des mots subtils toutefois pour une réalité brutale, des mots tendres pour ce qui ne l'est pas, une poésie lumineuse, troublante face à la sombre fatalité. A lire absolument, pour l'enchantement et la détresse si habilement liés.

**Suzanne LAMY**  
*La convention*  
Lanctôt Éditeur  
88 p.

## DEUX VEUVES

Je revenais d'un voyage en Europe. Personne ne m'attendait à l'aéroport. Je suis rentrée en taxi. La maison était vide. Le silence. Puis, une amie est venue, sans prévenir. Nous nous sommes assises dans la cuisine. Et elle a dit : « Il est arrivé quelque chose. Il faut que quelqu'un te l'apprenne. Claude est mort. » Je me suis enfoncée au travers de ma chaise. Du plancher. De la croûte terrestre. J'étouffais. J'avais de la terre dans la bouche. Mes yeux piquaient. Tout était noir. J'avais le sentiment que jamais je n'en sortirais. Elle m'a raconté comment son beau corps blond était tombé dans les bras de son père. Les chevilles en feu. Le cœur saisi d'effroi. Les yeux verts ouverts. Il coupait une branche du pommier de ses parents. La sève avait conduit le courant meurtrier. Au même instant – exactement à ce moment-là – je buvais à la source de la Loire. J'y ai vu un symbole. Je m'y suis accrochée pour apprivoiser mon deuil. C'était il y a vingt ans.

Peut-on dire la mort d'un époux sans avoir dormi avec elle? La jeune romancière Hélène Bard y parvient avec une voix sensible et personnelle. Sa fiction m'interpelle. Sa veuve,

Solange, ne fait qu'une avec moi. Je nous regarde « devenir un cristal de neige fragile et fondre sur le macadam, comme une petite bête domestique qu'on écrase sauvagement ». Je nous vois, ne faisant « rien, pas même attendre que le temps passe ».

Nous avons « mal au ventre parce que nous n'avons rien mis au monde qui soit de nous ». Il ne nous reste qu'une maison vide que nous habitons de notre tristesse et de notre ennui, sans oser la quitter par crainte d'y oublier des parcelles importantes de notre vie. Nous ressentons la peur de vieillir seules, d'attendre la délivrance rivées à un poste de télévision. Nous chutons au ralenti, au rythme de nos souvenirs qui se déconstruisent et se refont, transformés. Puis le temps atténue cette sensation, rend visible le chemin de la guérison. En osmose avec nous, Hélène traduit notre émotion : « J'ai en moi, l'étrange souvenir de l'amour avec toi. Je n'ai même plus besoin de rêver : tu es là... Ce monde s'offre à moi dans toutes ses beautés... en moi se déploient des forces dont j'ignorais l'existence... je n'ai plus peur d'étouffer... je suis fière d'être vivante... j'irai au bout de moi-même ».

— D.S.

**Hélène BARD**, *La portée du printemps, Les Intouchables*, 119 p.



177 p. 12,95 \$

Qui sont ceux qui dirigent cette grande industrie ?

\*

À qui profite-t-elle ?

\*

Qu'en est-il du rituel qui nous accompagne vers l'au-delà ?

**NB**

Éditions Nota bene

Jean-Sébastien Marsan

## Devenir son propre patron ?

Mythes et réalités du nouveau travail autonome



157 pages • 17,00 \$ • ISBN 2-921561-63-8  
DIFFUSION : DIMÉDIA

**Écosociété**  
À CONTRE-COURANT

JEAN SÉBASTIEN MARSAN

## Devenir son propre patron ?

Mythes et réalités du nouveau travail autonome

Nous vivons bientôt dans une société « désalarisée » constituée d'« entreprises individuelles » ambitieuses et compétitives, prédisent des universitaires, des spécialistes de l'entrepreneurship, les ministères à vocation économique et le milieu des affaires. Les travailleurs autonomes, qui « créent leur propre emploi », seraient plus « responsables », « créatifs » et « productifs » que les salariés. Une évolution « naturelle », synonyme de « liberté ».

Mais après une décennie, le nouveau travail autonome montre son vrai visage : une réaction de survie face à la pénurie d'emplois de qualité. La pauvreté, la dépendance et une faible protection sociale affligent la majorité des autonomes, qui n'ont souvent pas choisi ce statut. Simples pions sur l'échiquier du néolibéralisme, nombre d'entre eux forment une réserve de main-d'œuvre bon marché. « Devenez votre propre patron », qu'ils disaient...

Case postale 32052, comptoir Saint-André, Montréal (Québec) H2L 4Y5  
Téléphone : (514) 521-0913; télécopieur : (514) 521-1283, courriel : ecosoc@cam.org; toile : www.ecosociete.org

## L'électricité est dans notre nature.

Au Québec, 96 % de l'électricité que nous produisons découle de la plus pure des sources d'énergie renouvelable : l'eau. Une ressource développée, au Québec, en harmonie avec l'environnement. L'hydroélectricité, une énergie précieuse pour freiner l'augmentation de l'effet de serre qui nous menace. Pionnière en matière de développement durable, Hydro-Québec est engagée dans le programme international de certification ISO 14001 et elle vise, d'ici à 2002, la certification de toutes ses activités ayant un impact sur l'environnement.



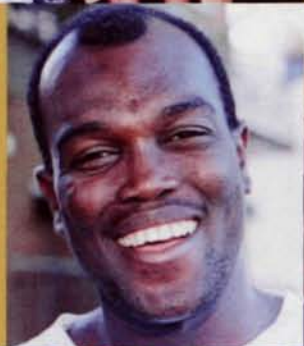
[www.hydroquebec.com](http://www.hydroquebec.com)

# C'est bien meilleur... avec un syndicat!



## Faciliter l'accès à la syndicalisation...

...c'est contribuer à améliorer les conditions de travail des Québécois et des Québécoises.



▼ La rémunération horaire moyenne est 31,2 % plus élevée chez les syndiqués que chez les non-syndiqués (18,42 \$ vs 14,04 \$).



▼ Pour les femmes syndiquées, elle est 42,9 % plus élevée (17,57 \$ vs 12,30 \$).

▼ La proportion de la rémunération des femmes syndiquées par rapport à celle des hommes est de 91,3 %. Pour les non-syndiquées, cette proportion tombe à 72,5 %.

Source: L'emploi et le revenu en perspective, Automne 2000



  
Fédération  
des travailleurs  
et travailleuses  
du Québec  
FTQ [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)

LA PLUS GRANDE  
CENTRALE SYNDICALE  
QUÉBÉCOISE